TELUS® Communiqué

7 août 2014

TELUS communique ses solides résultats du deuxième trimestre de 2014

Croissance des produits et des bénéfices tirée par la solidité des services mobiles et filaires
Croissance continue des abonnés avec un total net de 80 000 nouvelles connexions clients
Une fidélité de la clientèle à la pointe de l'industrie avec un taux de désabonnements mensuels des services mobiles postpayés de 0,90 pour cent
1,1 milliard $ versés aux actionnaires comprenant une augmentation du dividende de 11,8 pour cent et l'achat de 10,7 millions d'actions jusqu'à la fin de juillet 2014

Vancouver, C.-B. – TELUS Corporation a déclaré pour le deuxième trimestre de 2014, une hausse des produits d'exploitation consolidés de 4,4 pour cent par rapport à l'année précédente pour atteindre 2,95 milliards $, et un bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (BAIIA)[(1)] augmenté de 7,5 pour cent à hauteur de 1,07 milliard $. Le revenu net a augmenté de 33 pour cent à hauteur de 381 millions $, tandis que le bénéfice par action (BPA) a progressé de 41 pour cent et atteint 0,62 $.

La croissance du produit consolidé a été générée à la fois par les opérations mobiles et filaires, avec un produit mobile en hausse de 6,2 pour cent et un produit filaire en hausse de 2,4 pour cent par rapport à l'an passé. Dans le secteur mobile, le produit a été principalement généré par la croissance continue du nombre des abonnés et une plus grande utilisation du service de transmission des données du fait de l'adoption constante des téléphones intelligents et de l'expansion de la couverture de notre réseau LTE. La solidité du secteur filaire s'est appuyée sur la croissance du produit des données de 8,7 pour cent, générée principalement par une hausse du nombre des abonnés aux services TELUS TV et Internet haute vitesse, ainsi que par un produit par client également en hausse.

TELUS a attiré un total net de 80 000 nouvelles connexions client pour le trimestre, soutenu par le gain de 78 000 clients postpayés mobiles, 23 000 abonnés à TELUS TV et 15 000 clients du service Internet haute-vitesse, en partie freiné par la perte modérée des lignes d'accès résidentielles et des clients mobiles prépayés. La base totale de 7,9 millions d'abonnés mobiles est en hausse de 2,2 pour cent par rapport à l'année dernière, les connexions à Internet haute-vitesse sont en hausse de 5,6 pour cent à hauteur de 1,4 million, et le nombre d'abonnés au service TELUS TV a augmenté de 16 pour cent pour atteindre 865 000.

L'attention continue de TELUS qui s'engage à livrer une expérience client exceptionnelle a soutenu une solide amélioration de 13 points de base en cumul annuel des désabonnements mensuels des clients mobiles postpayés pour atteindre 0,90 pour cent - égalant un record établi par TELUS il y a huit ans. C'est le quatrième trimestre consécutif où ce chiffre important est en dessous de un pour cent.

Darren Entwistle, le président exécutif de TELUS a déclaré : « Nos solides résultats du deuxième trimestre sont caractérisés par une croissance des produits, du BAIIA et du flux de trésorerie disponible. Le tout est soutenue par les additions nettes de 80 000 nouveaux abonnés et une fidélité de la clientèle de premier plan avec un taux de désabonnements mensuels des services mobiles postpayés record de 0,90 pour cent. Forts de ces très bons résultats, nous avons continué de démontrer de notre engagement à redistribuer le capital aux actionnaires à travers des augmentations du dividende et des rachats d'actions, qui ont totalisé jusqu'à la fin de juillet de cette année 1,1 milliard $. Sur une base absolue, comme sur une base relative vis-à-vis de nos pairs internationaux, TELUS continue de produire des résultats à la pointe de l'industrie. »

Le flux de trésorerie disponible[5] de 210 millions $ a augmenté de 9,4 pour cent par rapport à l'an passé parce que le BAIIA plus élevé et les contributions des retraites à prestations déterminées ont été en partie compensées par les dépenses d'investissement (à l'exception des licences de spectre) et les paiements de l'impôt sur les bénéfices. Le flux de trésorerie disponible, paiements de l'impôt sur les bénéfices plus élevé exclus, étaient de 332 millions $, soit une augmentation de 21 pour cent en cumul annuel.

Au deuxième trimestre, TELUS a distribué 412 millions $ à ses actionnaires dont 224 millions $ de dividendes payés et 188 millions $ en achats d'actions dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (OPRCNA) de 2014. Jusqu'à la fin juillet, TELUS a distribué 1 090 millions $ à ses actionnaires dont 680 millions $ de dividendes et l'achat de 10,7 millions d'actions pour 410 millions $ dans le cadre de son programme d'OPRCNA de 2014.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS CONSOLIDÉS

En dollars canadiens et en millions, sauf les données par action	Trimestre clos le 30 juin		Variation
(non audité)	2014	2013	en %
Produits opérationnels	2 951	2 826	4,4
Charges opérationnelles avant dépréciation et amortissements	1 878	1 828	2,7
BAIIA[1][2]	1 073	998	7,5
BAIIA, frais de restructuration et autres frais similaires exclus[1][2][3]	1 084	1 037	4,5
Bénéfice net	381	286	33,2
Bénéfice net ajusté[4]	387	354	9,3
Bénéfice par action (BPA)	0,62	0,44	40,9
BPA ajusté[4]	0,63	0,54	16,7
Dépenses d'investissement	636	511	24,5
Flux de trésorerie disponibles[5]	210	192	9,4
Total des connexions clients[6]	13,41	13,16	1,9

(1) Le BAIIA n'a pas de définition normalisée prescrite par l'IFRS-IASB. Nous donnons des indications et faisons état de notre BAIIA parce qu'il s'agit d'un instrument clé de l'évaluation de la performance à un niveau consolidé et segmenté. Pour plus de définitions et d'explications, veuillez vous reporter à la Section 11.1 du Rapport de gestion du deuxième trimestre 2014 ci-joint.

(2) Pour le deuxième trimestre de 2014, le BAIIA inclut l'impact négatif de l'intégration du secteur mobile public à hauteur de 2 millions $.

(3) Pour le deuxième trimestre de 2014 et de 2013, les coûts de restructuration et autres frais similaires étaient respectivement de 11 millions $ et de 39 millions $.

(4) Le bénéfice net ajusté et le BPA ajusté n'ont pas de définition normalisée prescrite par l'IFRS-IASB. Ces termes sont définis dans le présent communiqué de presse comme excluant (après impôts sur les bénéfices) : 1) la restructuration et autres coûts similaires ; 2) la prime de remboursement anticipé de la dette à long terme ; et 3) les ajustements relatifs à l'impôt sur les bénéfices. Pour une analyse plus approfondie des éléments sus-mentionnés, veuillez vous reporter à la Section 1.3 du Rapport de gestion du deuxième trimestre 2014 ci-joint.

(5) Les flux de trésorerie disponibles n'ont pas de définition normalisée prescrite par l'IFRS-IASB. Pour une définition et des explications, veuillez vous reporter à la Section 11.1 du Rapport de gestion du deuxième trimestre 2014 ci-joint.

(6) La somme des unités d'abonnés mobiles (à l'exclusion des abonnés mobiles publics, qui sont tous prépayés), des lignes d'accès au réseau, des abonnés à l'accès Internet et des abonnés à TELUS TV (abonnés Optik TV™ et TELUS Satellite TV®). À compter du quatrième trimestre de 2013, et sur une base prospective, nous avons ajusté les abonnés mobiles postpayés pour en extraire les abonnés Mike®, parce que nous avons mis un terme à la commercialisation du produit Mike et commencé à débrancher le réseau iDEN. Le nombre cumulé de connexions d'abonnés inclut un ajustement réalisé le 1er octobre 2013 pour soustraire les clients des services mobiles postpayés comptant environ 94 000 abonnés à Mike, représentant les clients qui, selon nous, sont peu susceptibles de migrer vers nos nouveaux services.

M. Entwistle a poursuivi : « TELUS a mis en œuvre une stratégie à long terme qui a généré une croissance remarquable dans tous les domaines de notre activité, entraînant une hausse forte et régulière du prix de l'action pour nos actionnaires. Le solide modèle d'entreprise de la société est ancré par un portefeuille d'actifs de haute qualité offrant une croissance à la fois du produit d'exploitation et du BAIIA aussi bien dans

nos activités mobiles que filaires. L'exécution cohérente et réussie de la stratégie de TELUS nous a permis d'améliorer davantage nos efforts de création de valeur pour les actionnaires grâce à des programmes de rachat d'action et de croissance du dividende pour un total de 10,3 milliards $ depuis 2004. Combinant le bilan prudemment géré de TELUS et ses antécédents qui ont démontré sa capacité à vaincre l'adversité, notre société représente une association unique de croissance, de valeur et d'attributs refuges. »

Enfin, M. Entwistle a ajouté : « L'industrie canadienne des télécommunications représente un marché extrêmement concurrentiel et en mouvement permanent dans lequel les opérateurs doivent satisfaire les demandes en évolution de nos clients en matière d'excellence du service. Malgré le défi que nous pose le fait d'opérer sur un territoire géographique immensément vaste et auprès d'une population très dispersée, nos réseaux de grande qualité suscitent chaque jour davantage l'envie du monde entier du fait qu'ils ont été bâtis dans un environnement règlementaire nécessitant un investissement basé sur des installations significatives. À elle seule, TELUS a engagé 111 milliards $ dans la technologie et ses opérations depuis 2000 pour combler le fossé numérique en proposant une technologie parmi les meilleures de sa catégorie et une couverture mobile à 99 pour cent de la population canadienne. Grâce à ces investissements, TELUS a rencontré une réussite à la pointe de l'industrie dans tous ses secteurs d'activité, et plus particulièrement l'excellence en matière de service clientèle, et nous restons confiant dans notre capacité à poursuivre ce bon bilan d'offre de valeur à tous les consommateurs, toutes les entreprises et tous les actionnaires canadiens en allant de l'avant. »

Joe Natale, président et PDG de TELUS a déclaré : « En accordant toute la priorité à nos clients, nous continuons de différencier TELUS de nos pairs. Notre taux de désabonnements mensuels des services mobiles postpayés de 0,90 pour cent correspond à notre record le plus bas établi il y a huit de cela, ce qui signifie que nous enregistrons nos meilleurs résultats en termes de rétention des lignes d’accès au réseau depuis huit ans. En outre, au cours du deuxième trimestre, nous avons ajouté 80 000 nouvelles connexions clients nettes et réalisé une solide croissance du PMAA de 2,3 pour cent, soit notre quinzième trimestre consécutif de croissance en cumul annuel. Notre bilan régulier parle de lui-même et en conséquence, plus de clients choisissent TELUS et adoptent un réseau capable de soutenir de manière fiable leurs besoins en données sans cesse croissant. »

John Gossling, le vice-président exécutif et directeur financier de TELUS a déclaré : « Investir de façon disciplinée et ciblée sur la croissance, et distribuer du capital important aux actionnaires reste au cœur de notre attention. Pendant tout le mois de juillet, TELUS a continué d’offrir des initiatives favorables aux actionnaires en leur redistribuant 1,1 milliard $ à travers le dividende et des rachats d’actions. Dans le cadre de notre programme de rachat d’actions 2014, TELUS a acheté jusqu’en juillet un total de 10,7 millions d’actions pour 410 millions $, en réduisant nos actions en circulation de 3,7 pour cent depuis le mois de juillet de l’année dernière. Forts de nos résultats réguliers et solides en cumul annuel, nous reconfirmons nos indications financières et opérationnelles en avance sur nos pairs pour 2014

Le présent communiqué contient des énoncés au sujet de futurs événements et rendements financiers et opérationnels de TELUS (la Société), y compris concernant les hausses de dividendes futures et les offres publiques de rachat dans le cours normal des activités jusqu'en 2016 et les objectifs annuels pour 2014, qui sont de nature prospective. Par leur nature même, ces énoncés prospectifs exigent de la Société qu'elle pose des hypothèses et formule des prévisions et sont assujettis à des risques et à des incertitudes. Il existe un risque important que les énoncés prospectifs se révèlent inexacts. Les lecteurs devraient faire preuve de prudence et ne pas se fier indûment à ces énoncés, puisque divers facteurs pourraient faire en sorte que les événements et le rendement futurs réels diffèrent grandement de ceux qui sont décrits dans les énoncés prospectifs. Par conséquent, le présent communiqué de presse est assujetti à la limitation de responsabilité et est donnée sous réserve des hypothèses (y compris les hypothèses pour les indications annuelles pour 2014, les hausses de dividendes semestrielles jusqu'en 2016 et notre capacité à soutenir et à réaliser des programmes d'achat d'action pluriannuels jusqu'en 2016), des qualifications et des facteurs de risque mentionnés dans l'analyse par la direction des activités opérationnelles du premier et du deuxième trimestre, dans le rapport annuel de 2013, ainsi que dans les autres documents d'information publiés par TELUS et les documents déposés auprès des commissions des valeurs mobilières du Canada (sur SEDAR à sedar.com) et des États-Unis (sur EDGAR à sec.gov). Sauf là où la loi l'exige, TELUS n'a ni l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de modifier ses énoncés prospectifs et se réserve le droit de modifier, en tout temps et à sa discrétion, sa pratique actuelle relative à la mise à jour de ses cibles et prévisions annuelles.

Faits saillants opérationnels

Services mobiles de TELUS

- Les produits tirés du réseau mobile ont augmenté de 85 millions de $, ou 6,1 pour cent, pour atteindre 1,48 milliard au deuxième trimestre de 2014, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette croissance était soutenue par l'expansion continue de la base d'abonnés, une utilisation des données plus importante en conséquence de la hausse constante de l'adoption des téléphones intelligents, l'élargissement de la couverture du réseau LTE de TELUS et une itinérance des données accrue.
- Le PMAA combiné (clients mobiles publics exclus) a augmenté de 2,3 pour cent pour atteindre 62,51 $, reflétant ainsi le quinzième trimestre consécutif de croissance en cumul annuel du PMAA combiné de TELUS.
- Le taux de désabonnement mensuel des services postpayés a chuté de 13 points de base pour se fixer à 0,90 pour cent - ce qui est le taux le plus faible des huit dernières années pour TELUS. Le taux de désabonnement mensuel combiné (clients mobiles publics exclus) a reculé de 14 points de base, pour se fixer à 1,26 pour cent. Ce faible taux de désabonnement de TELUS reflète la réussite de l'approche du service axé sur le client avant tout, des investissements dans la rétention de la clientèle et d'une portion plus élevée des clients postpayés dans la base d'abonnés de TELUS.
- Les ajouts nets de 78 000 abonnés aux services postpayés ont été partiellement contrebalancés par une perte de 20 000 abonnés aux services prépayés (clients mobiles publics exclus), pour un total d'ajout net de 58 000 abonnés par rapport aux 79 000 atteints l'an dernier. Le nombre total d'abonnés aux services mobiles (clients mobiles publics exclus), s'est établi à 7,9 millions, en hausse de 2,2 pour cent ou 170 000 abonnés par rapport au dernier exercice. Les abonnés postpayés à forte valeur ajoutée représentent 87 pour cent du nombre total d'abonnés.
- Les abonnés qui utilisent des téléphones intelligents représentent maintenant 79 pour cent des abonnés aux services postpayés de TELUS, une hausse de 71 pour cent par rapport au dernier exercice.
- Le BAIIA du secteur des services mobiles s'est élevé à 708 millions $, une hausse de 42 millions $, ou 6,3 pour cent, par rapport à l'exercice précédent, du fait de la croissance des produits tirés des services de réseau et de coûts d'acquisition moins élevés. Le BAIIA, en excluant la restructuration et des autres coûts ainsi que l'effet négatif des services mobiles publics, était de 714 millions $, soit une hausse de 5,7 pour cent, reflétant une marge de 44,8 pour cent, en hausse de 40 points de base en cumul annuel.
- Le flux de trésorerie disponible des services mobiles (BAIIA moins les dépenses d'investissement) a chuté de 15 millions $ ce trimestre pour atteindre 480 millions $ du fait que le BAIIA a été plus que compensé par des dépenses d'investissement plus élevées sur l'infrastructure du réseau à large bande, le déploiement du spectre de 700 MHz récemment acquis et de la résistance et de la fiabilité du système pour le soutien des initiatives continues de priorité accordée aux clients.

Services filaires de TELUS

- Les produits externes tirés des services filaires ont augmenté de 31 millions de $, ou 2,4 pour cent, pour atteindre 1,35 milliard de $ au deuxième trimestre de 2014, comparativement à la période

correspondante de l'exercice précédent. Cette croissance a été générée par un produit des transmissions de données en hausse, en partie compensé par une chute des produits des services de transmission de la voix et longue-distance traditionnels.

- Les produits tirés des services et de l'équipement de transmission de données ont progressé de 69 millions de $, ou 8,7 pour cent, ce qui s'explique essentiellement par la croissance continue du nombre d'abonnés à TELUS TV ainsi qu'aux services Internet haut-débit, et de l'utilisation des données, ainsi que par l'augmentation des services externalisés des processus commerciaux et les produits accrus des services de TELUS Health.
- Le nombre total net de 23 000 nouveaux abonnés au service de télévision était en baisse de 8 000 abonnés par rapport au quatrième trimestre de l'exercice précédent en raison principalement d'un ralentissement de la croissance du marché. Le nombre total de 865 000 abonnés au service de télévision affiche une progression de 122 000 abonnés, ou 16 pour cent par rapport à il y a un an.
- Il y a eu 15 000 ajouts nets d'abonnés au service Internet haute vitesse, soit une augmentation de 2 000 abonnés en glissement annuel. Le service haute vitesse de TELUS compte 1,43 million d'abonnés, soit 76 000, ou 5,6 pour cent de plus qu'au dernier exercice.
- Pour le trimestre, le nombre total de lignes d'accès au réseau (LAR) est en chute de 15 000 lignes par rapport aux 38 000 lignes de l'exercice précédent. Il s'agit du meilleur résultat obtenu sur les neuf dernières années et cela représente une amélioration de 61 pour cent en cumul annuel. Les 19 000 pertes des LAR résidentielles représentent une amélioration de 13 000 lignes ou 41 pour cent par rapport à l'exercice précédent, tandis que les LAR commerciales ont augmenté de 4 000 lignes par rapport à une perte de 6 000 lignes il y a un an de cela. Le nombre total de 3,23 millions de LAR était en baisse de 109 000 lignes en cumul annuel, reflétant une amélioration de 54 000 lignes par rapport à la même période il y a un an. Cette amélioration reflète le succès des initiatives de priorité accordée au client et de notre stratégie de services groupés compensé par le remplacement et la concurrence continus du mobile et d'Internet.
- Le BAIIA des services filaires de 365 millions $ a augmenté de 33 millions $ ou 9,8 pour cent en cumul annuel, tandis que le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres frais similaires, a augmenté de 12 millions $ ou 3,1 pour cent. Cette amélioration reflète principalement les produits continus de l'Internet haute vitesse, des transmissions des données améliorées et du service TELUS TV, ainsi que les initiatives continues d'efficacité d'exploitation.
- Les flux de trésorerie simples du filaire (BAIIA moins les dépenses d'investissement) ont chuté pour atteindre (43) millions $ du fait principalement que le BAIIA plus élevé a été plus que compensé par des dépenses d'investissement plus élevées également. Au cours de la même période, les dépenses d'investissement ont augmenté pour soutenir la croissance du service commercial, les investissements constants dans les initiatives de priorité accordée au client ainsi que les dépenses sur l'infrastructure de réseau.

Déclaration de dividende

Le conseil d'administration de TELUS a déclaré un dividende trimestriel de 38 cents (0,38 $) canadiens par action sur les actions ordinaires émises et en circulation de la Société. Ce dividende sera versé le 1er octobre 2014 aux détenteurs inscrits à la clôture des marchés le 10 septembre 2014.

Le montant du dividende de ce troisième trimestre représente une hausse de quatre cent, ou 11,8 pour cent, par rapport au dividende de 34 cents versé au 1er octobre 2013.

TELUS

TELUS (TSX:T, NYS.E:TU) est la société de télécommunications connaissant la croissance la plus rapide au Canada, grâce à des produits d'exploitation annuels de 11,7 milliards de dollars et à plus de 13,4 millions de connexions clients, dont 7,9 millions d'abonnés à des services mobiles, 3,2 millions de lignes d'accès pour réseau filaire, 1,4 million d'abonnés à des services Internet et 865 000 clients de TELUS TV. TELUS offre une gamme complète de produits et de services de communication, notamment des services mobiles, des services de transmission de données et de la voix, des services de protocole Internet (IP), des services de télévision, de vidéo et de divertissement, et est également le plus important fournisseur informatique des soins de santé au Canada.

Fidèles à leur philosophie communautaire « Nous donnons où nous vivons », TELUS et les membres de son équipe, actuels et retraités, ont versé plus de 350 millions de dollars à des organismes caritatifs et sans but lucratif, et offert 5,4 millions d'heures de bénévolat au service des communautés locales depuis 2000. TELUS a reçu l'honneur d'être désignée comme l'entreprise philanthropique la plus remarquable au monde en 2010 par l'Association of Fundraising Professionals, devenant ainsi la première entreprise canadienne à recevoir cette prestigieuse marque de reconnaissance internationale.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur TELUS, veuillez consulter le site telus.com.

Relations avec les médias :
Shawn Hall
(604) 619-7913
shawn.hall@telus.com

Relations avec les investisseurs:
Paul Carpino
(647) 837-8100
ir@telus.com

Accès à l'information sur les résultats trimestriels
Les investisseurs, les représentants des médias et toute autre personne intéressée peuvent consulter ce communiqué sur les résultats trimestriels, le rapport de gestion, les diapositives sur les résultats trimestriels, la version audio et la transcription de la conférence téléphonique à l'intention des investisseurs, ainsi que les renseignements financiers supplémentaires et la version intégrale de notre rapport annuel 2013 sur notre site Web à telus.com/investors.

La conférence téléphonique de TELUS sur les résultats du deuxième trimestre 2014 **est fixée au 7 août 2014 à 11h00 HE (08h00 HP)** et comprendra un exposé suivi d'une période de questions avec les analystes. Les parties intéressées peuvent accéder à la webdiffusion à telus.com/investors. Un enregistrement sera accessible par téléphone du 7 août au 15 septembre en composant le 1-855-201-2300. Veuillez utiliser le numéro de réservation 1161970# et le code d'accès 92105#. La webdiffusion sera également archivée à telus.com/investors, et on pourra consulter la transcription de la conférence téléphonique sur le site Web après quelques jours ouvrables.

TELUS CORPORATION

Rapport de gestion

Deuxième trimestre de 2014

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent document contient des énoncés prospectifs portant sur des événements futurs ainsi que sur la performance financière et le rendement opérationnel futurs de TELUS Corporation. Les termes TELUS, la société, « nous », « notre », « nos », « nôtre » et « nous-mêmes » se rapportent à TELUS Corporation et, dans les cas où le contexte de la description narrative le permet ou l'exige, à ses filiales. Les énoncés prospectifs incluent, sans toutefois s'y limiter, des énoncés concernant les objectifs, les perspectives et les indications pour l'exercice et les mises à jour qui y sont apportées, notre programme pluriannuel de croissance des dividendes, nos programmes pluriannuels de rachat d'actions et les tendances. Les mots *hypothèse*, *but*, *indication*, *objectif*, *perspective*, *stratégie*, *cible* et autres expressions semblables ou l'emploi, au futur ou au conditionnel, de verbes tels que *avoir pour but*, *s'attendre à*, *croire*, *pouvoir*, *prévoir*, *avoir l'intention de*, *planifier*, *viser à*, *chercher à*, *devoir* et *s'efforcer de* dénotent généralement des énoncés prospectifs. Par leur nature, les énoncés prospectifs ne renvoient pas à des faits historiques, ils peuvent faire l'objet de risques et d'incertitudes et ils exigent que nous émettions des hypothèses. Il existe un risque considérable que les hypothèses, les prédictions ou les autres énoncés prospectifs se révèlent inexacts. Les lecteurs sont ainsi mis en garde de ne pas se fier indûment à ces énoncés, car un certain nombre de facteurs pourraient faire en sorte que le rendement, les conditions, les actions et les événements futurs réels diffèrent considérablement des objectifs, des attentes, des estimations ou des intentions mentionnés. Sauf dans les cas exigés par la loi, nous n'avons pas l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs. Une mise à jour de nos perspectives générales et de nos hypothèses pour l'exercice 2014 est présentée à la *rubrique 9*, *« Perspectives générales et hypothèses »*, du présent rapport de gestion.

Les facteurs pouvant faire en sorte que le rendement réel diffère considérablement des énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport et dans les autres documents déposés par TELUS incluent, sans toutefois s'y limiter :

- La concurrence, y compris l'intense rivalité continue touchant tous les services entre les entreprises de télécommunications établies, les nouveaux venus offrant des services sans fil évolués, les câblodistributeurs, d'autres entreprises de communications et des entreprises offrant des services par contournement émergents; l'entrée possible sur le marché de nouveaux concurrents; davantage de concurrence au chapitre des tarifs et des marques; notre capacité à continuer de fidéliser les clients en leur offrant une expérience client améliorée; les pertes de lignes d'accès au réseau; les ajouts d'abonnés et les volumes de fidélisation des abonnés aux services mobiles, aux services de télévision et au service Internet haute vitesse de TELUS ainsi que les coûts connexes; les pressions sur les produits mensuels moyens par appareil d'abonné (les « PMAA ») découlant des activités promotionnelles des concurrents, des conditions du marché et des mesures prises par le gouvernement; la tendance favorisant les tarifs fixes pour les services de transmission de la voix et de données, y compris les forfaits interurbains liés aux services de transmission de la voix, et la disponibilité croissante des réseaux Wi-Fi permettant la transmission de données; la capacité d'obtenir et d'offrir du contenu de données au moyen de divers appareils sur les plateformes mobiles et de télévision, à un coût raisonnable; la concurrence concernant le spectre pour les services sans fil.
- Les approbations réglementaires et les changements à la réglementation, y compris le fait que le gouvernement fédéral a laissé savoir qu'il a l'intention d'accroître davantage la concurrence dans le secteur des services mobiles, de réduire les tarifs liés aux services d'itinérance offerts sur les réseaux mobiles au Canada et d'exiger un plus important dégroupage des chaînes de télévision; la recommandation du Bureau de la concurrence faite au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (le « CRTC ») selon laquelle des mesures devraient être prises pour que les nouveaux fournisseurs de services bénéficient de conditions d'accès plus favorables aux services d'itinérance; les futures enchères de spectre (y compris les limites visant les fournisseurs de services sans fil, le spectre réservé aux plus petites entreprises de télécommunications et les autres avantages dont bénéficient les nouveaux participants et les participants étrangers ainsi que la quantité de spectre acquis et les coûts engagés pour acquérir ce spectre); les restrictions concernant l'acquisition, la vente et le transfert de licences de spectre; l'issue de l'examen des services de gros obligatoires effectué par le CRTC, y compris la prise en compte de l'accès obligatoire des concurrents aux installations de fibre optique jusqu'aux locaux de l'abonné; l'intégration verticale des concurrents aux fins de la propriété du contenu de radiodiffusion ainsi que la mise en application efficace et au moment opportun des balises réglementaires; la surveillance continue des restrictions concernant la propriété d'actions ordinaires de TELUS par des non-Canadiens et la conformité à ces restrictions; l'interprétation et la mise en application des règles concernant le partage des pylônes d'antennes et les services d'itinérance; la non-harmonisation des lois provinciales visant la protection des consommateurs et le nouveau code national obligatoire du CRTC visant les services sans fil (« le Code ») qui est entré en vigueur le 2 décembre 2013; les incertitudes quant à l'issue de la contestation judiciaire concernant la rétroactivité du Code en ce qui a trait aux contrats conclus entre juin 2012 et le 2 décembre 2013; la possible hausse ou accélération de la hausse des frais d'acquisition et de fidélisation des abonnés des services mobiles découlant de la mise en place de contrats d'une durée maximale de deux ans en vertu du Code.
- Le remplacement de la technologie, y compris l'utilisation réduite et la banalisation accrue des services filaires locaux et interurbains de transmission de la voix traditionnels, de même que la plus faible croissance générale du marché dans le secteur des services filaires; l'accroissement du nombre de foyers qui utilisent uniquement des services téléphoniques mobiles ou par Internet; la baisse continue des PMAA tirés des services mobiles de transmission de la voix, en raison notamment du remplacement de la technologie en faveur de la messagerie textuelle et des applications de services par contournement comme Skype; le remplacement des services mobiles par les services Wi-Fi; les services par contournement IP (protocole Internet) qui pourraient supplanter les services de télévision et de divertissement.
- La technologie, y compris la demande des abonnés visant les services de transmission de données qui met à l'épreuve la capacité du réseau mobile et la capacité spectrale; notre recours à des systèmes et à la technologie de l'information; les options au chapitre de la technologie, les voies d'évolution des technologies et les plans de mise en œuvre des réseaux filaires et mobiles (y compris les initiatives liées aux réseaux à large bande, telles que le déploiement de la fibre optique jusqu'au domicile et le déploiement de petites cellules pour les services mobiles); notre recours à des ententes de partage de réseau mobile; le choix des fournisseurs et la capacité de ces derniers à maintenir leurs gammes de produits et à offrir des services à l'égard de ces produits; le taux de concentration et de pénétration sur le marché des fournisseurs d'appareils mobiles; le rendement de la technologie LTE (d'après l'anglais *long term evolution*); notre capacité à remédier à notre insuffisance à court terme de spectre dans certaines régions géographiques à l'aide du spectre acquis récemment (y compris le spectre dans la bande de fréquence de 700 MHz) et du redéploiement du spectre existant; notre capacité à obtenir du spectre additionnel dans le cadre des futures enchères de spectre ou auprès de tiers afin de composer avec la demande croissante visant les services de transmission de données; le déploiement et l'exploitation de nouveaux réseaux mobiles ainsi que le succès remporté par les nouveaux produits, de nouveaux services et

systèmes de soutien; la fiabilité du réseau et la gestion des changements (y compris les risques liés à la migration vers de nouveaux centres de données Internet plus efficients et la concrétisation des avantages prévus); le moment auquel auront lieu les mises hors service de certains réseaux et services filaires existants afin de réduire les coûts d'exploitation; le moment auquel aura lieu la mise hors service des réseaux sans fil fondés sur les technologies iDEN et AMRC afin de redéployer du spectre et de réduire les coûts d'exploitation, ainsi que la migration connexe des abonnés et les risques liés à leur fidélisation; la disponibilité de ressources et notre aptitude à accroître de façon adéquate la capacité du réseau à large bande; la mise à niveau réussie et l'évolution de la technologie sur laquelle se fonde TELUS TV[MD], qui relèvent de tiers fournisseurs.

- La croissance et les fluctuations de l'économie, y compris la vigueur et le caractère durable de la croissance économique au Canada, qui pourraient être touchées par des faits nouveaux d'ordre économique à l'étranger; les taux d'intérêt futurs; l'inflation; le rendement et la capitalisation des régimes de retraite de même que les taux d'actualisation; ainsi que les taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain.
- Le niveau des dépenses d'investissement, y compris les décaissements possibles aux fins de l'acquisition de licences de spectre dans le cadre des enchères de spectre ou auprès de tiers, en raison de notre stratégie de déploiement de la technologie LTE et de futures technologies mobiles, des initiatives liées aux services à large bande filaires, de la demande des abonnés visant les services de transmission de données, des nouvelles initiatives liées aux centres de données Internet et des enchères de spectre que doit tenir Industrie Canada concernant le spectre des SSFE-3 (1 755 à 1 780 MHz, 2 155 à 2 180 MHz) ainsi que la bande de fréquence de 2,5 GHz (2 500 à 2 690 MHz), qui sont actuellement prévues pour mars 2015 et avril 2015, respectivement.
- Les exigences en matière de financement et d'endettement, y compris la capacité d'effectuer des refinancements.
- La capacité de maintenir le programme de croissance des dividendes aux alentours de 10 % par année jusqu'en 2016 et la capacité de maintenir et d'exécuter des programmes pluriannuels de rachat d'actions jusqu'en 2016. Ces programmes pourraient être touchés par des facteurs comme les faits nouveaux et les décisions en matière de réglementation ou émanant de gouvernements, l'environnement concurrentiel, la performance économique au Canada, notre bénéfice et nos flux de trésorerie disponibles, le niveau des dépenses d'investissement et l'acquisition de licences de spectre. Les décisions concernant les dividendes trimestriels sont assujetties à une évaluation et à une détermination effectuées par le conseil d'administration (le « conseil ») en fonction de la situation financière et des perspectives de la société. Les programmes de rachat d'actions pourraient être touchés par tout changement quant à notre intention de racheter des actions, ainsi que par l'évaluation et la détermination de la situation financière par le conseil de temps à autre. En conséquence, il n'existe aucune certitude que ces programmes seront maintenus jusqu'en 2016.
- Les questions touchant les ressources humaines, y compris l'embauche, la fidélisation et la formation appropriée du personnel dans un secteur hautement concurrentiel.
- La capacité de mettre en œuvre avec succès les initiatives en matière de réduction des coûts et de réaliser les économies prévues, déduction faite des coûts de restructuration et autres coûts similaires, tout en demeurant axés sur le service à la clientèle et en s'assurant que ces initiatives n'aient pas d'incidence négative sur les activités commerciales. Ces initiatives comprennent notre programme de bonification du bénéfice visant à soutenir une amélioration du bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements (le « BAIIA ») de 250 millions de dollars d'ici la fin de 2015; l'intégration des activités; l'impartition des processus d'affaires, des activités internes de délocalisation et de réorganisation; les activités d'approvisionnement; et le regroupement de biens immobiliers.
- Les risques liés aux processus, y compris notre dépendance à l'égard des systèmes en place et la capacité à offrir et à soutenir de nouveaux produits et services ainsi que les activités commerciales; notre capacité à assurer une gestion efficace des changements liés au remplacement et à la mise à niveau des systèmes, à la réingénierie des processus et à l'intégration des activités; la mise en œuvre d'ententes avec de grandes entreprises qui pourraient être touchées de façon défavorable par les ressources disponibles et le niveau de collaboration d'autres fournisseurs de services; notre capacité à gérer avec succès nos activités à l'étranger; les atteintes à la sécurité de l'information, y compris la perte ou le vol de données; les risques liés aux activités d'aménagement des coentreprises immobilières.
- Les questions fiscales, y compris les lois fiscales complexes susceptibles de faire l'objet d'interprétations par les administrations fiscales qui pourraient différer de nos interprétations; les modifications apportées aux lois fiscales, y compris les taux d'imposition; le fait qu'il n'est plus possible de différer l'impôt sur le résultat au moyen de l'utilisation de fins d'année d'imposition différentes pour les sociétés de personnes en exploitation et les entreprises associées; la complexité des lois fiscales internationales et la conformité à ces lois.
- Les événements touchant la poursuite des activités, y compris notre capacité à maintenir notre service à la clientèle et à exploiter nos réseaux en cas de menaces liées aux interventions humaines, telles que les attaques électroniques et les erreurs humaines; les pannes d'équipement susceptibles d'entraîner diverses interruptions du réseau; les perturbations de la chaîne d'approvisionnement; les menaces de catastrophes naturelles, les épidémies et les pandémies; l'efficacité des plans et des mesures de continuité des activités et de reprise après sinistre.
- Les litiges et les questions d'ordre juridique, y compris notre capacité à faire en sorte que notre défense dans le cadre des recours collectifs intentés contre nous soit couronnée de succès.
- Les acquisitions ou les dessaisissements futurs, y compris notre capacité à faire en sorte que l'intégration de ces acquisitions ou les dessaisissements soient fructueux et effectués au moment opportun, et la concrétisation des avantages stratégiques prévus.
- Les développements touchant la santé, la sécurité et l'environnement et les autres facteurs de risque dont il est question dans le présent document et qui sont mentionnés de temps à autre dans les rapports et dans les documents d'information que nous publions, y compris notre rapport annuel et notre notice annuelle, et dans d'autres documents déposés auprès des commissions des valeurs mobilières ou d'autorités de réglementation semblables au Canada (sur le site SEDAR à l'adresse **sedar.com**) et auprès de la Securities and Exchange Commission (la « SEC ») aux États-Unis, y compris sur formulaire 40-F (sur le site EDGAR à l'adresse **sec.gov**). La *rubrique 10*, *« Risques et gestion des risques »*, du présent rapport de gestion est intégrée par renvoi dans la présente mise en garde concernant les énoncés prospectifs.

Rapport de gestion

Le 7 août 2014

Table des matières

Rubrique	Description
1. Introduction	1.1 Préparation du rapport de gestion 1.2 Environnement au sein duquel nous exerçons nos activités 1.3 Faits saillants – données consolidées
2. Activités principales et stratégie	
3. Priorités de la société pour 2014	
4. Capacités	4.1 Principaux marchés et concurrents 4.2 Ressources opérationnelles 4.3 Situation de trésorerie et sources de financement 4.4 Changements au contrôle interne à l'égard de l'information financière
5. Analyse des résultats d'exploitation	5.1 Généralités 5.2 Sommaire des résultats trimestriels consolidés et tendances 5.3 Résultats d'exploitation consolidés 5.4 Secteur des services mobiles 5.5 Secteur des services filaires
6. Évolution de la situation financière	
7. Situation de trésorerie et sources de financement	7.1 Aperçu 7.2 Entrées liées aux activités d'exploitation 7.3 Sorties liées aux activités d'investissement 7.4 Entrées (sorties) liées aux activités de financement 7.5 Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement 7.6 Facilités de crédit 7.7 Vente de créances clients 7.8 Notations du crédit 7.9 Instruments financiers, engagements et passifs éventuels 7.10 Information sur les actions en circulation 7.11 Transactions entre parties liées
8. Questions comptables	8.1 Estimations comptables critiques 8.2 Faits nouveaux concernant les méthodes comptables
9. Perspectives générales et hypothèses	
10. Risques et gestion des risques	10.1 Questions de réglementation
11. Définitions et rapprochements	11.1 Mesures financières non définies par les PCGR 11.2 Indicateurs opérationnels – services mobiles

1. Introduction

L'analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie dans sa totalité à la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du rapport de gestion.

1.1 Préparation du rapport de gestion

Les rubriques qui suivent constituent une analyse de la situation financière et de la performance financière consolidées de TELUS pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2014, qui doit être lue conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés de TELUS au 30 juin 2014 (les « états financiers consolidés intermédiaires »). Les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») que nous utilisons sont les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Nos états financiers consolidés intermédiaires sont conformes aux IFRS de l'IASB et aux PCGR du Canada, et ils ont été préparés selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*. L'utilisation du terme IFRS dans le présent rapport de gestion fait référence à ces normes. Dans notre analyse, nous utilisons également certaines mesures financières non définies par les PCGR, telles que le BAIIA, pour évaluer notre rendement, pour surveiller le respect des clauses restrictives de nos conventions d'emprunt et pour gérer notre structure du capital. Ces mesures sont définies clairement et font l'objet d'un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR les plus semblables à la *rubrique 11.1*. Sauf indication contraire, tous les montants sont présentés en dollars canadiens.

Nos contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que toute l'information pertinente est recueillie et présentée en temps opportun à la haute direction, pour que les décisions appropriées concernant les informations à fournir au public puissent être prises. Le présent rapport de gestion et les états financiers consolidés intermédiaires ont été revus par le comité d'audit de TELUS, et le conseil d'administration de cette dernière a approuvé leur publication le 7 août 2014.

1.2 Environnement au sein duquel nous exerçons nos activités

Croissance de l'économie

Nous estimons que la croissance de l'économie au Canada s'élèvera à 2,3 % en 2014 et à 2,5 % en 2015, selon une combinaison d'estimations formulées par des banques canadiennes et d'autres sources. Dans son Rapport sur la politique monétaire de juillet 2014, la Banque du Canada prévoit que la croissance estimative de l'économie canadienne s'élèvera à 2,25 % en 2014 et en 2015. Selon l'Enquête sur la population active publiée par Statistique Canada pour le mois de juin 2014, le taux de chômage au pays s'est élevé à 7,1 % (7,2 % en décembre 2013 et 7,1 % en juin 2013).

Faits les plus récents en matière de réglementation

Le 28 juillet 2014, Industrie Canada a lancé sa Consultation sur le cadre technique, politique et de délivrance de licences pour les services sans fil évolués des bandes 1 755-1 780 MHz et 2 155-2 180 MHz (SSFE-3). Dans le cadre de cette consultation, le ministre de l'Industrie propose de tenir des enchères de spectre visant un bloc de 50 MHz du spectre des SSFE-3 en mars 2015, soit avant la tenue des enchères concernant la bande de fréquence de 2 500 MHz qui sont prévues pour avril 2015, et de réserver 30 MHz (ou 60 %) du spectre pour les nouveaux venus déjà en activité dans le secteur des services mobiles. Les entreprises de télécommunications qui offrent des services mobiles et dont la part du marché des abonnés des services mobiles est inférieure à 10 % à l'échelle nationale et à 20 % à l'échelle provinciale pourront présenter des soumissions visant le spectre réservé dans les zones de desserte où elles offrent des services à la population canadienne.

En mai 2014, le ministre de l'Industrie a proposé que soit interdit, pour une période de 20 ans, le transfert de toute bande de fréquence de 40 MHz du spectre des SSFE-4 aux grandes entreprises de télécommunications, soit les entreprises de télécommunications dont la part du marché des abonnés des services mobiles est supérieure à 10 % à l'échelle nationale et à 20 % à l'échelle provinciale. Les licences concernant ce spectre, qui n'ont jamais fait l'objet d'enchères, sont actuellement octroyées aux fournisseurs de services mobiles qui utilisent à la fois des réseaux par satellite et des réseaux terrestres au pays.

Le CRTC a également annoncé la tenue d'un certain nombre d'instances publiques, y compris des audiences, qui se poursuivront aux troisième et quatrième trimestres de 2014. Le 8 septembre 2014, le CRTC amorcera une audience publique concernant l'instance intitulée *Parlons télé*, qui vise à examiner le cadre sur lequel repose la distribution des services de télévision au Canada. En prévision de cette audience, TELUS et d'autres parties intéressées ont présenté leurs commentaires par écrit en juin 2014. Le 29 septembre 2014, le CRTC devrait amorcer une audience publique concernant son examen des services mobiles de gros, qui portera sur les tarifs relatifs au partage des pylônes et des emplacements et sur les tarifs d'itinérance liés aux services de gros, ainsi que sur les tarifs relatifs aux autres services de gros obligatoires que les entreprises de télécommunications offrant des services mobiles peuvent facturer aux autres fournisseurs de services mobiles canadiens. Le 24 novembre 2014, le CRTC amorcera une audience publique concernant les services filaires de gros, qui portera notamment sur le bien-fondé de rendre obligatoire l'accès par les concurrents aux services de fibre optique jusqu'aux locaux de l'abonné.

Pour de plus amples renseignements, se reporter à la *rubrique 10.1*, *« Questions de réglementation »*.

1.3 Faits saillants – données consolidées

Changements au sein de l'équipe de direction

Parallèlement aux changements au sein de l'équipe de direction annoncés le 31 mars 2014, les 14 candidats aux postes d'administrateurs ont été élus par les actionnaires lors de notre assemblée générale annuelle tenue le 8 mai 2014. Par suite de ladite assemblée, M. Darren Entwistle occupe le poste de président dirigeant du conseil d'administration, et M. R.H. (Dick) Auchinleck, le poste d'administrateur principal indépendant. Par ailleurs, M. Joe Natale a été promu au poste de président et chef de la direction et a été nommé administrateur de TELUS.

Clôture de l'émission de titres de créance de 1 milliard de dollars

Le 4 avril 2014, nous avons clôturé l'émission de titres de créance visant des billets de premier rang non garantis de 1 milliard de dollars en deux séries, soit des billets à 3,20 % d'un montant de 500 millions de dollars échéant le 5 avril 2021 et des billets à 4,85 % d'un montant de 500 millions de dollars échéant le 5 avril 2044. Le produit net a servi à rembourser un emprunt d'environ 914 millions de dollars effectué le 2 avril 2014 pour financer une tranche du prix d'achat des licences de spectre dans la bande de fréquence de 700 MHz, le reste ayant été affecté aux fins générales de la société.

Programmes de rachat d'actions

Le 12 décembre 2013, la Bourse de Toronto (la « TSX ») a approuvé notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant à racheter et à annuler, en 2014, un nombre maximal de 16 millions de nos actions ordinaires, pour un montant maximal de 500 millions de dollars. Ces rachats peuvent être effectués par l'intermédiaire de la TSX, de la Bourse de New York (« NYSE »), d'autres types de plateformes de négociation ou autrement, dans la mesure permise par les lois et règlements sur les valeurs mobilières applicables, au cours de la période s'échelonnant du 2 janvier 2014 au 31 décembre 2014. Ce nombre d'actions a représenté environ 2,6 % des actions ordinaires en circulation de TELUS à la date à laquelle l'avis d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités a été déposé auprès de la TSX. Les actions seront rachetées seulement au moment souhaité et si nous le jugeons souhaitable. Au 31 juillet 2014, en vertu de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2014, nous avions racheté environ 10,7 millions d'actions ordinaires à des fins d'annulation pour 410 millions de dollars, soit un prix moyen de 38,34 $ par action.

Pour de plus amples renseignements sur nos programmes pluriannuels de rachat d'actions, se reporter à la *rubrique 4.3*. Se reporter également à « *La capacité de maintenir et d'exécuter des programmes pluriannuels de rachat d'actions jusqu'en 2016 »,* à la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs.*

Remboursement de billets de série CE à 5,95 %

Aux termes de l'exercice de notre droit le 7 août 2014, tous nos billets de série CE à 5,95 % seront remboursés le 8 septembre 2014. En tenant pour hypothèse que ledit remboursement aura lieu, la prime estimative au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme qui sera comptabilisée au cours du trimestre se clôturant le 30 septembre 2014 devrait s'élever à environ 13 millions de dollars avant impôt.

Faits saillants – données consolidées

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2014	2013	Variation	**2014**	2013	Variation
Comptes consolidés de résultat						
Produits d'exploitation	**2 951**	2 826	4,4 %	**5 846**	5 582	4,7 %
Bénéfice d'exploitation	**629**	552	13,9 %	**1 243**	1 135	9,5 %
Bénéfice avant impôt	**514**	420	22,4 %	**1 026**	907	13,1 %
Bénéfice net	**381**	286	33,2 %	**758**	648	17,0 %
Bénéfice net par action de participation [1]						
Bénéfice par action (BPA) de base (en dollars)	**0,62**	0,44	40,9 %	**1,22**	0,99	23,2 %
BPA dilué (en dollars)	**0,62**	0,44	40,9 %	**1,22**	0,99	23,2 %
Dividendes déclarés par action de participation[1] (en dollars)	**0,38**	0,34	11,8 %	**0,74**	0,66	12,1 %
Nombre moyen pondéré d'actions de participation[1] en circulation, de base (en millions)	**617**	652	(5,4) %	**619**	653	(5,2) %
Tableaux consolidés des flux de trésorerie						
Entrées liées aux activités d'exploitation	**855**	707	20,9 %	**1 453**	1 436	1,2 %
Sorties liées aux activités d'investissement	**(1 517)**	(514)	(195,1) %	**(2 344)**	(1 050)	(123,2) %
Dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre)[2]	**(636)**	(511)	(24,5) %	**(1 132)**	(978)	(15,7) %
Entrées (sorties) liées aux activités de financement	**667**	57	n.s.	**612**	(221)	n.s.
Autres faits saillants						
Nombre de connexions d'abonnés[3] (en milliers)				**13 409**	13 156	1,9 %
BAIIA[4]	**1 073**	998	7,5 %	**2 150**	2 032	5,8 %
Coûts de restructuration et autres coûts similaires compris dans le BAIIA[4]	**11**	39	(71,8) %	**19**	50	(62,0) %
BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires[4]	**1 084**	1 037	4,5 %	**2 169**	2 082	4,2 %
Marge du BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires[5] (en %)	**36,7**	36,7	— pt	**37,1**	37,3	(0,2) pt
Flux de trésorerie disponibles[4]	**210**	192	9,4 %	**501**	550	(8,9) %
Ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires (fois)[4]				**2,21**	1,71	0,50

Abréviations utilisées dans le rapport de gestion : n.s. – non significatif; pts – points de pourcentage

1. Actions de participation : actions ordinaires depuis le 4 février 2013; actions ordinaires et actions sans droit de vote avant le 4 février 2013.
2. Les dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre) comprennent les actifs acquis relativement auxquels aucun paiement n'a encore été effectué; par conséquent, ces dépenses diffèrent des paiements en trésorerie au titre des immobilisations, compte non tenu des licences de spectre, présentés dans les tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie.
3. Le total du nombre d'appareils d'abonnés actifs aux services mobiles (excluant les abonnés de Public Mobile, qui sont tous des abonnés des services prépayés), de lignes d'accès au réseau, d'abonnés à Internet et d'abonnés au service TELUS TV (abonnés au service Télé OPTIK^{MC} et abonnés au service TELUS TV Satellite^{MD}) à la fin des périodes respectives, calculé à l'aide de renseignements tirés du système de facturation et d'autres systèmes. Avec prise d'effet au deuxième trimestre de 2013 et sur une base prospective, les abonnés aux services machine à machine sont exclus du nombre d'abonnés, conformément aux nouvelles pratiques de l'industrie. Le nombre de connexions d'abonnés cumulatif tient compte d'un ajustement du solde d'ouverture effectué le 1er avril 2013 afin d'éliminer environ 76 000 abonnés aux services machine à machine. Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2013, nous avons ajusté, sur une base prospective, le nombre d'abonnés des services mobiles postpayés de manière à supprimer les abonnés du service Mike^{MD}, étant donné que nous avons cessé de commercialiser les produits Mike et que nous avons amorcé la mise hors service du réseau iDEN. Le nombre cumulé de connexions d'abonnés tient compte d'un ajustement au 1er octobre 2013 effectué de manière à supprimer environ 94 000 abonnés au service Mike du nombre d'abonnés des services mobiles postpayés, nombre qui représente selon nous les abonnés qui ne sont pas susceptibles de migrer vers nos nouveaux services.
4. Mesures financières non définies par les PCGR. Se reporter à la *rubrique 11.1.*
5. BAIIA (excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires) en pourcentage des produits d'exploitation.

Faits saillants de l'exploitation

- Les **produits d'exploitation consolidés** ont augmenté d'un exercice à l'autre de 125 millions de dollars, ou 4,4 %, au deuxième trimestre de 2014, et de 264 millions de dollars, ou 4,7 %, au premier semestre de 2014. Les produits tirés des services de réseau mobile se sont accrus de 85 millions de dollars, ou 6,1 %, au deuxième trimestre, et de 157 millions de dollars, ou 5,7 %, au cours du semestre, en raison des ajouts d'abonnés, de l'utilisation accrue des services de transmission de données, de l'accroissement des volumes de services de transmission de données en itinérance, ainsi que des produits tirés de Public Mobile. Les produits tirés des services filaires de transmission de données ont augmenté d'un exercice à l'autre de 69 millions de dollars, ou 8,7 %, au deuxième trimestre, et de 147 millions de dollars, ou 9,4 %, au premier semestre de 2014, résultats qui tiennent à la croissance des produits tirés des services Internet et des services de transmission de données améliorés, des services TELUS TV, de l'impartition des processus d'affaires ainsi que des services TELUS Santé. Cette augmentation des produits tirés des services filaires de transmission de données a été neutralisée en partie par la diminution continue des produits tirés des services filaires de transmission de la voix existants. En excluant Public Mobile, les produits d'exploitation consolidés se sont élevés à 2 926 millions de dollars, soit une hausse de 3,5 %, au deuxième trimestre de 2014, et à 5 797 millions de dollars, soit une hausse de 3,9 %, au premier semestre de 2014.

  En excluant Public Mobile, les produits mensuels moyens par appareil d'abonné (les « PMAA ») combinés tirés des services mobiles se sont établis à 62,51 $ au deuxième trimestre de 2014, soit une hausse de 1,39 $, ou 2,3 %, par rapport à la période correspondante de 2013. Pour le premier semestre de 2014, les PMAA combinés tirés des services mobiles se sont élevés à 61,87 $, soit une hausse de 1,24 $, ou 2,0 %, par rapport à la période correspondante de 2013. Ces augmentations découlent de l'utilisation accrue des services de transmission de données et des services d'itinérance, ainsi que de la plus importante composition des abonnés des services postpayés, facteurs neutralisés en partie par une réduction des produits tirés des services de transmission de la voix. Les abonnés des services postpayés représentent 87,3 % du total du nombre d'abonnés au 30 juin 2014, par rapport à 86 % au 30 juin 2013.

- Au cours de la période de 12 mois close le 30 juin 2014, le nombre de connexions d'abonnés a augmenté de 253 000, compte tenu des ajustements au titre des services mobiles effectués au 1er octobre 2013 relativement aux abonnés au service Mike. Cela représente une hausse de 2,2 % du nombre d'abonnés aux services mobiles (en excluant les abonnés de Public Mobile), une croissance de 16 % du nombre d'abonnés au service TELUS TV et une croissance de 5,6 % du nombre d'abonnés au service Internet haute vitesse, résultats neutralisés en partie par la réduction de 3,3 % du total des lignes d'accès au réseau.

  Les ajouts nets d'abonnés aux services mobiles postpayés se sont établis à 78 000 au deuxième trimestre et à 126 000 au premier semestre de 2014, par rapport à 100 000 au deuxième trimestre et à 159 000 au premier semestre de 2013. Ces baisses résultent du ralentissement de la croissance au sein de l'industrie et d'une vive concurrence, facteurs neutralisés en partie par un faible taux de désabonnement, qui s'explique par nos initiatives accordant la priorité aux clients et par nos efforts déployés pour fidéliser les abonnés. Le taux de désabonnement mensuel des abonnés des services postpayés s'est établi à 0,90 % au deuxième trimestre et à 0,94 % au premier semestre de 2014, comparativement à 1,03 % au deuxième trimestre et à 1,07 % au premier semestre de 2013. Ces résultats concordent avec nos plus faibles taux de désabonnement comptabilisés au deuxième trimestre de 2006.

- Le **BAIIA** s'est accru d'un exercice à l'autre de 75 millions de dollars, ou 7,5 %, au deuxième trimestre de 2014, et de 118 millions de dollars, ou 5,8 %, au premier semestre de 2014. Le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires a augmenté d'un exercice à l'autre de 47 millions de dollars, ou 4,5 %, au deuxième trimestre de 2014 et de 87 millions de dollars, ou 4,2 %, au premier semestre de 2014. Ces résultats à la hausse reflètent la croissance des produits tirés du réseau mobile et les produits tirés des services filaires de transmission de données. Le BAIIA consolidé excluant Public Mobile s'est chiffré à 1 075 millions de dollars au deuxième trimestre et à 2 162 millions de dollars au premier semestre de 2014, soit une hausse de 7,8 % et de 6,4 %, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2013.

- Le **bénéfice d'exploitation** a augmenté d'un exercice à l'autre de 77 millions de dollars, ou environ 14 %, au deuxième trimestre de 2014 et de 108 millions de dollars, ou 9,5 %, au premier semestre de 2014. L'augmentation au deuxième trimestre de 2014 tient à la croissance d'un exercice à l'autre du BAIIA et à la légère diminution du total de la dotation aux amortissements. L'augmentation au premier semestre de 2014 découle de la croissance d'un exercice à l'autre du BAIIA, facteur neutralisé en partie par l'augmentation du total de la dotation aux amortissements pour le semestre.

- Le **bénéfice avant impôt** a augmenté d'un exercice à l'autre de 94 millions de dollars, ou 22 %, au deuxième trimestre de 2014 et de 119 millions de dollars, ou 13 %, au premier semestre de 2014. La hausse du bénéfice d'exploitation a été neutralisée en partie par l'accroissement des coûts de financement découlant de nos activités de refinancement en 2013 et en 2014. La hausse des coûts de financement en 2014 découle de l'augmentation du solde moyen de la dette à long terme, facteur neutralisé en partie par la diminution du montant net des charges d'intérêts au titre des régimes à prestations définies du personnel. Les coûts de financement en 2013 tenaient compte d'une charge avant impôt de 23 millions de dollars au titre du remboursement par anticipation des billets de série CF effectué en mai 2013.
- L'**impôt sur le résultat** a diminué d'un exercice à l'autre de 1 million de dollars, ou 0,7 %, au deuxième trimestre de 2014. Au premier semestre de 2014, l'impôt sur le résultat s'est accru de 9 millions de dollars, ou 3,5 %, résultat qui reflète principalement la hausse du bénéfice avant impôt. L'impôt sur le résultat au premier semestre de 2013 tenait compte de la comptabilisation, au deuxième trimestre, d'un ajustement de 22 millions de dollars relatif à la réévaluation des passifs d'impôt différé découlant de la hausse du taux d'imposition des sociétés en Colombie-Britannique, qui est passé de 10 % à 11 % et dont l'application est rétroactive au 1er avril 2013.
- Le **bénéfice net** a augmenté d'un exercice à l'autre de 95 millions de dollars, ou 33 %, au deuxième trimestre de 2014 et de 110 millions de dollars, ou 17 %, au premier semestre de 2014. En excluant Public Mobile, le bénéfice net s'est accru de 98 millions de dollars, ou 34 %, au deuxième trimestre de 2014, et de 122 millions de dollars, ou 19 %, au premier semestre de 2014. En excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires, la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme effectué en mai 2013 et les ajustements liés à l'impôt, le bénéfice s'est accru d'un exercice à l'autre de 33 millions de dollars, ou 9,3 %, au deuxième trimestre de 2014, et de 51 millions de dollars, ou 7,1 %, au premier semestre de 2014.

Analyse du bénéfice net

	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
(en millions de dollars)	**2014**	2013	Variation	**2014**	2013	Variation
Bénéfice net	**381**	286	33,2 %	**758**	648	17,0 %
Ajouter (déduire) :						
Coûts de restructuration et autres coûts similaires après impôt	**8**	29	(72,4) %	**14**	37	(62,2) %
Prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme après impôt	**—**	17	n.s.	**—**	17	n.s.
Ajustements défavorables (favorables) liés à l'impôt (se reporter à la *rubrique 5.2*)	**(2)**	22	n.s.	**(2)**	17	n.s.
Bénéfice net compte non tenu des éléments ci-dessus	**387**	354	9,3 %	**770**	719	7,1 %

- Le **bénéfice par action (BPA) de base** a augmenté d'un exercice à l'autre de 0,18 $, ou 41 %, au deuxième trimestre de 2014 et de 0,23 $, ou 23 %, au premier semestre de 2014. En excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires, la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme en mai 2013 et les ajustements liés à l'impôt, le BPA de base a augmenté d'un exercice à l'autre d'environ 0,09 $, ou 17 %, au deuxième trimestre de 2014, et de 0,14 $, ou 13 %, au premier semestre de 2014. L'incidence de Public Mobile sur le BPA de base s'est établie à néant au deuxième trimestre de 2014 et a donné lieu à une augmentation d'environ 0,02 $ au premier semestre de 2014. Une tranche d'environ 0,04 $ de l'augmentation d'un exercice à l'autre tient du BPA de base au deuxième trimestre et une tranche de 0,08 $ de l'augmentation au premier semestre de 2014 tiennent à la réduction du nombre d'actions découlant de nos offres publiques de rachat dans le cours normal des activités de 2014; la tranche restante découle de l'accroissement du BAIIA.

Analyse du BPA de base (en dollars)

	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2014	2013	Variation	**2014**	2013	Variation
BPA de base	**0,62**	0,44	40,9 %	**1,22**	0,99	23,2 %
Ajouter :						
Coûts de restructuration et autres coûts similaires après impôt, par action	**0,01**	0,04	(75,0) %	**0,02**	0,06	(5,6) %
Prime au titre du remboursement de la dette à long terme après impôt, par action	—	0,03	n.s.	—	0,03	n.s.
Ajustements défavorables liés à l'impôt, par action (se reporter à la *rubrique 5.2*)	—	0,03	n.s.	—	0,02	n.s.
BPA de base compte non tenu des éléments ci-dessus	**0,63**	0,54	16,7 %	**1,24**	1,10	12,7 %

- Les **dividendes déclarés par action de participation** ont totalisé 0,38 $ au deuxième trimestre de 2014, en hausse de 12 % par rapport au deuxième trimestre de 2013. Le 6 août 2014, le conseil a déclaré un dividende pour le troisième trimestre de 0,38 $ par action sur les actions ordinaires émises et en circulation de la société, payable le 1er octobre 2014 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 10 septembre 2014. Le dividende déclaré pour le troisième trimestre reflète une augmentation de 0,04 $ par action, ou 12 %, par rapport au dividende par action de 0,34 $ déclaré à l'exercice précédent, ce qui est conforme à notre programme pluriannuel de croissance des dividendes décrit à la *rubrique 4.3*.

- **Incidences de l'acquisition de Public Mobile Holdings Inc.**
  Le 29 novembre 2013, nous avons acquis 100 % de Public Mobile, un exploitant canadien de téléphonie mobile dont les principaux marchés se trouvent à Toronto et à Montréal. Cet investissement a pour objectif d'accroître notre secteur des services mobiles, et notamment d'acquérir des licences de spectre additionnelles. La migration des clients de Public Mobile vers notre réseau 4G a débuté en mai 2014 et devrait prendre fin au troisième trimestre de 2014.

  L'apport de Public Mobile à nos résultats financiers pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2014 s'est traduit par une augmentation des produits du secteur des services mobiles de 25 millions de dollars au deuxième trimestre de 2014 et de 49 millions de dollars au premier semestre de 2014, par une diminution du BAIIA du secteur des services mobiles de 2 millions de dollars au deuxième trimestre de 2014 et de 12 millions de dollars au premier semestre de 2014, et par une réduction du bénéfice net de 3 millions de dollars, ou néant par action, au deuxième trimestre de 2014, et de 12 millions de dollars, ou environ 0,02 $ par action, au premier semestre de 2014.

Faits saillants – situation de trésorerie et sources de financement

- Le **ratio de la dette nette par rapport au BAIIA (excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires)** au 30 juin 2014 était de 2,21 fois, en hausse par rapport à 1,97 fois au 31 mars 2014, résultat qui tient au fait que l'accroissement de la dette nette a été neutralisé en partie seulement par la croissance du BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires. Notre fourchette à long terme visée pour ce ratio est de 1,50 à 2,00 fois. À la fin du deuxième trimestre de 2014, ce ratio sortait légèrement de la fourchette à long terme visée par notre politique, en raison du financement de l'acquisition de licences de spectre dans la bande de fréquence de 700 MHz. Nous nous attendons à ce qu'il revienne dans cette fourchette à moyen terme, car nous sommes d'avis que la ligne directrice de notre politique contribue au maintien des notations du crédit de première qualité qui nous sont attribuées. Bien que le ratio excède temporairement la fourchette à long terme visée, nous respectons les clauses restrictives de notre facilité de crédit renouvelable, en vertu desquelles nous ne pouvons laisser le ratio de levier financier consolidé de TELUS (tel qu'il est défini dans la facilité de crédit) dépasser 4,00:1,00.

- Les **entrées liées aux activités d'exploitation** ont augmenté d'un exercice à l'autre de 148 millions de dollars au deuxième trimestre et de 17 millions de dollars au premier semestre de 2014. Les augmentations découlent principalement de l'accroissement du BAIIA consolidé et de la diminution des cotisations aux régimes à prestations définies du personnel, facteurs neutralisés en partie par les variations du fonds de roulement et par d'autres variations nettes.

- Les **sorties liées aux activités d'investissement** se sont accrues d'un exercice à l'autre de 1,0 milliard de dollars au deuxième trimestre et de 1,3 milliard de dollars au premier semestre de 2014, en raison principalement de la hausse des dépenses d'investissement et du paiement relatif aux licences de spectre dans la bande de fréquence de 700 MHz. Les **dépenses d'investissement** (excluant les licences de spectre) ont augmenté d'un exercice à l'autre de 125 millions de dollars au deuxième trimestre et de 154 millions de dollars au cours du semestre, en raison essentiellement des investissements continus dans l'infrastructure à large bande pour les services filaires et les services mobiles, dans les initiatives visant la résilience et la fiabilité du réseau et des systèmes afin de soutenir nos initiatives accordant la priorité aux clients et la croissance du nombre d'abonnés, afin d'accroître la couverture, la vitesse et la capacité du réseau, et dans les initiatives visant à préparer le réseau et les systèmes à la mise hors service future d'actifs existants.
- Les **entrées liées aux activités de financement** ont augmenté d'un exercice à l'autre de 610 millions de dollars au deuxième trimestre, résultat qui reflète une augmentation nette des titres de créance à long terme émis, facteur neutralisé en partie par les rachats d'actions ordinaires en vertu de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2014 et par les versements de dividendes. Au premier semestre de 2014, les entrées liées aux activités de financement se sont élevées à 612 millions de dollars, comparativement à des sorties liées aux activités de financement de 221 millions de dollars au premier semestre de 2013; l'augmentation reflète les mêmes facteurs que ceux ayant influé sur les résultats du deuxième trimestre, facteurs qui ont été neutralisés en partie par la réduction des emprunts à court terme (se reporter à la *rubrique 7.4*).

  Au cours du premier semestre de 2014, le montant en trésorerie qui revient aux actionnaires s'est établi à 795 millions de dollars, et se compose d'un montant de 446 millions de dollars au titre des dividendes versés et d'un montant de 349 millions de dollars au titre des rachats d'actions dans le cadre de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2014. Pour des renseignements plus détaillés sur notre programme pluriannuel de croissance des dividendes et sur nos programmes pluriannuels de rachat d'actions, se reporter à la *rubrique 4.3* et à la *rubrique 7.4*.

  Aux termes de l'exercice de notre droit le 7 août 2014, tous nos billets de série CE à 5,95 % seront remboursés le 8 septembre 2014. En tenant pour hypothèse que ledit remboursement aura lieu, la prime estimative au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme qui sera comptabilisée au cours du trimestre se clôturant le 30 septembre 2014 devrait s'élever à environ 13 millions de dollars avant impôt.
- Les **flux de trésorerie disponibles** se sont établis à 210 millions de dollars au deuxième trimestre de 2014 et à 501 millions de dollars au premier semestre de 2014, soit une augmentation d'un exercice à l'autre de 18 millions de dollars au cours du trimestre et une diminution de 49 millions de dollars au cours du premier semestre de 2014. L'augmentation au cours du trimestre tient principalement à la croissance du BAIIA et à la réduction des cotisations de l'employeur aux régimes à prestations définies du personnel, facteurs neutralisés en partie par la hausse des dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre) et des paiements d'impôt sur le résultat. La diminution au cours du semestre reflète l'augmentation des dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre) et des paiements d'impôt sur le résultat, facteur neutralisé en partie par la croissance du BAIIA.

2. Activités principales et stratégie

L'analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie dans sa totalité à la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du rapport de gestion.

Nos activités principales sont décrites dans notre rapport de gestion annuel 2013.

Impératifs stratégiques

Depuis 2000, nous avons maintenu une orientation stratégique constante visant à tirer parti de la puissance d'Internet afin d'apporter aux Canadiens les meilleures solutions au foyer, au travail, et en mouvement. Nous nous concentrons sur nos principales activités de télécommunications au Canada, qui sont étayées par nos centres de service à la clientèle internationaux et par nos capacités en matière d'impartition.

En 2000, nous avons formulé six impératifs stratégiques qui demeurent pertinents en ce qui a trait à la croissance future, en dépit de l'évolution des contextes réglementaire, technologique et concurrentiel. Ces six impératifs stratégiques continuent d'orienter nos interventions et de contribuer à l'atteinte de nos objectifs financiers. Pour que des progrès soient réalisés relativement à ces initiatives stratégiques à long terme et afin de composer avec les occasions et les défis qui se présentent à court terme, nous établissons de nouveaux objectifs à chaque exercice, lesquels font l'objet d'une analyse plus détaillée à la *rubrique 3*.

Cibler inlassablement les marchés en croissance pour les services de transmission de données, IP et mobiles

Les produits tirés des services mobiles externes et des services filaires de transmission de données se sont établis à 2,5 milliards de dollars au deuxième trimestre de 2014, soit une hausse de 163 millions de dollars, ou 7,1 %, par rapport à la période correspondante de 2013. Les produits tirés des services filaires de transmission de la voix et autres produits ainsi que les autres produits d'exploitation se sont élevés à 473 millions de dollars, soit une baisse d'un exercice à l'autre de 35 millions de dollars, ou 6,9 %. Les produits tirés des services mobiles et des services filaires de transmission de données représentent 84 % des produits consolidés de TELUS au premier semestre de 2014, soit une hausse de trois points de pourcentage par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Offrir des solutions intégrées qui démarquent TELUS de ses concurrents

En juin 2014, l'Association canadienne des chefs de police (l'« ACCP ») a honoré TELUS en adoptant une motion pour appuyer officiellement TELUS AVERTI (Internet et téléphones intelligents en toute sécurité), un programme éducatif unique qui aide les familles canadiennes à faire une utilisation sécuritaire des services en ligne. Les familles peuvent se procurer le matériel et les ressources de ce programme par l'entremise des services de police et d'autres partenaires de TELUS AVERTI, y compris la Fondation Amanda Todd, Bullying.org, le Centre canadien de protection de l'enfance, Hockey Canada, HabiloMédias et PREVNet.

Fidèles à notre engagement visant à redonner aux collectivités et à mettre nos technologies au service des collectivités, nous avons conclu un partenariat avec Médecins du Monde Canada aux fins du lancement de sa toute première clinique mobile à Montréal, en juin 2014. Cette clinique est dotée de la technologie DME de TELUS Santé, qui lui permettra d'offrir des soins médicaux à Montréal.

En mai 2014, nous avons lancé le service Business Optik TV, qui s'adresse aux petites entreprises clientes de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. Grâce à ce service, nous pouvons maintenant répondre aux besoins des petites entreprises en matière de téléphones de bureau, d'Internet, de services de télévision et de mobilité. Le service Business Optik TV a été conçu à l'intention des petites entreprises de l'industrie du tourisme d'accueil qui disposent d'une salle d'attente. Il comprend un vaste choix de chaînes de télévision, la programmation haute définition incluant jusqu'à 90 chaînes.

Également en mai 2014, Interbrand, une agence internationale de services-conseils sur les marques, a publié son rapport des meilleures marques canadiennes, et TELUS fait pour la première fois partie des dix meilleures marques. Interbrand reconnaît que notre démarche accordant la priorité aux clients nous différencie, et que TELUS est « un pionnier du secteur des télécommunications qui redéfinit les attentes des consommateurs ». Selon Interbrand, cette année, la valeur de notre marque s'est accrue de 46 % par rapport à 2012, pour s'établir à 2,9 milliards de dollars, soit la deuxième augmentation la plus importante de toutes celles enregistrées par les autres sociétés canadiennes évaluées.

Se doter de moyens nationaux pour les services de transmission de données, IP, de transmission de la voix et mobiles

En 2014, nous continuons d'investir dans l'élargissement et la mise à niveau de notre infrastructure à large bande et de notre réseau 4G LTE, ainsi que dans les initiatives visant à assurer la résilience et la fiabilité du réseau et des systèmes, afin d'accroître la vitesse et la capacité disponibles pour les services Internet, de brancher plus de foyers et d'entreprises au service Internet haute vitesse, et d'accroître la portée du service Télé OPTIK.

Au cours du trimestre, nous avons amorcé le déploiement du spectre sans fil dans la bande de fréquence de 700 MHz acquis récemment, qui nous permettra de continuer à offrir à tous les clients de TELUS au pays une connectivité large bande mobile améliorée, en tirant parti de notre réseau national 4G LTE existant. Le déploiement de ce spectre nous aidera à continuer d'assurer la vitesse, la capacité et la couverture du réseau pour nos clients, d'accroître la couverture de notre réseau LTE dans les régions rurales, et d'accroître davantage notre couverture en milieu urbain.

Créer des partenariats et procéder à des acquisitions et à des désinvestissements pour accélérer la mise en œuvre de la stratégie de TELUS et concentrer les ressources de TELUS sur ses activités de base
En avril 2014, Data & Audio-Visual Enterprises Holdings Inc. (« Mobilicity ») a annoncé une transaction proposée assurant la poursuite des services offerts à ses clients, en vertu de laquelle TELUS acquerrait Mobilicity, sous réserve de certaines conditions. En mai 2014, l'entente conclue avec Mobilicity a été résiliée.

Pénétrer le marché comme une seule et même équipe, sous une seule marque, et en mettant en œuvre une stratégie unique
Notre grande priorité depuis 2010 a été de nous concentrer d'abord sur les clients alors que nous nous efforçons d'offrir constamment une expérience client exceptionnelle et de conquérir le cœur et l'esprit des Canadiens dans le but de devenir la société la plus recommandée dans les marchés où nous offrons des services. Pour une troisième année de suite, le service Koodo Mobile s'est classé au premier rang parmi les fournisseurs de services mobiles autonomes, en ce qui concerne le degré de satisfaction des clients, dans le cadre de l'étude annuelle 2014 sur l'expérience totale des clients de services mobiles au Canada publiée par J.D. Power en mai 2014.

Nos quatre engagements en matière d'expérience client qui étayent nos objectifs internes et nos priorités et nous aident à offrir une expérience supérieure à nos clients sont les suivants :

- Nous prenons en main chaque expérience client;
- Nous travaillons en équipe pour respecter nos promesses;
- Nous tirons des leçons des commentaires fournis par nos clients et prenons des mesures pour nous améliorer, chaque jour;
- Nous sommes aimables, serviables et pleins de sollicitude.

3. Priorités de la société pour 2014

L'analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie dans sa totalité à la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du rapport de gestion.

Nous confirmons nos priorités ou en établissons de nouvelles à chaque exercice en vue de faire progresser les impératifs stratégiques à long terme de TELUS et de nous pencher sur les occasions d'affaires et les défis à court terme.

Priorités de la société pour 2014

Fournir aux clients des produits alignés sur la promesse de marque « le futur est simple[MD] » de TELUS en accordant la priorité aux clients, et chercher à atteindre notre place de chef de file mondial pour ce qui est de la probabilité que nos clients recommandent nos produits, nos services et les membres de notre équipe
Rehausser notre culture gagnante afin de bénéficier d'un avantage concurrentiel soutenu, notamment en donnant avec compassion aux collectivités que nous servons
Améliorer notre fiabilité, notre efficience et notre efficacité opérationnelles
Accroître notre avantage concurrentiel en faisant preuve d'un leadership technologique fiable et axé sur les clients
Accroître la position de chef de file de TELUS dans ses marchés choisis des entreprises et du secteur public
Accroître la position de chef de file de TELUS en ce qui concerne la gestion des renseignements de santé

4. Capacités

L'analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie dans sa totalité à la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du rapport de gestion.

4.1 Principaux marchés et concurrents

Pour une analyse complète de nos principaux marchés, de même qu'un aperçu de la concurrence, se reporter à la *rubrique 4.1* de notre rapport de gestion annuel 2013. L'analyse suivante reflète les changements survenus au deuxième trimestre de 2014.

En 2014, nous continuons d'afficher l'un des taux de désabonnement les plus faibles à l'échelle mondiale. Le deuxième trimestre de 2014 représente le quatrième trimestre consécutif au cours duquel le taux de désabonnement des abonnés des services postpayés s'est avéré inférieur à 1 %, soit un résultat identique à notre plus faible taux de désabonnement enregistré au deuxième trimestre de 2006. Ce résultat constitue un autre exemple du succès de notre culture distincte accordant la priorité aux clients et de l'attention que nous continuons de prêter à la prestation d'un service à la clientèle exceptionnel, facteurs conjugués à l'offre de nouveaux produits et services attrayants.

Secteur des services mobiles

En 2014, nous avons acquis du spectre dans la bande de fréquence de 700 MHz, et lorsque le déploiement de ce spectre sera terminé, nous commencerons à l'exploiter de manière à ce que nos abonnés puissent en bénéficier plus tard au cours de l'exercice. Au 30 juin 2014, notre réseau 4G LTE couvrait plus de 84 % de la population canadienne, soit une augmentation par rapport à plus de 74 % de la population canadienne au 30 juin 2013. À l'extérieur des zones de couverture du réseau LTE, les appareils fondés sur la technologie LTE que nous offrons fonctionnent également sur notre réseau HSPA+, qui couvrait 99 % de la population au 30 juin 2014.

En juillet 2014, le gouvernement fédéral a franchi une autre étape de son plan visant à créer un quatrième exploitant de services mobiles au pays en réservant du spectre pour les petites entreprises de télécommunications dans le cadre des enchères concernant le spectre des SSFE-3 annoncées récemment.

Secteur des services filaires

Nous continuons d'investir dans les collectivités urbaines et rurales et nous nous engageons à offrir des capacités de réseau au plus grand nombre possible de foyers canadiens. Au cours du deuxième trimestre de 2014, nous avons accru le déploiement de la fibre optique en branchant directement plus de foyers et d'entreprises aux installations de fibre optique, nous avons accru les vitesses du service Internet à large bande, nous avons également accru le nombre de vidéos sur demande offertes dans le cadre du service télévision sur IP ainsi que le contenu haute définition, et nous avons amélioré la commercialisation des produits et des services groupés de transmission de données. Nous continuerons également d'investir dans nos centres de données Internet à la fine pointe de la technologie, et de créer une infrastructure informatique évoluée et diversifiée à l'échelle régionale au Canada. Au 30 juin 2014, plus de 2,8 millions de foyers en Colombie-Britannique, en Alberta et dans l'est du Québec, comparativement à environ 2,5 millions de foyers au 30 juin 2013, bénéficiaient de notre couverture à large bande haute vitesse.

4.2 Ressources opérationnelles

Pour une analyse de nos ressources opérationnelles, se reporter à la *rubrique 4.2* de notre rapport de gestion annuel 2013.

4.3 Situation de trésorerie et sources de financement

Politiques financières liées à la structure du capital

Nous gérons le capital dans le but de maintenir une structure du capital souple qui optimise le coût et la disponibilité du capital en fonction d'un risque acceptable.

Dans notre définition du capital et aux fins de la gestion du capital, nous incluons les actions ordinaires (excluant le cumul des autres éléments du résultat global), la dette à long terme (y compris tous les actifs ou passifs de couverture connexes, déduction faite des montants inscrits dans le cumul des autres éléments du résultat global), la trésorerie et les placements temporaires, ainsi que les créances clients titrisées.

Nous gérons notre structure du capital et ajustons celle-ci en fonction des variations de la conjoncture et des risques liés à notre infrastructure de télécommunications. Afin de maintenir ou d'ajuster notre structure du capital, nous pouvons ajuster le montant des dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires de TELUS, pouvons racheter des actions à des fins d'annulation dans le cadre d'offres permises de rachat dans le cours normal des activités, pouvons émettre de nouvelles actions, pouvons émettre de nouveaux titres de créance, pouvons émettre de nouveaux titres de créance afin de remplacer une dette existante dotée de caractéristiques différentes, ou pouvons accroître ou réduire le montant des créances clients vendues à une fiducie de titrisation sans lien de dépendance.

Nous surveillons le capital au moyen de diverses mesures, notamment le ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires, ainsi que le ratio de distribution. Se reporter aux descriptions, à la *rubrique 11.1*.

Plan financier et plan de gestion de la structure du capital

Compte rendu – Plan financier et plan de gestion de la structure du capital

Payer des dividendes aux détenteurs d'actions ordinaires de TELUS en vertu de notre programme pluriannuel de croissance des dividendes

- Le 7 mai 2014, un dividende pour le deuxième trimestre de 0,38 $ par action a été déclaré sur nos actions ordinaires émises et en circulation; ce dividende a été versé le 2 juillet 2014 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 10 juin 2014. Le dividende déclaré pour le deuxième trimestre de 2014 reflète une hausse de 12 % par rapport au dividende de 0,34 $ par action versé en juillet 2013.
- Le 6 août 2014, notre conseil d'administration a déclaré un dividende pour le troisième trimestre de 0,38 $ par action sur les actions ordinaires émises et en circulation de la société, payable le 1er octobre 2014 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 10 septembre 2014. Ce dividende reflète une hausse de 0,04 $, ou 12 %, par rapport au dividende de 0,34 $ par action versé à l'exercice précédent, ce qui est conforme au plan en vertu duquel nous comptons effectuer une hausse de dividendes annuelle se situant aux alentours de 10 % jusqu'en 2016.

Racheter des actions ordinaires de TELUS aux fins d'annulation dans le cadre de nos programmes pluriannuels de rachat d'actions

- Le 12 décembre 2013, la TSX a approuvé notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant à racheter et à annuler, en 2014, un nombre maximal de 16 millions de nos actions ordinaires, pour un montant maximal de 500 millions de dollars. Ces rachats sont effectués par l'intermédiaire de la TSX, de la NYSE, d'autres types de plateformes de négociation ou autrement, dans la mesure permise par les lois et règlements sur les valeurs mobilières applicables, au cours de la période s'échelonnant du 2 janvier 2014 au 31 décembre 2014. Ce nombre d'actions représentait environ 2,6 % des actions ordinaires en circulation de TELUS à la date à laquelle l'avis d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités a été déposé auprès de la TSX, et les actions seront rachetées seulement au moment souhaité et si nous le jugeons souhaitable. En vertu des règles de la TSX, le nombre maximal d'actions ordinaires qui peuvent être rachetées au cours d'un même jour de Bourse à la TSX est de 421 589 (soit 25 % du volume de transactions quotidien moyen relatif aux actions ordinaires de TELUS pour le semestre précédant la date à laquelle l'avis d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités a été déposé auprès de la TSX) sous réserve de certaines restrictions liées aux achats en bloc. Au 31 juillet 2014, nous avions racheté, à des fins d'annulation, environ 10,7 millions d'actions ordinaires pour 410 millions de dollars, au prix moyen de 38,34 $ par action, en vertu de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités.
- Nous avons également mis en place un programme de rachat d'actions automatique avec un courtier, qui nous permettra de racheter des actions ordinaires en vertu de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités à des moments auxquels nous ne serions pas autorisés à négocier nos actions pendant les périodes internes d'interdiction de transiger, y compris les périodes trimestrielles prévues à cet effet. Les rachats seront déterminés par le courtier à sa seule discrétion, selon les paramètres établis par TELUS avant toute période d'interdiction de transiger, conformément aux règles de la TSX, aux lois sur les valeurs mobilières applicables et aux conditions de l'accord conclu entre le courtier et TELUS. Le programme de rachat d'actions automatique a été approuvé par la TSX et exécuté le 2 janvier 2014; il pourrait être exécuté de temps à autre par la suite. Tous les autres rachats d'actions en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités seront effectués au gré de la société.
- Rien ne garantit que nous exécuterons notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2014, ni que nous renouvellerons notre offre pour 2015 et 2016. Se reporter à *« La capacité de maintenir et d'exécuter des programmes pluriannuels de rachat d'actions jusqu'en 2016 »*, à la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs*.

Utiliser le produit des créances clients titrisées (présentées comme des emprunts à court terme), les facilités bancaires, le papier commercial et le réinvestissement des dividendes, au besoin, pour compléter les flux de trésorerie disponibles et combler les autres besoins de trésorerie

- Nous avons augmenté l'encours du papier commercial, le portant de 626 millions de dollars au 31 mars 2014 à 697 millions de dollars au 30 juin 2014, aux fins générales de la société. Le solde au 31 décembre 2013 était de néant.
- Le produit des créances clients titrisées s'est élevé à 100 millions de dollars au deuxième trimestre de 2014, soit un montant inchangé par rapport au premier trimestre de 2014.

Maintenir la conformité aux objectifs, aux politiques et aux lignes directrices sur le plan financier

De temps à autre, il se pourrait que nos résultats sortent de la fourchette à long terme visée par notre politique, mais nous ferons de notre mieux pour qu'ils reviennent dans cette fourchette, car nous sommes d'avis que la ligne directrice de notre politique contribue au maintien des notations du crédit de première qualité qui nous sont attribuées.

- Maintenir des notations du crédit de première qualité se situant dans la fourchette BBB+ à A-, ou des notations équivalentes – Au 7 août 2014, les notations du crédit de première qualité attribuées par les quatre agences de notation qui couvrent TELUS se situaient dans la fourchette visée.
- Ratio de la dette nette par rapport au BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires de 1,50 à 2,00 fois – Se reporter à la *rubrique 7.5, « Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement »*.
- Indication à l'égard du ratio de distribution de 65 % à 75 % des bénéfices nets prévisibles sur une base prospective – Se reporter à la *rubrique 7.5, « Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement »*.
- Maintenir des liquidités inutilisées d'au moins 1 milliard de dollars – Se reporter à la *rubrique 7.6, « Facilités de crédit »*.

4.4 Changements au contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il n'y a eu aucun changement concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

5. Analyse des résultats d'exploitation

L'analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie dans sa totalité à la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du rapport de gestion.

5.1 Généralités

Nos secteurs opérationnels constituant des secteurs à présenter sont les services mobiles et les services filaires. L'information sectorielle présentée à la *note 5* des états financiers consolidés intermédiaires est régulièrement communiquée à notre chef de la direction (le principal décideur opérationnel).

5.2 Sommaire des résultats trimestriels consolidés et tendances

Sommaire des résultats trimestriels

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	**T2 2014**	**T1 2014**	T4 2013	T3 2013	T2 2013	T1 2013	T4 2012	T3 2012
Produits d'exploitation	**2 951**	**2 895**	2 948	2 874	2 826	2 756	2 851	2 774
Charges d'exploitation								
Achat de biens et services	**1 268**	**1 222**	1 349	1 237	1 222	1 154	1 330	1 222
Charge au titre des avantages du personnel	**610**	**596**	648	602	606	568	603	562
Dotation aux amortissements	**444**	**463**	461	445	446	451	478	461
Total des charges d'exploitation	**2 322**	**2 281**	2 458	2 284	2 274	2 173	2 411	2 245
Bénéfice d'exploitation	**629**	**614**	490	590	552	583	440	529
Coûts de financement	**115**	**102**	110	109	132	96	96	96
Bénéfice avant impôt	**514**	**512**	380	481	420	487	344	433
Charge d'impôt sur le résultat	**133**	**135**	90	125	134	125	81	110
Bénéfice net et bénéfice net attribuable aux actions de participation	**381**	**377**	290	356	286	362	263	323
Bénéfice net par action de participation[1]								
– De base	**0,62**	**0,61**	0,47	0,56	0,44	0,56	0,40	0,49
– Dilué	**0,62**	**0,60**	0,46	0,56	0,44	0,55	0,40	0,49
Dividendes déclarés par action de participation[1]	**0,38**	**0,36**	0,36	0,34	0,34	0,32	0,32	0,305
Information supplémentaire								
BAIIA[2]	**1 073**	**1 077**	951	1 035	998	1 034	918	990
Coûts de restructuration et autres coûts similaires compris dans le BAIIA[2]	**11**	**8**	33	15	39	11	19	3
BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires[2]	**1 084**	**1 085**	984	1 050	1 037	1 045	937	993
Flux de trésorerie disponibles[2]	**210**	**291**	136	365	192	358	263	426

1. Ajusté pour tenir compte du fractionnement d'actions à raison de deux pour une effectué le 16 avril 2013
2. Se reporter à la *rubrique 11.1, « Mesures financières non définies par les PCGR ».*

Tendances

La tendance observée au chapitre des produits consolidés continue de refléter i) la croissance d'un exercice à l'autre des produits tirés du réseau mobile, en raison de l'accroissement du nombre d'abonnés et de l'utilisation accrue des services de transmission de données; ii) les produits tirés de l'équipement mobile qui se sont de façon générale accrus d'un exercice à l'autre en raison de l'augmentation des ventes de téléphones intelligents ayant une plus grande valeur; iii) la croissance d'un exercice à l'autre des produits tirés des services filaires de transmission de données découlant du service Internet et des services de transmission de données améliorés, des services de télévision et de l'impartition des processus d'affaires, qui a excédé la diminution des produits tirés des services filaires de transmission de la voix existants et des autres produits; iv) la hausse des produits tirés de TELUS Santé.

Les produits à la hausse tirés du réseau mobile reflètent la croissance des produits tirés des services de transmission de données découlant de l'accroissement du nombre d'abonnés, facteur neutralisé en partie par la baisse des produits tirés des services de transmission de la voix. La croissance des produits tirés des services de transmission de données découle de la plus importante consommation de données en raison de la prolifération des téléphones intelligents, des tablettes et des autres appareils mobiles, de l'élargissement des réseaux ainsi que de l'utilisation accrue d'applications et d'autres services mobiles de transmission de données, facteurs neutralisés en partie par l'utilisation accrue de forfaits de partage de données. La croissance des produits tirés des services de transmission de données reflète également la hausse des volumes de services d'itinérance, laquelle a été neutralisée par la réduction des tarifs d'itinérance découlant de l'offre d'ensembles de services d'itinérance plus concurrentiels. Par conséquent, les PMAA combinés mensuels se sont accrus d'un exercice à l'autre au cours de 15 trimestres consécutifs. La tendance au chapitre de la croissance des produits tirés des services de transmission de données est touchée par les pressions concurrentielles qui entraînent l'affectation de quantités de données plus importantes aux forfaits, y compris le partage de données, et un nombre plus élevé de forfaits de messagerie textuelle illimitée, ainsi que le transfert du trafic de données vers les points d'accès sans fil (Wi-Fi) qui sont de plus en plus disponibles. En juillet 2013, nous avons lancé de nouveaux forfaits de deux ans pour les services mobiles, qui devraient avoir une incidence sur les tendances futures au chapitre des produits ainsi que sur les frais d'acquisition et de fidélisation des abonnés, y compris l'optimisation des forfaits d'appels et de messagerie textuelle illimités et des forfaits de partage de données des abonnés, et qui pourraient possiblement augmenter la fréquence à laquelle les abonnés mettent leurs appareils et services à jour. Au fur et à mesure que les contrats signés avant juillet 2013 arriveront à échéance et que les abonnés pourront uniquement renouveler leur contrat pour une durée maximale de deux ans, les PMAA combinés devraient augmenter au fil du temps. Toutefois, l'issue de cette situation dépend fortement de la concurrence et du comportement des consommateurs, ainsi que du choix des appareils et d'autres facteurs.

Les ajouts plus élevés d'abonnés des services mobiles, l'augmentation des frais d'acquisition connexes et des ventes d'équipement, de même que la hausse des frais de fidélisation découlant du renouvellement de contrats ont, dans le passé, revêtu un caractère saisonnier important aux troisième et quatrième trimestres. Ces facteurs peuvent aussi habituellement avoir une plus grande incidence lorsque survient le lancement d'appareils emblématiques. Le BAIIA du secteur des services mobiles affiche habituellement une baisse au quatrième trimestre, en raison de l'intensification continue de la concurrence et du caractère saisonnier des mises en service. Les ajouts d'abonnés sont habituellement à leur plus faible niveau au premier trimestre. Dans le passé, les PMAA mensuels tirés des services mobiles ont enregistré des hausses séquentielles saisonnières aux deuxième et troisième trimestres en raison de l'utilisation accrue de ces services pendant la saison des vacances et du recours aux services d'itinérance, et des baisses séquentielles saisonnières aux quatrième et premier trimestres.

La tendance à la hausse au chapitre des produits tirés des services filaires de transmission de données reflète la croissance des services Internet et des services de transmission de données améliorés, l'augmentation continue, toutefois plus modérée, du nombre d'abonnés à TELUS TV (en hausse de 16 % au cours de la période de 12 mois close le 30 juin 2014) et les hausses de tarifs, ainsi que les services d'impartition des processus d'affaires et les services TELUS Santé. La croissance des produits tirés des services Internet comprend l'accroissement du nombre d'abonnés au service Internet haute vitesse de TELUS (croissance de 5,6 % au cours de la période de 12 mois close le 30 juin 2014) découlant de l'offre de services groupés avec le service Télé OPTIK, ainsi que les hausses de tarifs. La tendance à la baisse générale des produits tirés des services filaires de transmission de la voix et des lignes d'accès au réseau découle du passage aux services mobiles et aux services et applications IP, ainsi que de la concurrence de la part des fournisseurs offrant des services VoIP (qui comprennent des câblodistributeurs concurrents), des revendeurs et des entreprises propriétaires d'installations. La tendance à la baisse générale au chapitre des lignes d'affaires d'accès au réseau reflète l'intensification de la concurrence sur le marché des petites et moyennes entreprises, ainsi que le remplacement des lignes de transmission de la voix par les services IP.

La tendance au chapitre de la charge liée aux achats de biens et services reflète l'augmentation des coûts liés au contenu découlant de l'accroissement du nombre d'abonnés à TELUS TV, l'augmentation des charges au titre de l'équipement mobile liée à la plus grande proportion de téléphones intelligents vendus, et la hausse des coûts d'exploitation du réseau pour tenir compte de l'accroissement du nombre d'abonnés aux services mobiles.

La tendance au chapitre de la charge au titre des avantages du personnel tient compte de l'augmentation des charges de rémunération et du nombre d'employés équivalents temps plein du secteur des services mobiles afin de prendre en charge la croissance du nombre d'abonnés, facteurs neutralisés par une hausse des coûts liés à la main-d'œuvre incorporés dans le coût de l'actif qui sont associés à l'accroissement des dépenses d'investissement, comme il est décrit à la *rubrique 7.3*. Les avantages du personnel comprennent les coûts de restructuration et autres coûts similaires, qui ont tendance à fluctuer d'un trimestre à l'autre.

La tendance générale au chapitre de la baisse séquentielle de la dotation aux amortissements est attribuable à des ajustements mineurs découlant de notre programme continu d'analyse de la durée d'utilité des actifs, facteur neutralisé en partie par la croissance des immobilisations découlant des acquisitions ainsi que par l'élargissement de notre infrastructure à large bande et de la couverture de notre réseau LTE.

Les coûts de financement au deuxième trimestre de 2013 comprennent une prime de 23 millions de dollars au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme. De plus, les coûts de financement pour les huit périodes présentées comprennent divers profits ou pertes de change et des montants variables de produits d'intérêts.

La tendance observée au chapitre du bénéfice net reflète les facteurs dont il est fait mention ci-dessus, ainsi que les ajustements liés aux variations de l'impôt sur le résultat, des règlements et des redressements visant des exercices antérieurs, y compris les intérêts connexes après impôt sur les redressements. La tendance au chapitre du BPA de base reflète également l'incidence des rachats d'actions en vertu de nos offres publiques de rachat dans le cours normal des activités.

Ajustements liés à l'impôt sur le résultat

	T2 2014	**T1 2014**	T4 2013	T3 2013	T2 2013	T1 2013	T4 2012	T3 2012
Incidence sur le bénéfice net (en millions de dollars)	**2**	**—**	12	2	(22)	5	10	3
Incidence sur le bénéfice par action (en dollars)	**—**	**—**	0,02	—	(0,03)	0,01	0,02	—

La tendance au chapitre des entrées liées aux activités d'exploitation reflète la croissance du BAIIA, déduction faite de la hausse des paiements d'intérêts et des paiements d'impôt sur le résultat. La tendance au chapitre des flux de trésorerie disponibles reflète également les facteurs relatifs aux entrées liées aux activités d'exploitation ainsi que l'accroissement des dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre), mais elle ne tient pas compte de l'incidence de certaines variations du fonds de roulement, notamment les créances clients et les dettes fournisseurs.

5.3 Résultats d'exploitation consolidés

L'analyse qui suit porte sur notre performance financière consolidée. L'information sectorielle présentée à la *note 5* des états financiers consolidés intermédiaires est régulièrement communiquée à notre chef de la direction (le principal décideur opérationnel). Une analyse du rendement de nos secteurs opérationnels est présentée à la *rubrique 5.4, « Secteur des services mobiles »*, à la *rubrique 5.5, « Secteur des services filaires »*, et à la section concernant les dépenses d'investissement de la *rubrique 7.3, « Sorties liées aux activités d'investissement ».*

Produits d'exploitation

	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
(en millions de dollars)	**2014**	2013	Variation	**2014**	2013	Variation
Services	**2 749**	2 633	4,4 %	**5 451**	5 215	4,5 %
Équipement	**189**	177	6,8 %	**361**	338	6,8 %
Produits tirés des services et de l'équipement	**2 938**	2 810	4,6 %	**5 812**	5 553	4,7 %
Autres produits d'exploitation	**13**	16	(18,8) %	**34**	29	17,2 %
	2 951	2 826	4,4 %	**5 846**	5 582	4,7 %

Les produits d'exploitation consolidés ont augmenté d'un exercice à l'autre de 125 millions de dollars au deuxième trimestre de 2014 et de 264 millions de dollars au premier semestre de 2014.

- Les **produits tirés des services** ont augmenté d'un exercice à l'autre de 116 millions de dollars au deuxième trimestre de 2014 et de 236 millions de dollars au premier semestre de 2014, résultats qui reflètent la croissance du nombre d'abonnés, l'utilisation accrue des services de transmission de données découlant de l'adoption continue de téléphones intelligents et d'autres appareils mobiles centrés sur les données ainsi que la hausse des volumes de services de données en itinérance, l'accroissement du service de télévision et du service Internet découlant de la croissance du nombre d'abonnés, ainsi que l'accroissement des produits tirés des services d'impartition des processus d'affaires et du service TELUS Santé, facteurs neutralisés en partie par la baisse des tarifs d'itinérance et par la réduction des produits tirés des services filaires de transmission de la voix existants.

- Les **produits tirés de l'équipement** se sont accrus d'un exercice à l'autre de 12 millions de dollars au deuxième trimestre de 2014 et de 23 millions de dollars au premier semestre de 2014. Les produits tirés de l'équipement mobile ont augmenté d'un exercice à l'autre de 8 millions de dollars au deuxième trimestre et de 16 millions de dollars au cours du semestre, en raison de la plus grande proportion de téléphones intelligents plus coûteux vendus. Les produits tirés de l'équipement filaire se sont accrus d'un exercice à l'autre de 4 millions de dollars au deuxième trimestre et de 7 millions de dollars au cours du semestre, résultats qui tiennent aux ajouts d'abonnés.
- Les **autres produits d'exploitation** ont diminué d'un exercice à l'autre de 3 millions de dollars au deuxième trimestre de 2014 et ont augmenté d'un exercice à l'autre de 5 millions de dollars au premier semestre de 2014. L'augmentation au premier semestre de 2014 est attribuable à des profits sur placements.

Charges d'exploitation

	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
(en millions de dollars)	**2014**	2013	Variation	**2014**	2013	Variation
Achat de biens et services	**1 268**	1 222	3,8 %	**2 490**	2 376	4,8 %
Charge au titre des avantages du personnel	**610**	606	0,7 %	**1 206**	1 174	2,7 %
Amortissement des immobilisations corporelles	**348**	344	1,2 %	**694**	691	0,4 %
Amortissement des immobilisations incorporelles	**96**	102	(5,9) %	**213**	206	3,4 %
	2 322	2 274	2,1 %	**4 603**	4 447	3,5 %

Les charges d'exploitation consolidées ont augmenté d'un exercice à l'autre de 48 millions de dollars au deuxième trimestre de 2014 et de 156 millions de dollars au premier semestre de 2014.

- L'**achat de biens et services** a augmenté d'un exercice à l'autre de 46 millions de dollars au deuxième trimestre de 2014 et de 114 millions de dollars au premier semestre de 2014. Ces hausses reflètent l'augmentation des coûts de programmation liés aux services TELUS TV, les charges au titre de l'équipement mobile liées à la plus grande proportion de téléphones intelligents vendus, la hausse des coûts liés au réseau et des coûts visant à soutenir la croissance du nombre d'abonnés aux services mobiles, ainsi que l'accroissement du coût des produits vendus relatif à TELUS Santé découlant de l'augmentation des produits d'exploitation, déduction faite de la baisse des ajouts d'abonnés des services mobiles et de la diminution des exigences en matière de main-d'œuvre externe du secteur des services filaires.
- La **charge au titre des avantages du personnel** a augmenté d'un exercice à l'autre de 4 millions de dollars au deuxième trimestre de 2014 et de 32 millions de dollars au premier semestre de 2014, en raison principalement de l'accroissement de la rémunération et des coûts liés aux programmes d'avantages du personnel, de l'augmentation du nombre d'employés équivalents temps plein du secteur des services mobiles pour assurer le service à la clientèle et le soutien technique ainsi que du nombre d'employés découlant des acquisitions d'entreprises, facteurs neutralisés en partie par la diminution des coûts de restructuration et autres coûts similaires au titre des initiatives d'efficacité opérationnelle ainsi que par la hausse des coûts liés à la main-d'œuvre incorporés dans le coût de l'actif.
- L'**amortissement des immobilisations corporelles** a augmenté d'un exercice à l'autre de 4 millions de dollars au deuxième trimestre de 2014 et de 3 millions de dollars au premier semestre de 2014, en raison de la croissance des immobilisations (telles que les actifs liés au réseau à large bande et aux services de télévision, le réseau LTE mobile et les centres de données Internet), facteur neutralisé en partie par l'incidence de notre programme continu d'analyse de la durée d'utilité des actifs.
- L'**amortissement des immobilisations incorporelles** a diminué d'un exercice à l'autre de 6 millions de dollars au deuxième trimestre de 2014 et a augmenté de 7 millions de dollars au premier semestre de 2014. La diminution au cours du trimestre reflète des ajustements de 19 millions de dollars au titre de la durée d'utilité des logiciels, qui découlent de notre programme continu d'analyse de la durée d'utilité des actifs, facteur neutralisé en partie par la croissance de 13 millions de dollars des immobilisations incorporelles. L'augmentation d'un exercice à l'autre au premier semestre de 2014 reflète essentiellement la croissance de 21 millions de dollars des logiciels administratifs et logiciels pour applications réseau, facteur neutralisé en partie par un ajustement qui découle de notre programme continu d'analyse de la durée d'utilité des actifs.

Bénéfice d'exploitation

	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
(en millions de dollars)	**2014**	2013	Variation	**2014**	2013	Variation
Bénéfice d'exploitation	**629**	552	13,9 %	**1 243**	1 135	9,5 %

Le bénéfice d'exploitation a augmenté d'un exercice à l'autre de 77 millions de dollars au deuxième trimestre de 2014 et de 108 millions de dollars au premier semestre de 2014. Le résultat enregistré au deuxième trimestre tient compte de la hausse de 42 millions de dollars du BAIIA du secteur des services mobiles et de la hausse de 33 millions de dollars du BAIIA du secteur des services filaires, ainsi que de la réduction du total de la dotation aux amortissements. L'augmentation du bénéfice d'exploitation au premier semestre de 2014 tient compte de la hausse de 66 millions de dollars du BAIIA du secteur des services mobiles et de l'accroissement de 52 millions de dollars du BAIIA du secteur des services filaires, facteurs neutralisés en partie par l'augmentation de 10 millions de dollars du total de la dotation aux amortissements, comme il est expliqué ci-dessus.

Coûts de financement

	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
(en millions de dollars)	**2014**	2013	Variation	**2014**	2013	Variation
Charges d'intérêts excluant la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme	**113**	100	13,0 %	**215**	189	13,8 %
Prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme	**—**	23	n.s.	**—**	23	n.s.
Montant net des charges d'intérêts au titre des régimes à prestations définies du personnel	**—**	14	n.s.	**1**	27	(96,3) %
Charges (produits) d'intérêts et (profits) pertes de change	**2**	(5)	(140,0) %	**1**	(11)	n.s.
	115	132	(12,9) %	**217**	228	(4,8) %

Les coûts de financement ont diminué d'un exercice à l'autre de 17 millions de dollars au deuxième trimestre de 2014 et de 11 millions de dollars au premier semestre de 2014, en raison essentiellement, en ce qui concerne uniquement les périodes de 2013, de la réduction du montant net des charges d'intérêts au titre des régimes à prestations définies du personnel et de la charge relative à la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme. De plus, nos activités de refinancement aux deuxième et quatrième trimestres de 2013 et de 2014 ont contribué à la réduction du taux d'intérêt effectif composé, facteur neutralisé en partie par l'augmentation du solde moyen de la dette. Ces activités de refinancement ont donné lieu à la réduction du risque de refinancement à court terme de la dette à long terme au moyen de l'accroissement de la durée moyenne à l'échéance de notre dette à long terme (excluant le papier commercial), la portant de 8,8 ans à l'exercice précédent à environ 10 ans au 30 juin 2014. Le taux d'intérêt moyen pondéré de la dette à long terme (excluant le papier commercial) s'élevait à 4,89 % au 30 juin 2014, par rapport à 5,07 % à l'exercice précédent. L'émission par TELUS de papier commercial à court terme est garantie par une facilité de crédit à terme consentie qui prendra fin le 31 mai 2019. Pour des renseignements supplémentaires, se reporter à *« Émission et remboursement de titres de créance à long terme »*, à la *rubrique 7.4*.

- Les **charges d'intérêts** ont augmenté d'un exercice à l'autre de 13 millions de dollars au deuxième trimestre de 2014 et de 26 millions de dollars au premier semestre de 2014, en raison principalement de l'augmentation du solde moyen de la dette à long terme, facteur neutralisé en partie par la réduction du taux d'intérêt effectif.
- La **prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme** comptabilisée en 2013 représente une charge avant impôt de 23 millions de dollars découlant du remboursement d'une tranche de 700 millions de dollars des billets de série CF à 4,95 % effectué en mai 2013, soit un an avant leur échéance initiale.
- Le **montant net des charges d'intérêts au titre des régimes à prestations définies du personnel** est, pour les périodes de 2014 et de 2013, calculé en fonction du montant net de l'excédent au titre des prestations définies au 31 décembre 2013 et du montant net du déficit au titre des prestations définies au 31 décembre 2012. La diminution en 2014 tient au fait que le déficit net au titre des régimes de retraite à prestations définies du personnel a été remplacé par un excédent nominal découlant des rendements élevés enregistrés et de l'application d'un taux d'actualisation plus élevé au 31 décembre 2013, déduction faite de l'augmentation des espérances de vie hypothétiques. Se reporter à la *note 14* de nos états financiers consolidés annuels 2013 pour les hypothèses.

- Les **produits d'intérêts et profits ou pertes de change** fluctuent d'une période à l'autre. Les produits d'intérêts se sont élevés à néant au deuxième trimestre et à 1 million de dollars au premier semestre de 2014, par rapport à 3 millions de dollars au deuxième trimestre et à 7 millions de dollars au premier semestre de 2013. La tranche résiduelle des montants du deuxième trimestre et du premier semestre de 2014 représente une perte de change nette et les intérêts sur les remboursements d'impôt sur le résultat.

Impôt sur le résultat

	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
(en millions de dollars, sauf les taux d'imposition)	**2014**	2013	Variation	**2014**	2013	Variation
Impôts de base combinés aux taux d'imposition prévus par la loi moyens pondérés	**135**	111	21,6 %	**269**	236	14,0 %
Réévaluation du passif d'impôt différé pour refléter les taux d'imposition prévus par la loi futurs	**—**	22	n.s.	**—**	22	n.s.
Écart de taux d'imposition appliqué au redressement lié à des exercices antérieurs, et ajustements corrélatifs à ce redressement	**(2)**	—	n.s.	**(2)**	(1)	100,0 %
Autres	**—**	1	n.s.	**1**	2	(50,0) %
	133	134	(0,7) %	**268**	259	3,5 %
Taux d'imposition prévus par la loi combinés (en %)	**26,3**	26,4	(0,1) pt	**26,2**	26,1	0,1 pt
Taux d'imposition effectifs (en %)	**25,9**	31,9	(6,0) pts	**26,1**	28,6	(2,5) pts

Les impôts de base combinés aux taux d'imposition prévus par la loi moyens pondérés ont augmenté d'un exercice à l'autre de 24 millions de dollars au deuxième trimestre et de 33 millions de dollars au premier semestre de 2014, en raison de la croissance du bénéfice avant impôt.

Bénéfice global

	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
(en millions de dollars)	**2014**	2013	Variation	**2014**	2013	Variation
Bénéfice net	**381**	286	33,2 %	**758**	648	17,0 %
Autres éléments du résultat global (déduction faite de l'impôt sur le résultat) :						
Éléments qui peuvent ultérieurement être reclassés en résultat	**(9)**	(11)	(18,2) %	**(3)**	(8)	(62,5) %
Élément qui ne sera jamais ultérieurement reclassé en résultat – réévaluation des régimes à prestations définies du personnel	**59**	(77)	n.s.	**221**	91	n.s.
Bénéfice global	**431**	198	118,0 %	**976**	731	33,5 %

Le bénéfice global a augmenté d'un exercice à l'autre de 233 millions de dollars au deuxième trimestre de 2014 et de 245 millions de dollars au premier semestre de 2014, en raison principalement d'une hausse du bénéfice net de 95 millions de dollars au deuxième trimestre et de 110 millions de dollars au premier semestre de 2014. Les éléments qui peuvent ultérieurement être reclassés en résultat comprennent les variations de la juste valeur latente des dérivés désignés comme des couvertures de flux de trésorerie, les écarts de change découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger, ainsi que les variations de la juste valeur latente de placements disponibles à la vente.

5.4 Secteur des services mobiles

Indicateurs opérationnels – secteur des services mobiles (en excluant Public Mobile)[1]

Aux 30 juin	**2014**	2013	Variation
Abonnés[1] (en milliers)			
Postpayés	**6 877**	6 627	3,8 %
Prépayés	**999**	1 079	(7,4) %
Total	**7 876**	7 706	2,2 %
Proportion du nombre d'abonnés qui sont des abonnés des services postpayés[1, 2] (en %)	**87,3**	86,0	1,3 pt
Population couverte par le réseau HSPA+[3] (en millions)	**35,2**	34,8	1,1 %
Population couverte par le réseau LTE[3] (en millions)	**29,8**	26,0	14,6 %

	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2014	2013	Variation	**2014**	2013	Variation
Ajouts bruts d'abonnés[1](en milliers)						
Postpayés	**247**	285	(13,3) %	**481**	545	(11,7) %
Prépayés	**108**	117	(7,7) %	**212**	231	(8,2) %
Total	**355**	402	(11,7) %	**693**	776	(10,7) %
Ajouts nets d'abonnés[1](en milliers)						
Postpayés	**78**	100	(22,0) %	**126**	159	(20,8) %
Prépayés	**(20)**	(21)	4,8 %	**(56)**	(47)	(19,1) %
Total	**58**	79	(26,6) %	**70**	112	(37,5) %
PMAA combinés, par mois[1, 4] (en dollars)	**62,51**	61,12	2,3 %	**61,87**	60,63	2,0 %
Taux de désabonnement, par mois[1, 4] (en %)						
Combinés	**1,26**	1,40	(0,14) pt	**1,33**	1,45	(0,12) pt
Services postpayés	**0,90**	1,03	(0,13) pt	**0,94**	1,07	(0,13) pt
Frais d'acquisition[5] par ajout brut d'abonné[1, 4] (en dollars)	**397**	374	6,1 %	**386**	371	4,1 %
Frais de fidélisation par rapport aux produits tirés des services de réseau[1, 4] (en %)	**10,8**	10,5	0,3 pt	**10,7**	10,7	— pt

1. Lorsqu'il est indiqué, les indicateurs opérationnels pour le secteur des services mobiles excluent les abonnés de Public Mobile (société acquise le 29 novembre 2013), qui sont tous des abonnés des services prépayés.
2. Avec prise d'effet au deuxième trimestre de 2013 et sur une base prospective, les abonnés aux services machine à machine sont exclus de ce résultat, conformément aux nouvelles pratiques de l'industrie. Le nombre d'abonnés cumulatif tient compte d'ajustements du solde d'ouverture effectués le 1er avril 2013 afin d'éliminer environ 76 000 abonnés aux services machine à machine. Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2013, nous avons ajusté, sur une base prospective, le nombre d'abonnés des services mobiles postpayés de manière à supprimer les abonnés du service Mike, étant donné que nous avons cessé de commercialiser les produits Mike et que nous avons amorcé la mise hors service du réseau iDEN. Le nombre cumulé de connexions d'abonnés tient compte d'un ajustement au 1er octobre 2013 effectué de manière à supprimer environ 94 000 abonnés au service Mike du nombre d'abonnés des services mobiles postpayés, nombre qui représente selon nous les abonnés qui ne sont pas susceptibles de migrer vers nos nouveaux services.
3. Y compris les ententes de partage de réseau conclues avec d'autres entreprises de télécommunications canadiennes.
4. Se reporter à la *rubrique 11.2, « Indicateurs opérationnels – services mobiles »*. Ces mesures ne sont pas définies par les IFRS de l'IASB. Il s'agit plutôt de paramètres utilisés dans l'industrie pour évaluer le rendement opérationnel d'une société de services mobiles.
5. Frais d'acquisition.

Les produits du secteur des services mobiles ont augmenté d'un exercice à l'autre de 95 millions de dollars, ou 6,2 %, au deuxième trimestre de 2014 et de 179 millions de dollars, ou 6,0 %, au premier semestre de 2014, grâce à la croissance de 21 % des produits tirés des services de transmission de données, facteur neutralisé en partie par la baisse des produits tirés des services de transmission de la voix. Le total tient compte des produits de Public Mobile au titre des produits tirés des services de réseau et de l'équipement et autres produits, qui se sont établis à 25 millions de dollars au deuxième trimestre de 2014 et à 49 millions de dollars au premier semestre de 2014.

Produits d'exploitation – secteur des services mobiles

	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
(en millions de dollars, sauf les ratios)	**2014**	2013	Variation	**2014**	2013	Variation
Produits tirés des services de réseau	**1 478**	1 393	6,1 %	**2 921**	2 764	5,7 %
Équipement et autres produits	**126**	117	7,7 %	**238**	218	9,2 %
Produits d'exploitation externes	**1 604**	1 510	6,2 %	**3 159**	2 982	5,9 %
Produits tirés des services de réseau liés aux activités intersectorielles	**13**	12	8,3 %	**26**	24	8,3 %
Total des produits d'exploitation[1]	**1 617**	1 522	6,2 %	**3 185**	3 006	6,0 %
Total des produits d'exploitation (excluant Public Mobile)	**1 592**	1 522	4,6 %	**3 136**	3 006	4,3 %
Produits tirés des services de transmission de données par rapport aux produits tirés des services de réseau (en %)	**49**	43	6 pts	**48**	43	5 pts

1. Comprend les produits de Public Mobile, qui s'établissent à 25 $ au deuxième trimestre de 2014 et à 49 $ au premier semestre de 2014. Les produits au deuxième trimestre se composent d'un montant de 22 $ au titre des produits tirés des services de réseau et d'un montant de 3 $ au titre de l'équipement et autres produits. Les produits au premier semestre de 2014 se composent d'un montant de 43 $ au titre des produits tirés des services de réseau et d'un montant de 6 $ au titre de l'équipement et autres produits.

Les **produits tirés des services de réseau** provenant de clients externes se sont accrus d'un exercice à l'autre de 85 millions de dollars au deuxième trimestre de 2014 et de 157 millions de dollars au premier semestre de 2014. Les produits tirés du réseau mobile, en excluant Public Mobile, se sont établis à 1 456 millions de dollars au deuxième trimestre de 2014 et à 2 878 millions de dollars au premier semestre de 2014, en hausse de 63 millions de dollars et de 114 millions de dollars, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2013. Les **produits tirés des services de transmission de données**, en excluant Public Mobile, ont augmenté d'un exercice à l'autre de 20 % au deuxième trimestre de 2014 et de 19 % au premier semestre de 2014. Les augmentations reflètent la croissance du nombre d'abonnés, l'utilisation accrue des services de transmission de données découlant de l'adoption continue de téléphones intelligents et d'autres appareils mobiles centrés sur les données, l'élargissement de la couverture de notre réseau LTE, l'utilisation accrue d'applications et d'autres services de transmission mobiles de données, ainsi que les volumes à la hausse de services de transmission de données en itinérance, facteurs neutralisés en partie par l'utilisation accrue de forfaits de partage de données ainsi que par la réduction des tarifs d'itinérance découlant de l'intensification de la concurrence en ce qui a trait aux forfaits de services d'itinérance aux États-Unis. Les **produits tirés des services de transmission de la voix**, en excluant Public Mobile, ont diminué d'un exercice à l'autre de 7,7 % au deuxième trimestre de 2014 et de 6,6 % au premier semestre de 2014. La diminution des produits tirés des services de transmission de la voix est imputable à l'adoption accrue de forfaits voix illimités au pays, conjuguée à l'utilisation généralement plus faible des services de transmission de la voix, ainsi qu'à l'adoption continue, mais toutefois plus modérée, des services et fonctions de transmission de données.

- Les **PMAA combinés mensuels**, en excluant Public Mobile, se sont établis à 62,51 $ au deuxième trimestre de 2014 et à 61,87 $ au premier semestre de 2014, ce qui reflète une hausse d'un exercice à l'autre de 1,39 $, ou 2,3 %, pour le trimestre, et de 1,24 $, ou 2,0 %, pour le semestre. Ces hausses sont attribuables à l'utilisation accrue des services de transmission de données, à l'accroissement des produits tirés des services d'itinérance de gros, à la hausse des tarifs mensuels moyens en vertu des nouveaux contrats d'une durée de deux ans, ainsi qu'à une composition plus favorable des abonnés des services postpayés.
- Les **ajouts bruts d'abonnés**, en excluant Public Mobile, se sont élevés à 355 000 au deuxième trimestre, ce qui reflète une diminution d'un exercice à l'autre de 47 000, et les ajouts bruts se sont établis à 693 000 au premier semestre de 2014, ce qui reflète une réduction d'un exercice à l'autre de 83 000. Les ajouts bruts d'abonnés des services postpayés se sont établis à 247 000 au deuxième trimestre de 2014 et à 481 000 au premier semestre de 2014, ce qui reflète une diminution d'un exercice à l'autre de 38 000 pour le trimestre et de 64 000 pour le semestre, qui découle de la plus faible croissance du marché et du fait que les abonnés ont optimisé les forfaits liés à leur appareil, facteurs neutralisés par les branchements plus élevés d'abonnés qui utilisent des tablettes. Les ajouts bruts d'abonnés des services prépayés se sont établis à 108 000 au deuxième trimestre de 2014 et à 212 000 au premier semestre de 2014, ce qui reflète une diminution d'un exercice à l'autre de 9 000 pour le trimestre et de 19 000 pour le semestre.

- Les **ajouts nets d'abonnés**, en excluant Public Mobile, se sont établis à 58 000 au deuxième trimestre et à 70 000 au premier semestre de 2014, ce qui reflète une diminution d'un exercice à l'autre de 21 000 pour le trimestre et de 42 000 pour le semestre. Les ajouts nets d'abonnés des services postpayés se sont établis à 78 000 au deuxième trimestre de 2014 et à 126 000 au premier semestre de 2014, résultats qui reflètent une diminution d'un exercice à l'autre de 22 000 pour le trimestre et de 33 000 pour le semestre, qui tiennent aux facteurs décrits ci-dessus ayant influé sur les ajouts bruts d'abonnés, facteurs qui ont été neutralisés en partie par la diminution du taux de désabonnement. Les diminutions du nombre d'abonnés des services prépayés se sont établies à 20 000 au deuxième trimestre de 2014 et à 56 000 au premier semestre de 2014. Les pertes d'abonnés des services prépayés reflètent les conversions aux services postpayés, ainsi que la vive concurrence continue découlant des forfaits initiaux moins élevés liés aux services prépayés.
- Le **taux de désabonnement mensuel moyen des abonnés des services postpayés** est demeuré faible et s'est établi à 0,90 % au deuxième trimestre et à 0,94 % au premier semestre de 2014, par rapport à 1,03 % au deuxième trimestre et à 1,07 % au premier semestre de 2013. Le taux de désabonnement mensuel combiné des abonnés, en excluant Public Mobile, s'est élevé à 1,26 % au deuxième trimestre de 2014 et à 1,33 % au premier semestre de 2014, par rapport à 1,40 % au deuxième trimestre de 2013 et à 1,45 % au premier semestre de 2013. L'amélioration du taux de désabonnement combiné s'explique par le maintien de nos initiatives accordant la priorité aux clients et par notre approche client transparente, qui permettent à TELUS de se différencier dans un marché très concurrentiel, ainsi que par la plus grande proportion du nombre d'abonnés qui ont opté pour les services postpayés.

Les **produits tirés de l'équipement et autres produits** ont augmenté d'un exercice à l'autre de 9 millions de dollars au deuxième trimestre de 2014 et de 20 millions de dollars au premier semestre de 2014. Les produits tirés de l'équipement et autres produits, en excluant Public Mobile, se sont accrus de 6 millions de dollars au deuxième trimestre et de 14 millions de dollars au premier semestre de 2014, en raison essentiellement de la plus grande proportion de téléphones intelligents vendus, facteur neutralisé en partie par la diminution des ajouts bruts d'abonnés.

- Le taux d'adoption des téléphones intelligents est demeuré élevé et a représenté 78 % des ajouts bruts d'abonnés des services postpayés au deuxième trimestre de 2014 (72 % au deuxième trimestre de 2013). Les abonnés qui utilisent des téléphones intelligents ont représenté 79 % des abonnés des services postpayés au 30 juin 2014, soit une hausse par rapport à 71 % à la période correspondante de l'exercice précédent. Les abonnés qui utilisent des téléphones intelligents génèrent des PMAA considérablement plus élevés que ceux tirés des appareils qui donnent uniquement accès aux services de messagerie textuelle et de transmission de la voix, et leur taux de désabonnement est moins élevé. Toutefois, les frais d'acquisition et de fidélisation des abonnés découlant de ces téléphones sont plus élevés en raison du financement élevé des appareils associé aux contrats pluriannuels conclus ou renouvelés. La plus grande proportion de téléphones intelligents vendus devrait continuer d'avoir une incidence favorable sur la croissance future des produits tirés des services de transmission de données, sur les PMAA et sur les taux de désabonnement, et se traduire par une hausse des produits d'exploitation prévus par client sur la durée de l'appareil.

Les **produits tirés des services de réseau liés aux activités intersectorielles** représentent les services de réseau fournis au secteur des services filaires. Ces produits sont éliminés au moment de la consolidation de même que les charges connexes.

Charges d'exploitation – secteur des services mobiles

	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
(en millions de dollars)	**2014**	2013	Variation	**2014**	2013	Variation
Achat de biens et services						
Charges liées aux ventes d'équipement	**315**	299	5,4 %	**609**	581	4,8 %
Charges d'exploitation des services de réseau	**195**	173	12,7 %	**388**	346	12,1 %
Frais de marketing	**96**	99	(3,0) %	**179**	189	(5,3) %
Autres[1]	**140**	125	12,0 %	**279**	241	15,8 %
Charge au titre des avantages du personnel[1]	**163**	160	1,9 %	**332**	317	4,7 %
Charges d'exploitation du secteur des services mobiles[2]	**909**	856	6,2 %	**1 787**	1 674	6,8 %
Charges d'exploitation du secteur des services mobiles (excluant Public Mobile)	**882**	856	3,0 %	**1 726**	1 674	3,1 %

1. Comprend les coûts de restructuration et autres coûts similaires. Se reporter à la *rubrique 11.1, « Mesures financières non définies par les PCGR »*.
2. Comprend des charges d'exploitation liées à Public Mobile totalisant 27 $ au deuxième trimestre et 61 $ au premier semestre de 2014.

Les charges du secteur des services mobiles ont augmenté d'un exercice à l'autre de 53 millions de dollars au deuxième trimestre de 2014 et de 113 millions de dollars au premier semestre de 2014, par rapport aux périodes correspondantes de 2013. Ces résultats tiennent compte de charges d'exploitation liées à Public Mobile de 27 millions de dollars au deuxième trimestre et de 61 millions de dollars au premier semestre de 2014. Les charges du secteur des services mobiles, en excluant Public Mobile, se sont accrues de 26 millions de dollars au deuxième trimestre et de 52 millions de dollars au premier semestre de 2014.

Les **charges liées aux ventes d'équipement** ont augmenté d'un exercice à l'autre de 16 millions de dollars au deuxième trimestre de 2014 et de 28 millions de dollars au premier semestre de 2014. En excluant Public Mobile, l'augmentation s'est élevée à 14 millions de dollars au deuxième trimestre et à 25 millions de dollars au premier semestre de 2014, ce qui reflète la plus grande proportion de téléphones intelligents vendus aux nouveaux abonnés et aux abonnés existants.

- Les **frais de fidélisation exprimés en pourcentage des produits tirés des services de réseau**, en excluant Public Mobile, se sont établis à 10,8 % au deuxième trimestre et à 10,7 % au premier semestre de 2014, par rapport à 10,5 % au deuxième trimestre et à 10,7 % au premier semestre de 2013. L'augmentation au deuxième trimestre de 2014 tient à la hausse des coûts de financement par appareil (y compris l'incidence de l'appréciation du dollar américain), ainsi qu'à la hausse des commissions découlant de l'adoption continue de téléphones intelligents plus coûteux.
- Les **frais d'acquisition par ajout brut d'abonné**, en excluant Public Mobile, se sont élevés à 397 $ au deuxième trimestre de 2014 et à 386 $ au premier semestre de 2014, en hausse de 23 $ et de 15 $, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2013. Les augmentations s'expliquent essentiellement par la hausse des coûts de financement par appareil (y compris l'incidence de l'appréciation du dollar américain), ainsi que par la hausse des commissions en raison d'une plus grande proportion de téléphones intelligents vendus.

Les **charges d'exploitation des services de réseau** ont augmenté d'un exercice à l'autre de 22 millions de dollars au deuxième trimestre et de 42 millions de dollars au premier semestre de 2014. En excluant Public Mobile, l'augmentation a été de 12 millions de dollars au deuxième trimestre et de 21 millions de dollars au premier semestre de 2014, l'accroissement des coûts liés à l'élargissement du réseau LTE et la hausse des volumes et des charges liés aux services de transmission de données en itinérance ayant été neutralisés en partie par la baisse des coûts liés aux licences d'utilisation des fournisseurs.

Les **frais de marketing** ont diminué d'un exercice à l'autre de 3 millions de dollars au deuxième trimestre et de 10 millions de dollars au premier semestre de 2014. En excluant Public Mobile, la diminution a été de 7 millions de dollars au premier semestre, puisque les frais de publicité ont baissé en raison de notre capacité à maintenir une approche disciplinée en matière de promotions, par suite de l'amélioration des taux de désabonnement.

Les **autres charges au titre de l'achat de biens et services** ont augmenté d'un exercice à l'autre de 15 millions de dollars au deuxième trimestre et de 38 millions de dollars au premier semestre de 2014. En excluant Public Mobile, l'augmentation a été de 6 millions de dollars au deuxième trimestre et de 17 millions de dollars au premier semestre de 2014, en raison de l'augmentation des coûts liés à la main-d'œuvre externe et de la hausse des frais d'administration afin de soutenir la croissance du nombre d'abonnés, facteurs neutralisés en partie par la diminution des coûts de restructuration et autres coûts similaires non liés à la main-d'œuvre.

La **charge au titre des avantages du personnel** a augmenté d'un exercice à l'autre de 3 millions de dollars au deuxième trimestre et de 15 millions de dollars au premier semestre de 2014, en raison de l'accroissement de la rémunération et des coûts liés aux programmes d'avantages du personnel, y compris la rémunération fondée sur des actions, ainsi que de l'augmentation du nombre d'employés équivalents temps plein pour assurer le service à la clientèle et le soutien technique afin de prendre en charge la croissance du nombre d'abonnés, et de l'adoption accrue de téléphones intelligents, facteurs neutralisés en partie par la réduction des coûts de restructuration et autres coûts similaires liés à la main-d'œuvre et par la hausse des coûts liés à la main-d'œuvre incorporés dans le coût de l'actif. En excluant Public Mobile, nous avons comptabilisé une diminution de 3 millions de dollars au deuxième trimestre et une augmentation de 2 millions de dollars au premier semestre de 2014.

BAIIA – secteur des services mobiles

	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
(en millions de dollars, sauf les marges)	**2014**	2013	Variation	**2014**	2013	Variation
BAIIA[1]	**708**	666	6,3 %	**1 398**	1 332	5,0 %
Coûts de restructuration et autres coûts similaires compris dans le BAIIA[2]	**3**	10	(70,0) %	**6**	14	(57,1) %
BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires	**711**	676	5,2 %	**1 404**	1 346	4,3 %
BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires (excluant Public Mobile)[3]	**714**	676	5,7 %	**1 416**	1 346	5,2 %
Marge du BAIIA (en %)	**43,8**	43,7	0,1 pt	**43,9**	44,3	(0,4) pt
Marge du BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires (en %)	**44,0**	44,4	(0,4) pt	**44,1**	44,8	(0,7) pt

1. Tient compte d'une incidence défavorable liée à Public Mobile de 2 $ pour le deuxième trimestre et de 12 $ pour le premier semestre de 2014.
2. Tient compte d'un montant de néant lié à Public Mobile.
3. Tient compte d'une incidence défavorable liée à Public Mobile, en excluant les coûts de restructuration, de 3 $ pour le deuxième trimestre et de 12 $ pour le premier semestre de 2014.

Le BAIIA du secteur des services mobiles a augmenté d'un exercice à l'autre de 42 millions de dollars, ou 6,3 %, au deuxième trimestre, et de 66 millions de dollars, ou 5,0 %, au premier semestre de 2014. Le BAIIA du secteur des services mobiles, en excluant Public Mobile, s'est établi à 710 millions de dollars au deuxième trimestre de 2014, soit une hausse d'un exercice à l'autre de 6,8 %, et s'est élevé à 1 410 millions de dollars au premier semestre de 2014, soit une augmentation d'un exercice à l'autre de 6,0 %. Le BAIIA du secteur des services mobiles excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires s'est accru d'un exercice à l'autre de 35 millions de dollars, ou 5,2 %, au deuxième trimestre, et de 58 millions de dollars, ou 4,3 %, au premier semestre de 2014. Ces hausses du BAIIA reflètent la croissance des produits tirés des services de réseau et la diminution des frais d'acquisition, facteurs neutralisés en partie par la hausse des frais liés aux services de transmission de données en itinérance et par l'augmentation des frais de fidélisation.

5.5 Secteur des services filaires

Indicateurs opérationnels – secteur des services filaires

Aux 30 juin (en milliers)	**2014**	2013	Variation
Abonnés à Internet haute vitesse	**1 431**	1 355	5,6 %
Abonnés à TELUS TV	**865**	743	16,4 %
Lignes d'accès au réseau :			
Lignes résidentielles	**1 600**	1 701	(5,9) %
Lignes d'affaires	**1 615**	1 623	(0,5) %
Total des lignes d'accès au réseau	**3 215**	3 324	(3,3) %

	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
(en milliers)	**2014**	2013	Variation	**2014**	2013	Variation
Ajouts nets d'abonnés à Internet haute vitesse	**15**	13	15,4 %	**36**	29	24,1 %
Ajouts nets d'abonnés à TELUS TV	**23**	31	(25,8) %	**50**	65	(23,1) %
Ajouts (pertes) de lignes d'accès au réseau :						
Lignes résidentielles	**(19)**	(32)	40,6 %	**(43)**	(66)	34,8 %
Lignes d'affaires	**4**	(6)	166,7 %	**4**	(15)	126,7 %
Total des lignes d'accès au réseau	**(15)**	(38)	60,5 %	**(39)**	(81)	51,9 %

Produits d'exploitation – secteur des services filaires

	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
(en millions de dollars)	**2014**	2013	Variation	**2014**	2013	Variation
Produits tirés des services et de l'équipement :						
Services et équipement de transmission de données	**861**	792	8,7 %	**1 703**	1 556	9,4 %
Services locaux de transmission de la voix	**313**	338	(7,4) %	**634**	678	(6,5) %
Services interurbains de transmission de la voix	**97**	107	(9,3) %	**189**	208	(9,1) %
Autres services et équipement	**63**	63	—	**130**	129	0,8 %
	1 334	1 300	2,6 %	**2 656**	2 571	3,3 %
Autres produits d'exploitation	**13**	16	(18,8) %	**31**	29	6,9 %
Produits d'exploitation externes	**1 347**	1 316	2,4 %	**2 687**	2 600	3,3 %
Produits tirés d'activités intersectorielles	**44**	42	4,8 %	**85**	83	2,4 %
Total des produits d'exploitation	**1 391**	1 358	2,4 %	**2 772**	2 683	3,3 %

Le total des produits du secteur des services filaires a augmenté d'un exercice à l'autre de 33 millions de dollars, ou 2,4 %, au deuxième trimestre de 2014 et de 89 millions de dollars, ou 3,3 %, au premier semestre de 2014, en raison de la croissance continue des produits tirés des services de transmission de données, laquelle a été neutralisée en partie par la baisse continue des produits tirés des services de transmission de la voix existants.

Les **produits tirés des services et de l'équipement** ont augmenté d'un exercice à l'autre de 34 millions de dollars, ou 2,6 %, au deuxième trimestre de 2014, et de 85 millions de dollars, ou 3,3 %, au premier semestre de 2014.

- Les **produits tirés des services et de l'équipement de transmission de données** ont augmenté d'un exercice à l'autre de 69 millions de dollars au deuxième trimestre de 2014 et de 147 millions de dollars au premier semestre de 2014, résultats qui sont principalement attribuables i) à l'accroissement des produits tirés des services Internet et des services de transmission de données améliorés reflétant la croissance de 5,6 % du nombre d'abonnés au service Internet haute vitesse sur 12 mois, l'augmentation des produits d'exploitation par client découlant en partie de certaines hausses de tarifs et des abonnements auxquels les offres promotionnelles de lancement ne s'appliquent plus, et la croissance des services aux clients d'affaires; ii) à l'augmentation des produits tirés de TELUS TV découlant de la croissance de 16 % du nombre d'abonnés sur 12 mois et de la hausse des produits d'exploitation par client; iii) à la croissance des services d'impartition des processus d'affaires; iv) à l'augmentation des produits tirés de TELUS Santé.

- Les **ajouts nets** d'abonnés à Internet haute vitesse ont augmenté au deuxième trimestre de 2014, par rapport au deuxième trimestre de 2013, en raison de l'élargissement de notre couverture à large bande haute vitesse, de l'incidence favorable de l'adoption continue des services Télé OPTIK, de l'accroissement des vitesses de téléchargement à large bande, ainsi que de l'amélioration de notre taux de désabonnement. Les ajouts nets d'abonnés à TELUS TV ont diminué au deuxième trimestre de 2014 et au premier semestre de 2014, en raison du fait que l'élargissement de l'accessibilité de notre couverture à large bande haute vitesse, l'accroissement des vitesses de téléchargement à large bande et l'amélioration de notre taux de désabonnement ont été neutralisés par l'incidence du ralentissement de la croissance du marché. La priorité que nous continuons d'accorder à l'élargissement de l'accessibilité de nos services Télé OPTIK et Internet haute vitesse, conjuguée au groupement de ces services, s'est traduite par une croissance du nombre combiné d'abonnés d'environ 9 % au cours des 12 derniers mois.
- Les **produits tirés des services locaux de transmission de la voix** ont reculé d'un exercice à l'autre de 25 millions de dollars au deuxième trimestre de 2014 et de 44 millions de dollars au premier semestre de 2014, en raison de la diminution continue des produits tirés des services existants découlant du remplacement de la technologie et de la concurrence au chapitre de l'acquisition des abonnés, ce qui s'est traduit par une réduction de 3,3 % des lignes d'accès au réseau au cours des 12 derniers mois.
- Les **pertes de lignes résidentielles d'accès au réseau** au deuxième trimestre et au premier semestre de 2014, qui se chiffrent à 19 000 et à 43 000, respectivement, reflètent une amélioration par rapport aux pertes de 32 000 lignes et de 66 000 lignes comptabilisées, respectivement, au deuxième trimestre de 2013 et au premier semestre de 2013. Ces résultats s'expliquent par le maintien de nos initiatives accordant la priorité aux clients et par l'offre de services groupés. Les baisses enregistrées reflètent la tendance continue, mais à la baisse, au chapitre du remplacement de la technologie en faveur des services mobiles et des services Internet, y compris les pertes en faveur de concurrents, facteurs atténués en partie par le succès du service Télé OPTIK et par l'offre de services groupés.
- Les **ajouts de lignes d'affaires d'accès au réseau**, qui se chiffrent à 4 000 au deuxième trimestre et au premier semestre de 2014, représentent une amélioration par rapport aux pertes séquentielles enregistrées au cours des trimestres précédents et reflètent l'adoption de services de transmission de la voix et de données par plusieurs clients d'affaires. Les ajouts de lignes d'affaires d'accès au réseau au deuxième trimestre et au premier semestre de 2014 représentent une amélioration par rapport aux pertes de 6 000 lignes et de 15 000 lignes, respectivement, comptabilisées aux périodes correspondantes de 2013.
- Les **produits tirés des services interurbains de transmission de la voix** ont diminué d'un exercice à l'autre de 10 millions de dollars au deuxième trimestre de 2014 et de 19 millions de dollars au premier semestre de 2014, en raison du remplacement de la technologie en faveur des services mobiles et des services Internet, des pertes de lignes d'accès au réseau et de la tendance à la baisse au chapitre du nombre de minutes par abonné des services interurbains.

Les **produits tirés des activités intersectorielles** représentent les services fournis au secteur des services mobiles. Ces produits sont éliminés au moment de la consolidation de même que les charges connexes.

Charges d'exploitation – secteur des services filaires

	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
(en millions de dollars)	**2014**	2013	Variation	**2014**	2013	Variation
Achat de biens et services[1]	**579**	580	(0,2) %	**1 146**	1 126	1,8 %
Charges au titre des avantages du personnel[1]	**447**	446	0,2 %	**874**	857	2,0 %
Total des charges d'exploitation	**1 026**	1 026	—	**2 020**	1 983	1,9 %

1. Comprend les coûts de restructuration et autres coûts similaires. Se reporter à la *rubrique 11.1*, *« Mesures financières non définies par les PCGR ».*

Le total des charges d'exploitation du secteur des services filaires est demeuré inchangé d'un exercice à l'autre au deuxième trimestre de 2014 et a augmenté d'un exercice à l'autre de 37 millions de dollars au premier semestre de 2014.

Les **charges au titre de l'achat de biens et services** ont diminué d'un exercice à l'autre de 1 million de dollars au deuxième trimestre de 2014 et ont augmenté de 20 millions de dollars au premier semestre de 2014. L'augmentation au premier semestre de 2014 tient à la croissance du nombre d'abonnés, à l'augmentation des tarifs de programmation liés aux services de télévision, ainsi qu'aux coûts associés à l'accroissement des produits tirés de TELUS Santé, facteurs neutralisés en partie par la réduction des exigences liées à la main-d'œuvre externe.

La **charge au titre des avantages du personnel** a augmenté d'un exercice à l'autre de 1 million de dollars au deuxième trimestre et de 17 millions de dollars au premier semestre de 2014, en raison de la hausse de la rémunération et des coûts liés aux programmes d'avantages du personnel, y compris l'accroissement de la charge de rémunération fondée sur des actions, facteurs neutralisés en partie par la diminution des coûts de restructuration et autres coûts similaires et par la réduction du nombre d'employés équivalents temps plein au pays et à l'étranger au cours du dernier exercice, qui découle de nos initiatives d'efficacité opérationnelle.

BAIIA – secteur des services filaires

	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin				Semestres clos les 30 juin			
(en millions de dollars, sauf les marges)	**2014**	2013	Variation		**2014**	2013	Variation	
BAIIA	**365**	332	9,8	%	**752**	700	7,3	%
Coûts de restructuration et autres coûts similaires compris dans le BAIIA	**8**	29	(72,4)	%	**13**	36	(63,9)	%
BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires	**373**	361	3,1	%	**765**	736	3,7	%
Marge du BAIIA (en %)	**26,2**	24,5	1,7	pt	**27,1**	26,1	1,0	pt
Marge du BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires (en %)	**26,8**	26,6	0,2	pt	**27,6**	27,5	0,1	pt

Le BAIIA du secteur des services filaires a augmenté d'un exercice à l'autre de 33 millions de dollars au deuxième trimestre de 2014 et de 52 millions de dollars au premier semestre de 2014. Le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires s'est accru d'un exercice à l'autre de 12 millions de dollars au deuxième trimestre de 2014 et de 29 millions de dollars au premier semestre de 2014. Ces résultats s'expliquent essentiellement par l'amélioration des produits tirés du service Internet haute vitesse, des services de transmission de données améliorés et du service TELUS TV, en raison des abonnements auxquels les tarifs spéciaux de lancement ne s'appliquent plus, par certaines hausses de tarifs et par la croissance du nombre d'abonnés, ainsi que par les économies découlant de nos initiatives d'efficacité opérationnelle, déduction faite de la hausse des coûts de programmation liés aux services de télévision. La marge du BAIIA s'est accrue au deuxième trimestre et au premier semestre de 2014, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison de la croissance continue des produits et du maintien de nos initiatives d'efficacité opérationnelle, facteurs neutralisés en partie par la diminution des services de transmission de la voix existants, qui génèrent des marges élevées.

6. Évolution de la situation financière

Situation financière : (en millions de dollars)	**Au 30 juin 2014**	Au 31 déc. 2013	Variation		Les variations survenues comprennent ce qui suit :
Actifs courants					
Trésorerie et placements temporaires, montant net	**57**	336	(279)	(83) %	Se reporter à la *rubrique 7*, *« Situation de trésorerie et sources de financement ».*
Débiteurs	**1 360**	1 461	(101)	(7) %	Diminution du délai moyen de recouvrement des débiteurs des secteurs des services mobiles et des services filaires, neutralisée par une augmentation des produits d'exploitation.
Impôt sur le résultat et autres impôts à recevoir	**61**	32	29	91 %	Reflète les acomptes provisionnels payés, en sus des impôts sur le résultat à payer.
Stocks	**287**	326	(39)	(12) %	Principalement une diminution saisonnière des appareils mobiles et des pièces et accessoires en stock découlant de la baisse du nombre d'appareils en stock, neutralisée en partie par une augmentation du coût moyen des appareils du secteur des services mobiles découlant du nombre de téléphones intelligents à valeur plus élevée.
Charges payées d'avance	**312**	168	144	86 %	Tient compte des paiements anticipés relatifs aux avantages du personnel prévus par la loi, des impôts fonciers, des droits de licence pour les services mobiles et des contrats d'entretien.
Actifs dérivés	**12**	6	6	100 %	Ajustements de la juste valeur des couvertures opérationnelles et des couvertures des unités d'actions restreintes.
Passifs courants					
Emprunts à court terme	**105**	400	(295)	(74) %	Se reporter à la *rubrique 7.7*, *« Vente de créances clients ».*
Créditeurs et charges à payer	**1 740**	1 735	5	—	—
Impôt sur le résultat et autres impôts à payer	**4**	102	(98)	(96) %	Charge d'impôt exigible pour le semestre, neutralisée par le dernier acompte provisionnel au titre de l'impôt sur le résultat de 2013 et par les acomptes provisionnels au titre de l'impôt sur le résultat de 2014.
Dividendes à payer	**234**	222	12	5 %	Reflète principalement une augmentation du taux de dividendes, neutralisée par la réduction du nombre d'actions ordinaires en circulation.
Facturation par anticipation et dépôts de clients	**739**	729	10	1 %	Dépôts de clients et facturation par anticipation concernant les détaillants de services mobiles et de services filaires.
Provisions	**73**	110	(37)	(34) %	Reflète une diminution des montants au titre de la restructuration liés à l'effectif et des provisions liées à l'acquisition de Public Mobile.
Tranche à court terme de la dette à long terme	**1 197**	—	1 197	n.s.	Augmentation du papier commercial de 697 millions de dollars utilisé aux fins générales de la société et billets de série CE échéant en avril 2015 qui deviennent exigibles à court terme.
Passifs dérivés courants	**6**	1	5	n.s.	—
Fonds de roulement (actifs courants moins les passifs courants)	**(2 009)**	(970)	(1 039)	(107) %	Diminution de la trésorerie et des placements temporaires, et augmentation de la tranche à court terme de la dette à long terme tenant au fait que les billets de série CE sont devenus exigibles à court terme, et versement d'acomptes provisionnels, neutralisés en partie par l'augmentation de l'impôt sur le résultat et des autres impôts à recevoir, par les charges payées d'avance et par la réduction des provisions.

Situation financière : (en millions de dollars)	**Au 30 juin 2014**	Au 31 déc. 2013	Variation		Les variations survenues comprennent ce qui suit :
Actifs non courants					
Immobilisations corporelles, montant net	**8 673**	8 428	245	3 %	Se reporter à *Dépenses d'investissement* à la *rubrique 7.3, « Sorties liées aux activités d'investissement »* ainsi qu'à *Amortissement des immobilisations corporelles* à la *rubrique 5.3.*
Immobilisations incorporelles, montant net	**7 720**	6 531	1 189	18 %	Se reporter à *Dépenses d'investissement* à la *rubrique 7.3, « Sorties liées aux activités d'investissement »* ainsi qu'à *Amortissement des immobilisations incorporelles* à la *rubrique 5.3*.
Goodwill, montant net	**3 752**	3 737	15	—	Augmentation découlant des acquisitions liée à TELUS Santé, neutralisée par les ajustements apportés au goodwill lié à Public Mobile.
Coentreprises immobilières	**13**	11	2	18 %	Se reporter à la *rubrique 7.11*, *« Transactions entre parties liées »*.
Autres actifs non courants	**853**	530	323	61 %	Principalement une augmentation de l'actif au titre des régimes de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi découlant du rendement des actifs des régimes.
Passifs non courants					
Provisions	**219**	219	—	—	—
Dette à long terme	**7 988**	7 493	495	7 %	Se reporter à la *rubrique 7.4*, *« Entrées (sorties) liées aux activités de financement »*, pour une analyse de nos activités de financement.
Autres passifs non courants	**609**	649	(40)	(6) %	Principalement une diminution du passif au titre des prestations de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi, qui découle du rendement des actifs des régimes.
Impôt sur le résultat différé	**2 026**	1 891	135	7 %	Charge d'impôt différé, y compris les montants relatifs au rendement des actifs des régimes de retraite.
Capitaux propres					
Capitaux propres attribuables aux actions ordinaires	**8 160**	8 015	145	2 %	Bénéfice net de 758 millions de dollars, montant de 218 millions de dollars inscrit dans les autres éléments du résultat global et montant de 1 million de dollars inscrit au poste Autres, déduction faite des dividendes de 458 millions de dollars déclarés et du rachat d'actions pour un montant de 374 millions de dollars en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2014.

7. Situation de trésorerie et sources de financement

L'analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie dans sa totalité à la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du rapport de gestion.

7.1 Aperçu

Au premier semestre de 2014, nous avons versé 1 143 millions de dollars relativement aux licences de spectre pour les services sans fil acquises dans le cadre des enchères de spectre dans la bande de fréquence de 700 MHz ayant eu lieu au premier trimestre de 2014. Nous avons également versé des dividendes de 446 millions de dollars aux détenteurs d'actions de TELUS, et un montant en trésorerie de 336 millions de dollars revenant aux actionnaires, par l'entremise de rachats d'actions dans le cadre de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2014. Après le 30 juin 2014, nous avons versé des dividendes de 234 millions de dollars aux détenteurs d'actions ordinaires de TELUS. Les politiques financières liées à notre structure du capital, notre plan financier et notre compte rendu du plan financier et du plan de gestion de la structure du capital sont décrits à la *rubrique 4.3*.

Flux de trésorerie

(en millions de dollars)	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin 2014	2013	Variation	Semestres clos les 30 juin 2014	2013	Variation
Entrées liées aux activités d'exploitation	**855**	707	20,9 %	**1 453**	1 436	1,2 %
(Sorties) liées aux activités d'investissement	**(1 517)**	(514)	(195,1) %	**(2 344)**	(1 050)	(123,2) %
Entrées (sorties) liées aux activités de financement	**667**	57	n.s.	**612**	(221)	n.s.
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des placements temporaires, montant net	**5**	250	(98,0) %	**(279)**	165	n.s.
Trésorerie et placements temporaires, montant net au début	**52**	22	136,4 %	**336**	107	n.s.
Trésorerie et placements temporaires, montant net à la fin	**57**	272	(79,0) %	**57**	272	(79,0) %

7.2 Entrées liées aux activités d'exploitation

Les entrées liées aux activités d'exploitation ont augmenté de 148 millions de dollars au deuxième trimestre de 2014 et de 17 millions de dollars au premier semestre de 2014, par rapport aux périodes correspondantes de 2013.

Analyse des variations des entrées liées aux activités d'exploitation

(en millions de dollars)	Deuxième trimestre	Semestre
Entrées liées aux activités d'exploitation pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2013	707	1 436
Variations d'un exercice à l'autre :		
Augmentation du BAIIA (se reporter à la *rubrique 5.4*, *« Secteur des services mobiles »*, et à la *rubrique 5.5*, *« Secteur des services filaires »)*	75	118
Diminution des cotisations de l'employeur aux régimes à prestations définies, déduction faite des charges	102	105
Augmentation des décaissements au titre de la restructuration, déduction faite des coûts de restructuration	(8)	(17)
Diminution des intérêts payés	6	3
Diminution des intérêts reçus	(2)	(2)
Augmentation des paiements d'impôt sur le résultat, déduction faite des économies reçues	(40)	(116)
Autres variations du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation	15	(74)
Entrées liées aux activités d'exploitation pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2014	**855**	**1 453**

- Les paiements d'impôt, déduction faite des économies reçues, ont augmenté d'un exercice à l'autre, en raison principalement des acomptes provisionnels plus élevés découlant de l'accroissement des impôts à payer aux exercices précédents.
- Les autres variations du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation tiennent compte de la diminution des débiteurs au deuxième trimestre et au premier semestre de 2014 (comparativement à une augmentation des débiteurs aux périodes correspondantes de 2013), facteur neutralisé en partie par la plus faible augmentation des créditeurs et charges à payer au deuxième trimestre et au premier semestre de 2014, par rapport aux périodes correspondantes de 2013 (se reporter à la *rubrique 6*, *« Évolution de la situation financière »*).

7.3 Sorties liées aux activités d'investissement

Les sorties liées aux activités d'investissement ont augmenté d'un exercice à l'autre de 1,0 milliard de dollars au deuxième trimestre de 2014 et de 1,3 milliard de dollars au premier semestre de 2014, par rapport aux périodes correspondantes de 2013. Les augmentations tiennent notamment à ce qui suit :

- Un paiement relatif aux licences de spectre dans la bande de fréquence de 700 MHz totalisant 914 millions de dollars au deuxième trimestre et 1 143 millions de dollars au premier semestre de 2014.
- En 2014, des acquisitions d'entreprises et des investissements connexes totalisant 3 millions de dollars et 40 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre, qui complètent nos secteurs d'activité existants, par rapport à 3 millions de dollars et à 29 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2013.
- Des avances et des apports aux coentreprises immobilières, déduction faite des sommes reçues, d'un montant de 10 millions de dollars au deuxième trimestre de 2014 et de 24 millions de dollars au premier semestre de 2014, par rapport à 7 millions de dollars au deuxième trimestre de 2013 et à 11 millions de dollars au premier semestre de 2013.

- Les paiements en trésorerie au titre des immobilisations (excluant les licences de spectre) ont augmenté d'un exercice à l'autre de 78 millions de dollars au deuxième trimestre de 2014 et de 124 millions de dollars au premier semestre de 2014, par rapport aux périodes correspondantes de 2013. Ils se composent de ce qui suit :
  - l'augmentation d'un exercice à l'autre des dépenses d'investissement de 125 millions de dollars au deuxième trimestre et de 154 millions de dollars au premier semestre de 2014 (se reporter au tableau et à l'analyse ci-dessous);
  - les diminutions comparatives des créditeurs et charges à payer de 47 millions de dollars au deuxième trimestre et de 30 millions de dollars au premier semestre de 2014, qui reflètent le moment auquel les paiements relatifs aux dépenses d'investissement ont été effectués.

Mesures des dépenses d'investissement

	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
(en millions de dollars)	**2014**	2013	Variation	**2014**	2013	Variation
Dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre)[1] :						
Secteur des services mobiles	**228**	171	33,3 %	**393**	305	28,9 %
Secteur des services filaires	**408**	340	20,0 %	**739**	673	9,8 %
Chiffres consolidés	**636**	511	24,5 %	**1 132**	978	15,7 %
BAIIA, déduction faite des dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre)[2]	**437**	487	(10,3) %	**1 018**	1 054	(3,4) %
Intensité du capital du secteur des services mobiles (en %)	**14**	11	3 pts	**12**	10	2 pts
Intensité du capital du secteur des services filaires (en %)	**29**	25	4 pts	**27**	25	2 pts
Intensité du capital consolidé (en %)[2]	**22**	18	4 pts	**19**	18	1 pt

1. Les dépenses d'investissement comprennent les actifs acquis relativement auxquels aucun paiement n'a encore été effectué; par conséquent, ces dépenses diffèrent des paiements en trésorerie au titre des immobilisations présentés dans les tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie. Se reporter à la *note 25 b)* des états financiers consolidés intermédiaires.
2. Se reporter à la *rubrique 11.1*, *« Mesures financières non définies par les PCGR »*, pour les calculs et pour une description.

Les **dépenses d'investissement du secteur des services mobiles** ont augmenté d'un exercice à l'autre de 57 millions de dollars au deuxième trimestre de 2014 et de 88 millions de dollars au premier semestre de 2014, en raison des investissements continus dans l'infrastructure à large bande du secteur des services mobiles, du déploiement du spectre dans la bande de fréquence de 700 MHz acquis récemment, et des initiatives visant la résilience et la fiabilité du réseau et des systèmes, afin de soutenir nos initiatives accordant la priorité aux clients. Le ratio d'intensité du capital du secteur des services mobiles s'est établi à 14 % au deuxième trimestre de 2014, en hausse par rapport à 11 % au deuxième trimestre de 2013, et il s'est élevé à 12 % au premier semestre de 2014, en hausse par rapport à 10 % à la période correspondante de 2013.

Le BAIIA du secteur des services mobiles, déduction faite des dépenses d'investissement, s'est élevé à 1 005 millions de dollars au premier semestre de 2014, par rapport à 1 027 millions de dollars au premier semestre de 2013, ce qui représente une diminution de 22 millions de dollars, ou 2,1 %, qui tient au fait que la hausse du BAIIA a été largement neutralisée par l'augmentation des dépenses d'investissement.

Les **dépenses d'investissement du secteur des services filaires** ont augmenté d'un exercice à l'autre de 68 millions de dollars au deuxième trimestre de 2014 et de 66 millions de dollars au premier semestre de 2014. Ces hausses ont servi à soutenir la croissance des activités et des fonctionnalités additionnelles en matière d'administration, de service à la clientèle et de prestation des services. Nous continuons d'investir dans notre infrastructure à large bande et avons notamment procédé au branchement direct d'un plus grand nombre de foyers et d'entreprises aux installations de fibre optique. Les investissements dans l'infrastructure à large bande étayent la croissance du nombre d'abonnés aux services de télévision et aux services Internet haute vitesse ainsi que l'augmentation des vitesses des services Internet, et accroissent le champ d'application de nos solutions en santé. Le ratio d'intensité du capital du secteur des services filaires s'est établi à 29 % au deuxième trimestre et à 27 % au premier semestre de 2014, en hausse par rapport à 25 % au deuxième trimestre et au premier semestre de 2013.

Le BAIIA du secteur des services filaires, déduction faite des dépenses d'investissement, s'est établi à 13 millions de dollars au premier semestre de 2014, soit une baisse par rapport à 27 millions de dollars au premier semestre de 2013, la hausse du BAIIA ayant été largement neutralisée par l'augmentation des dépenses d'investissement.

7.4 Entrées (sorties) liées aux activités de financement

Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement ont augmenté de 610 millions de dollars au deuxième trimestre de 2014. Les entrées liées aux activités de financement se sont élevées à 612 millions de dollars au premier semestre de 2014, comparativement à des sorties liées aux activités de financement de 221 millions de dollars au premier semestre de 2013. Les activités de financement ont trait à ce qui suit :

Dividendes versés aux détenteurs d'actions de participation

Les dividendes versés aux détenteurs d'actions de TELUS se sont élevés à 224 millions de dollars au deuxième trimestre de 2014 et à 446 millions de dollars au premier semestre de 2014, en hausse d'un exercice à l'autre de 15 millions de dollars au deuxième trimestre et de 29 millions de dollars au premier semestre. Les augmentations reflètent principalement la hausse du taux de dividende en vertu de notre programme de croissance des dividendes, facteur neutralisé en partie par la diminution du nombre d'actions en circulation découlant du rachat et de l'annulation d'actions dans le cadre de nos offres publiques de rachat dans le cours normal des activités.

Rachat d'actions ordinaires à des fins d'annulation

Nous avons racheté environ 10,7 millions d'actions dans le cadre de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2014, jusqu'au 31 juillet 2014. Les actions rachetées représentent environ 1,72 % des actions ordinaires en circulation avant le début de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Se reporter à la *rubrique 4.3* pour une analyse détaillée des rachats prévus jusqu'en 2016 en vertu de nos programmes de rachat d'actions pluriannuels.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2014

Période	Actions ordinaires rachetées et annulées	Prix d'achat moyen par action (en dollars)	Coûts d'achat (en millions de dollars)	Créditeurs (en millions de dollars)	Décaissements (en millions de dollars)
Premier trimestre	4 312 200	37,22	161	(2)	159
Deuxième trimestre	4 809 000	39,27	188	(11)	177
Juillet	1 574 400	38,54	61	3	64
Total	10 695 600	38,34	410	(10)	400

Emprunts à court terme

Les emprunts à court terme comprennent principalement les sommes qui nous sont avancées par une fiducie de titrisation sans lien de dépendance relativement au transfert des opérations de titrisation de créances (se reporter à la *rubrique 7.7*, *« Vente de créances clients »*). Le produit, qui s'est établi à 400 millions de dollars en 2013, a été réduit de 300 millions de dollars au premier trimestre de 2014 et s'élevait à 100 millions de dollars au 30 juin 2014.

Émission et remboursement de titres de créance à long terme

Le montant net des émissions de titres de créance à long terme au premier semestre de 2014 comprend une augmentation nette du papier commercial, qui s'élevait à 697 millions de dollars au 30 juin 2014. En comparaison, l'encours du papier commercial a été réduit de 174 millions de dollars au deuxième trimestre de 2013 et de 254 millions de dollars au premier semestre de 2013, aux fins du remboursement intégral du solde au 30 juin 2013.

Le 4 avril 2014, nous avons émis des billets de premier rang non garantis d'un montant de 1,0 milliard de dollars, en deux séries, soit des billets à 3,20 % d'un montant de 500 millions de dollars échéant le 5 avril 2021, et des billets à 4,85 % d'un montant de 500 millions de dollars échéant le 5 avril 2044. Le produit net a servi à rembourser une tranche d'environ 914 millions de dollars de l'emprunt contracté pour financer une portion du prix d'achat des licences de spectre dans la bande de fréquence de 700 MHz, et la tranche résiduelle a été utilisée aux fins générales de la société. À la fin de 2012, le taux d'intérêt moyen pondéré de la dette à long terme (excluant le papier commercial) était de 5,44 %, et a été ramené à 4,89 % au 30 juin 2014, en raison de nos activités de refinancement en 2013 et en 2014. L'émission de ces titres de créance a donné lieu à une augmentation de la durée à l'échéance moyenne de la dette à long terme (excluant le papier commercial), la portant à environ 10 ans, par rapport à 5,5 ans à la fin de 2012.

En comparaison, le 1er avril 2013, nous avons émis des billets de premier rang non garantis de TELUS Corporation d'un montant de 1,7 milliard de dollars, en deux séries, soit des billets de série CK à 3,35 % d'un montant de 1,1 milliard de dollars échéant dans 11 ans, et des billets de série CL à 4,40 % d'un montant de 600 millions de dollars échéant dans 30 ans. Le produit net de ces émissions a servi i) à financer le remboursement par anticipation, le 15 mai 2013, d'une tranche de 700 millions de dollars des billets de série CF à 4,95 % échéant en mai 2014; ii) à financer la tranche de 300 millions de dollars des billets de série CB à 5,00 % arrivant à échéance en juin 2013; iii) à rembourser l'encours du papier commercial. Le produit résiduel a été utilisé aux fins des besoins généraux en matière de fonds de roulement.

Aux termes de l'exercice de notre droit le 7 août 2014, tous nos billets de série CE à 5,95 % seront remboursés le 8 septembre 2014. En tenant pour hypothèse que ledit remboursement aura lieu, la prime estimative au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme qui sera comptabilisée au cours du trimestre se clôturant le 30 septembre 2014 devrait s'élever à environ 13 millions de dollars avant impôt.

Aucun montant n'a été prélevé sur notre facilité de crédit d'une durée de cinq ans au 30 juin 2014 ou au 30 juin 2013. Notre programme de papier commercial nous permet d'obtenir des fonds à faible coût et il est entièrement garanti par cette facilité de crédit consentie d'une durée de cinq ans (se reporter à la *rubrique 7.6*, *« Facilités de crédit »*).

7.5 Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement

La **dette nette** au 30 juin 2014 s'est établie à 9 272 millions de dollars, soit une hausse de 2 412 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, découlant de nos activités de refinancement en 2013 et en 2014, des émissions de papier commercial au cours du premier semestre de 2014, et de la diminution de la trésorerie et des emprunts temporaires, déduction faite de la réduction des emprunts à court terme, pour lesquels une analyse est présentée ci-dessus.

La **dette à taux fixe en proportion du total de la dette** s'est établie à 91 % au 30 juin 2014, soit un résultat en baisse par rapport à 94 % à l'exercice précédent, qui tient à une augmentation du papier commercial.

Le **total des capitaux investis – valeur comptable** au 30 juin 2014 s'est établi à 17 404 millions de dollars, soit une augmentation de 3 105 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation tient à l'accroissement de la dette nette et des bénéfices non distribués, facteur neutralisé en partie par la réduction du capital social découlant des rachats d'actions en vertu de nos offres publiques de rachat dans le cours normal des activités. Le **ratio de la dette nette par rapport au total des capitaux investis** s'est établi à 53 % au 30 juin 2014, en hausse par rapport à 48 % à l'exercice précédent.

Le **ratio de la dette nette par rapport au BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires** s'est établi à 2,21 fois au 30 juin 2014, en hausse par rapport à 1,71 fois à l'exercice précédent. Ce résultat tient au fait que l'augmentation de la dette nette, y compris les liquidités requises pour financer nos offres publiques de rachat dans le cours normal des activités, a été neutralisée en partie par la croissance du BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires. La ligne directrice découlant de notre politique à long terme pour ce ratio a établi une fourchette de 1,50 à 2,00 fois. À la fin du deuxième trimestre de 2014, ce ratio sortait légèrement de la fourchette à long terme visée par notre politique, en raison du financement de l'acquisition de licences de spectre dans la bande de fréquence de 700 MHz, mais nous nous attendons à ce qu'il revienne dans cette fourchette à moyen terme, car nous sommes d'avis que la ligne directrice de notre politique contribue au maintien des notations du crédit de première qualité qui nous sont attribuées. Bien que le ratio excède temporairement la fourchette à long terme visée, nous respectons les clauses restrictives de notre facilité de crédit renouvelable, en vertu desquelles nous ne pouvons laisser le ratio de levier financier consolidé de TELUS dépasser 4,00:1,00. Se reporter à la *rubrique 7.6*, *« Facilités de crédit »*.

Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement

Aux 30 juin ou pour les périodes de 12 mois closes à ces dates	**2014**	2013	Variation
Composantes des ratios d'endettement et de couverture[1] (en millions de dollars)			
Dette nette	**9 272**	6 860	2 412
Total des capitaux investis – valeur comptable	**17 404**	14 299	3 105
BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires	**4 203**	4 012	191
Coûts financiers, montant net	**406**	350	56
Ratios d'endettement			
Dette à taux fixe en proportion du total de la dette (en %)	**91**	94	(3) pts
Durée moyenne jusqu'à l'échéance de la dette à long terme (excluant le papier commercial) (en années)	**10,0**	8,8	1,2
Dette nette/total des capitaux investis (en %)[1]	**53,3**	48,0	5,3 pts
Dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires[1] (fois)	**2,21**	1,71	0,50
Ratios de couverture[1] **(fois)**			
Couverture par le bénéfice	**5,7**	5,4	0,3
Couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires	**10,4**	11,5	(1,1)
Autres mesures (en %)			
Ratio de distribution du bénéfice net ajusté[1]	**68**	71	(3) pts
Ratio de distribution[1]	**67**	72	(5) pts

1. Se reporter à la *rubrique 11.1, « Mesures financières non définies par les PCGR ».*

Le **ratio de couverture par le bénéfice** s'est établi à 5,7 fois pour la période de 12 mois close le 30 juin 2014, soit une hausse comparativement à 5,4 fois à l'exercice précédent. La croissance du bénéfice avant les coûts d'emprunt et l'impôt sur le résultat a donné lieu à une hausse de 0,6 du ratio, et l'augmentation des coûts d'emprunt s'est traduite par une baisse de 0,3 du ratio.

Le **ratio de couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires** s'est établi à 10,4 fois pour la période de 12 mois close le 30 juin 2014, soit une baisse par rapport à 11,5 fois à l'exercice précédent. La hausse du montant net des charges d'intérêts a donné lieu à une diminution de 1,6 du ratio, et l'augmentation du BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires a donné lieu à une augmentation de 0,5 du ratio. (Se reporter à la *rubrique 7.6*, *« Facilités de crédit »*).

Ratios de distribution : L'indication visée est de 65 % à 75 % des bénéfices nets prévisibles, sur une base prospective. Les ratios de distribution de base et ajustés pour les périodes de 12 mois closes les 30 juin 2014 et 2013 sont conformes à la fourchette visée.

7.6 Facilités de crédit

Au 30 juin 2014, nous avions des liquidités disponibles de 1,588 milliard de dollars en vertu des facilités de crédit inutilisées, et nous disposions d'un montant de 400 millions de dollars aux termes de notre programme de titrisation de créances clients (se reporter à la *rubrique 7.7*), ce qui est conforme à notre objectif visant à faire en sorte que les liquidités disponibles s'élèvent généralement à au moins 1 milliard de dollars.

Facilité de crédit renouvelable

Nous disposons d'une facilité de crédit renouvelable de 2,25 milliards de dollars (ou l'équivalent en dollars américains) conclue avec un consortium se composant de 15 institutions financières. Cette facilité de crédit a été renouvelée au deuxième trimestre de 2014 et arrivera à échéance le 31 mai 2019. La facilité de crédit renouvelable est utilisée aux fins générales de la société, notamment à titre de sûreté pour le papier commercial, le cas échéant.

Facilités de crédit et autres facilités de crédit bancaire de TELUS au 30 juin 2014

(en millions de dollars)	Échéance	Montant disponible	Montant utilisé	Lettres de crédit émises, mais non utilisées	Sûreté pour le programme de papier commercial	Liquidités disponibles
Facilité renouvelable de cinq ans[1]	31 mai 2019	2 250	—	—	(697)	1 553
Autres facilités de crédit bancaire	—	125	(5)	(85)	—	35
Total		2 375	(5)	(85)	(697)	1 588

1. Dollars canadiens ou équivalent des dollars américains.

Notre facilité de crédit renouvelable comporte les clauses restrictives habituelles. Celles-ci nous interdisent notamment de laisser notre ratio de levier financier consolidé (tel qu'il est défini dans la facilité de crédit) dépasser 4,00:1,00 (ratio d'environ 2,21:1,00 au 30 juin 2014) et de laisser notre ratio de couverture consolidé (BAIIA sur charges d'intérêts sur 12 mois) être inférieur à 2,00:1,00 (ratio d'environ 10,4:1,00 au 30 juin 2014, qui devrait demeurer de loin supérieur à la clause restrictive) à la fin d'un trimestre financier. Il y a certaines petites différences entre le calcul du ratio de levier financier et du ratio de couverture en vertu des conventions de crédit et le calcul de la dette nette sur le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires et du ratio de couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires. Les calculs n'ont jamais présenté de différences importantes. La réévaluation des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles et du goodwill aux fins comptables n'a pas d'incidence sur les clauses restrictives. L'accès continu à nos facilités de crédit n'est pas assujetti au maintien d'une notation en particulier.

Autres facilités sous forme de lettres de crédit

Au 30 juin 2014, nous disposions également de facilités de crédit non consenties sous forme de lettres de crédit de 208 millions de dollars, dont une tranche de 53 millions de dollars avait été utilisée au 30 juin 2014. De plus, nous disposions de facilités de crédit additionnelles sous forme de lettres de crédit de 404 millions de dollars qui nous ont permis de participer aux enchères concernant la bande de fréquence de 700 MHz tenues par Industrie Canada en 2014. Au cours du deuxième trimestre de 2014 et parallèlement au financement de l'acquisition de licences de spectre dans la bande de fréquence de 700 MHz le 2 avril 2014, ces lettres de crédit additionnelles ont été éteintes.

7.7 Vente de créances clients

TELUS Communications Inc. (« TCI »), filiale en propriété exclusive de TELUS, est partie à une convention conclue avec une fiducie de titrisation sans lien de dépendance liée à une grande banque canadienne de l'annexe I, aux termes de laquelle TCI est en mesure de vendre une participation dans certaines de ses créances, jusqu'à concurrence d'un montant maximal de 500 millions de dollars. La convention a prise d'effet jusqu'au 31 décembre 2016, et les liquidités disponibles s'élevaient à 400 millions de dollars au 30 juin 2014 (se reporter à la *note 19* des états financiers consolidés intermédiaires). Les cessions de créances clients effectuées dans le cadre de transactions de titrisation sont comptabilisées à titre d'emprunts à court terme garantis et, par conséquent, ne se traduisent pas par une décomptabilisation des créances clients cédées.

TCI doit maintenir une notation de DBRS Ltd. d'au moins BB, sinon la fiducie de titrisation pourrait exiger la dissolution du programme de vente avant la fin de la durée. Au 7 août 2014, la notation était plus élevée que la notation devant être maintenue.

7.8 Notations du crédit

Il n'y a eu aucun changement à nos notations du crédit de première qualité au cours du deuxième trimestre de 2014, ni au 7 août 2014.

7.9 Instruments financiers, engagements et passifs éventuels

Instruments financiers

Nos instruments financiers ainsi que la nature de certains risques auxquels ils pourraient être assujettis sont décrits à la *rubrique 7.9* de notre rapport de gestion annuel 2013.

Risque de liquidité

Nous pouvons, en vertu d'un prospectus préalable de base, qui a été renouvelé en novembre 2013 et demeurera en vigueur jusqu'en décembre 2015, émettre un montant de 3,0 milliards de dollars. Par suite des émissions nettes de titres de créance effectuées en avril 2014, nous pouvons, à la date du présent rapport de gestion, émettre un montant de 1,2 milliard de dollars de titres de créance ou de participation en vertu de ce prospectus préalable de base.

Au cours du deuxième trimestre de 2014, la facilité de crédit a été renouvelée et portée à 2,25 milliards de dollars, et arrivera à échéance le 31 mai 2019 (se reporter à la *rubrique 7.6*, *« Facilités de crédit »*). De plus, la trésorerie et les placements temporaires s'élevaient à 57 millions de dollars au 30 juin 2014. Nous estimons que nos notations du crédit de première qualité contribuent à nous donner un accès raisonnable aux marchés financiers.

Engagements et passifs éventuels

Obligations d'achat

Au 30 juin 2014, nos engagements contractuels liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles s'élevaient à 444 millions de dollars jusqu'en 2015, comparativement à des engagements au 31 décembre 2013 de 197 millions de dollars jusqu'en 2014, résultat qui s'explique principalement par l'augmentation des engagements liés à la conception et à la mise en place du réseau à large bande.

Obligations en matière d'indemnisation

Au 30 juin 2014, nous n'avions constaté aucun passif en ce qui a trait à nos engagements d'indemnisation.

Réclamations et poursuites

Nous faisons l'objet de diverses réclamations et poursuites (incluant des recours collectifs) visant des dommages-intérêts et d'autres compensations. Aussi, nous avons reçu ou sommes au courant de certaines réclamations possibles (incluant des réclamations en matière de propriété intellectuelle) à notre égard et, dans certains cas, à l'égard de nombreuses autres entreprises de services mobiles et des fournisseurs de services de télécommunications.

La direction est d'avis, en vertu de l'évaluation juridique et selon l'information dont elle dispose actuellement, qu'il est improbable qu'un passif non couvert par les assurances ou autrement ait une incidence importante sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation, à l'exception des éléments décrits à la *note 23* des états financiers consolidés intermédiaires datés du 30 juin 2014.

7.10 Information sur les actions en circulation

Actions en circulation (en millions)	30 juin 2014	31 juillet 2014
Actions ordinaires	615	614
Options d'achat d'actions ordinaires	5	5
Options d'achat d'actions ordinaires pouvant être exercées	3	3

7.11 Transactions entre parties liées

Placements dans des entités contrôlées importantes

Au 30 juin 2014, TELUS Corporation contrôlait 100 % des participations dans TELUS Communications Inc., laquelle contrôlait pour sa part 100 % des participations dans Société TELUS Communications et dans SOCIÉTÉ TÉLÉ-MOBILE, soit un pourcentage inchangé par rapport au 31 décembre 2013.

Transactions avec les principaux dirigeants

Nos principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité liées à la surveillance, à la planification, à la direction et au contrôle de nos activités, et comprennent les membres de notre conseil d'administration et notre équipe de la haute direction. Le total de la rémunération versée aux principaux dirigeants s'établit à 13 millions de dollars et à 23 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2014, par rapport à 4 millions de dollars et à 14 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2013. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la *note 24 a)* des états financiers consolidés intermédiaires.

Transactions impliquant des régimes de retraite à prestations définies

Nous avons versé des cotisations aux régimes de retraite à prestations définies, comme il est illustré dans le tableau présenté à la *rubrique 7.2*. Nous avons également fourni des services de gestion et d'administration relativement à nos régimes de retraite à prestations définies. Les charges liées à ces services ont été comptabilisées selon la méthode du recouvrement des coûts et elles sont non significatives.

Transactions avec des coentreprises immobilières

Au premier semestre de 2014, nous avons effectué des transactions avec des coentreprises immobilières, qui sont des parties liées, comme il est décrit à la *note 18* des états financiers consolidés intermédiaires. Les engagements et les passifs éventuels liés aux coentreprises immobilières comprennent des engagements contractuels jusqu'en 2015 au titre des travaux de construction (environ 129 millions de dollars au 30 juin 2014), un engagement découlant d'un contrat de location simple d'une durée de 20 ans ayant prise d'effet en 2015 et des facilités de crédit aux fins des travaux de construction (financement de 383 millions de dollars conclu avec deux institutions financières canadiennes en leur qualité de coprêteur à 50 % et avec TELUS en sa qualité de coprêteur à 50 %). Des contrats de vente ont été signés relativement à la quasi-totalité des unités de la tour d'habitation en copropriété du projet Jardin TELUS et, au 30 juin 2014, environ 93 % des locaux de la tour de bureaux de ce projet étaient loués.

8. Questions comptables

8.1 Estimations comptables critiques

Nos principales méthodes comptables sont décrites à la *note 1* des états financiers consolidés datés du 31 décembre 2013. Nos estimations comptables critiques et nos jugements importants sont décrits à la *rubrique 8.1* de notre rapport de gestion annuel 2013. La préparation d'états financiers conformément aux IFRS de l'IASB exige que la direction ait recours à des estimations, des hypothèses et des jugements qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges au cours de la période considérée. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs. Nos estimations comptables critiques et nos jugements importants font généralement l'objet de discussions entre les membres du comité d'audit chaque trimestre.

8.2 Faits nouveaux concernant les méthodes comptables

Produits tirés de contrats conclus avec des clients : IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*, s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2017. L'International Accounting Standards Board et le Financial Accounting Standards Board des États-Unis ont collaboré à ce projet conjoint ayant pour objectif de clarifier les principes relatifs à la comptabilisation des produits et d'élaborer une norme commune. La nouvelle norme a été publiée en mai 2014 et elle remplace les normes et interprétations existantes, y compris IAS 18, *Produits des activités ordinaires*. Nous évaluons actuellement l'incidence et les dispositions transitoires rétrospectives de la nouvelle norme.

L'incidence de la nouvelle norme et le caractère significatif de cette incidence seront différents pour chaque secteur et chaque entité. Tout comme de nombreuses autres entreprises de télécommunications, nous nous attendons, à l'heure actuelle, à ce que l'application de la norme ait une incidence significative pour la société, principalement en ce qui a trait au moment auquel les produits doivent être comptabilisés, et en ce qui a trait à l'incorporation dans le coût de l'actif des coûts liés à la conclusion d'un contrat avec un client et des coûts liés à l'exécution de contrats.

L'incidence du moment auquel les produits sont comptabilisés devrait se répercuter principalement sur les résultats de notre secteur des services mobiles. L'évaluation du total des produits comptabilisés sur la durée d'un contrat du secteur des services mobiles sera dans une grande mesure non touchée par la nouvelle norme, mais si l'utilisation de la méthode du plafond est interdite, cela accélérera la comptabilisation de ces produits, tant en ce qui a trait à la comptabilisation des entrées de trésorerie provenant des clients qu'en ce qui concerne la comptabilisation des produits selon notre pratique courante (selon la méthode du plafond). Bien que les facteurs économiques sous-jacents liés aux transactions demeureraient les mêmes au cours des périodes de croissance soutenue du nombre de connexions d'abonnés du secteur des services mobiles, en supposant des entrées de trésorerie par appareil comparables pour la durée du contrat, les produits sembleraient plus élevés que ceux déterminés selon notre pratique courante (selon la méthode du plafond). Les résultats du secteur des services filaires découlant de transactions, qui incluent la fourniture initiale de matériel subventionné, seront touchés de la même manière.

De même, l'évaluation, sur la durée d'un contrat, du total des coûts d'acquisition du contrat et des coûts liés à l'exécution du contrat ne sera pas touchée par la nouvelle norme. La nouvelle norme, qui touchera tant notre secteur des services mobiles que notre secteur des services filaires, fera également en sorte que ces coûts soient incorporés dans le coût de l'actif et subséquemment comptabilisés comme une charge sur la durée du contrat, sur une base rationnelle et systématique conforme au mode de transfert des biens et services auxquels l'actif est associé. Bien que les facteurs économiques sous-jacents liés aux transactions demeureraient les mêmes au cours des périodes de croissance soutenue du nombre de connexions d'abonnés, en supposant des coûts d'acquisition par appareil et des coûts liés à l'exécution de contrats comparables, les mesures de la rentabilité absolue sembleraient plus élevées que celles déterminées selon notre pratique courante, qui consiste à comptabiliser en charges ces coûts immédiatement.

Nos activités et les systèmes connexes sont complexes, et nous nous attendons à devoir consacrer, au moins jusqu'à la fin de 2015, du temps et des efforts aux fins de l'élaboration et de la mise en œuvre des méthodes comptables, des estimations, des jugements et des processus (y compris les exigences supplémentaires liées à nos systèmes informatiques) nécessaires pour assurer la conformité à la nouvelle norme. En conséquence, il nous est actuellement impossible d'effectuer des estimations quantitatives raisonnables de l'incidence de la nouvelle norme.

Autres normes publiées : Les autres normes publiées qui s'appliquent aux périodes ouvertes à compter du 1er janvier 2014 n'ont eu aucune incidence significative sur notre performance financière.

9. Perspectives générales et hypothèses

L'analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie dans sa totalité à la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du rapport de gestion.

Sauf en ce qui a trait à la *rubrique 9* qui figure dans le rapport de gestion du premier trimestre de 2014 de TELUS, les hypothèses relatives à nos perspectives pour 2014, telles qu'elles sont décrites à la *rubrique 9*, *« Perspectives générales et hypothèses »*, de notre rapport de gestion annuel 2013, demeurent inchangées.

10. Risques et gestion des risques

Nos risques principaux et nos incertitudes susceptibles d'influer sur nos résultats dans l'avenir, ainsi que nos activités connexes visant à atténuer les risques, sont décrits dans notre rapport de gestion annuel 2013.

10.1 Questions de réglementation

L'information qui suit constitue une mise à jour de la *rubrique 10.4*, *« Questions de réglementation »*, de notre rapport de gestion annuel 2013.

Récentes décisions judiciaires

White c. Châteauguay (Ville de)

Le 30 mai 2014, la Cour d'appel du Québec (la Cour) a énoncé qu'une municipalité peut déterminer l'emplacement d'un système de radiocommunications (y compris une antenne de communication). La Cour a également énoncé qu'aucune autorité judiciaire n'établit que la détermination, par une municipalité, de l'emplacement d'un système de radiocommunications va à l'encontre des compétences fédérales en matière de radiocommunications et de télécommunications. Cette décision pourrait avoir une incidence sur la capacité de TELUS de déterminer l'emplacement et d'installer des pylônes et d'exploiter son réseau dans la province de Québec et à l'extérieur. Une demande d'autorisation d'interjeter appel de cette décision devrait être déposée auprès de la Cour suprême du Canada.

Consultations d'Industrie Canada

Consultation sur le cadre de délivrance de licences pour les SSFE-4

Le 21 mai 2014, Industrie Canada a amorcé sa Consultation sur un cadre politique, technique et de délivrance de licences pour l'utilisation des bandes 2 000-2 020 MHz et 2 180-2 200 MHz. Le ministre de l'Industrie propose, dans ce cadre, que soit interdit, pour une période de 20 ans, le transfert de toute bande de fréquence de 40 MHz du spectre des SSFE-4 aux grandes entreprises de télécommunications, soit les entreprises de télécommunications dont la part du marché des abonnés des services mobiles est supérieure à 10 % à l'échelle nationale et à 20 % à l'échelle provinciale. Les licences concernant ce spectre, qui n'ont jamais fait l'objet d'enchères, sont actuellement octroyées aux fournisseurs de services mobiles qui utilisent à la fois des réseaux par satellite et des réseaux terrestres au pays.

Consultation sur le cadre de délivrance de licences pour les SSFE-3

Le 28 juillet 2014, Industrie Canada a lancé sa Consultation sur le cadre technique, politique et de délivrance de licences pour les services sans fil évolués des bandes 1 755-1 780 MHz et 2 155-2 180 MHz (SSFE-3). Dans le cadre de cette consultation, le ministre de l'Industrie a proposé de tenir des enchères de spectre visant un bloc de 50 MHz du spectre des SSFE-3 en mars 2015, soit avant la tenue des enchères concernant la bande de fréquence de 2 500 MHz qui sont prévues pour avril 2015, et de réserver 30 MHz (ou 60 %) du spectre pour les nouveaux venus déjà en activité dans le secteur des services mobiles. Les entreprises de télécommunications qui offrent des services mobiles et dont la part du marché des abonnés des services mobiles est inférieure à 10 % à l'échelle nationale et à 20 % à l'échelle provinciale pourront présenter des soumissions visant le spectre réservé dans les zones de desserte où elles offrent des services à la population canadienne.

Examens réglementaires

Le CRTC a annoncé qu'il compte tenir un certain nombre d'instances publiques devant se poursuivre aux troisième et quatrième trimestres de 2014.

Examen des services filaires de gros

Le 15 octobre 2013, le CRTC a amorcé un examen important du cadre réglementaire actuel visant les services filaires de gros et a publié à cet effet l'Avis de consultation de télécom CRTC 2013-551, *Examen des services de gros et des politiques connexes*. Cette procédure de réglementation qui couvre un champ très large comprendra une audience devant avoir lieu au quatrième trimestre de 2014, et nous nous attendons à ce qu'une décision soit rendue au premier trimestre de 2015. L'issue de cet examen pourrait modifier les aspects du cadre de réglementation actuel des services de gros. Cet examen permettra notamment de déterminer si les concurrents qui décident de ne pas construire leurs propres installations de fibre optique jusqu'aux locaux de l'abonné pourront bénéficier de l'accès réglementé aux installations de fibre optique jusqu'aux locaux de l'abonné de TELUS et d'autres grandes entreprises de câblodistribution et de téléphonie. Ces changements pourraient avoir une incidence défavorable sur nos futures stratégies commerciales.

Services par satellite et autres services de transport

Le 18 décembre 2013, le CRTC a annoncé que l'examen prévu des progrès accomplis au sein de l'industrie relativement à l'atteinte de l'objectif relatif à l'accès universel au service Internet sur le réseau à large bande, à des prix abordables, de vitesses de téléchargement à 5 mégabits par seconde (Mbps) et de vitesses de téléversement à 1 Mbps, comportera également un examen de l'infrastructure de transport au Yukon, au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest. Cet examen servira également à déterminer s'il y a lieu d'établir un mécanisme pour financer les investissements dans des infrastructures liées aux installations de transport. Cette instance pourrait donner lieu à une augmentation des subventions versées afin de prendre en charge la construction des installations à l'extérieur des territoires de TELUS.

Le CRTC a également déterminé que le coût élevé de transport par satellite constitue un obstacle à l'atteinte de son objectif relatif à la prestation sur réseau à large bande, et a annoncé qu'il compte mener une enquête concernant les services par satellite. Le 6 février 2014, le CRTC a amorcé cette enquête, qui porte principalement sur les services par satellite fournis aux autres fournisseurs de services de télécommunications. Le rapport définitif devrait être publié en octobre 2014. Ce rapport ne devrait pas avoir une incidence significative sur les activités de la société, mais les conclusions qui y seront présentées auront une incidence sur l'examen de l'infrastructure de transport.

Examen des services mobiles de gros

Le 16 octobre 2013, dans le cadre du discours du Trône prononcé par le gouverneur général, le gouvernement fédéral a laissé savoir qu'il compte prendre des mesures pour réduire les tarifs liés aux services d'itinérance sur les réseaux au Canada. Le 12 décembre 2013, le CRTC a amorcé un examen des conventions d'itinérance liées aux services mobiles de gros. Dans le cadre de cette instance, il a déterminé i) si, comme question de fait, il existait une discrimination injuste ou une préférence indue en ce qui a trait aux conventions d'itinérance liées aux services mobiles de gros au Canada et ii) quelles solutions seraient appropriées si la Commission découvre qu'il existe en effet une discrimination injuste ou une préférence indue en ce qui a trait à toute convention d'itinérance liée aux services mobiles de gros.

Dans le budget fédéral déposé le 11 février 2014, le gouvernement fédéral a annoncé un projet de modification de la *Loi sur les télécommunications*, qui vise à plafonner les tarifs d'itinérance liés aux services mobiles de gros, de manière à ce que les fournisseurs de services mobiles ne puissent facturer aux autres entreprises de télécommunications des tarifs supérieurs à ceux facturés à leurs propres clients abonnés aux services mobiles voix, données et textos. Le 31 mars 2014, le gouvernement fédéral a présenté le projet de loi C-31, *Loi n^{o} 1 sur le plan d'action économique de 2014* (le « projet de loi »), qui prévoit des dispositions visant à plafonner les tarifs d'itinérance liés aux services mobiles de gros qui sont facturés aux entreprises de télécommunications canadiennes pour les services voix, données et textos en itinérance. Le projet de loi a pris effet le 19 juin 2014. On s'attend à ce que cette mesure demeure en place jusqu'à ce que le CRTC termine son examen amorcé le 20 février 2014 et visant à déterminer si le marché des services sans fil mobiles de gros est suffisamment concurrentiel, et rende une décision concernant les tarifs d'itinérance. Le plafond des tarifs d'itinérance liés aux services mobiles de gros n'a aucune incidence significative sur les activités de la société.

Le 31 juillet 2014, dans le cadre de son examen amorcé le 12 décembre 2013, le CRTC a publié la Décision de télécom CRTC 2014-398, estimant qu'un fournisseur avait exercé une discrimination injuste et accordé une préférence indue en ce qui a trait aux tarifs d'itinérance liés aux services sans fil mobiles qu'il a facturés à certains nouveaux venus pour des services voix, données et textos. Aucun constat de la sorte n'a été formulé en ce qui a trait à TELUS. Le CRTC a refusé de mettre en place une solution visant à ajuster les tarifs d'itinérance pour tenir compte de la discrimination injuste du fait que le plafond des tarifs d'itinérance adopté récemment (voir les détails ci-dessous) réduit le risque de discrimination injuste dans l'avenir en ce qui a trait aux tarifs d'itinérance liés aux services mobiles de gros. La Commission a également indiqué que l'offre et la prestation de services d'itinérance par les fournisseurs de services sans fil mobiles du Canada doivent respecter la condition selon laquelle il est interdit aux fournisseurs d'inclure des dispositions relatives à l'exclusivité dans les ententes d'itinérance de gros conclues avec d'autres fournisseurs de services sans fil mobiles du Canada.

Le 20 février 2014, le CRTC a amorcé l'instance susmentionnée afin de déterminer si le marché des services sans fil mobiles de gros est suffisamment concurrentiel et, dans le cas contraire, de déterminer les mesures réglementaires qui doivent être mises en œuvre. Les points qui sont couverts par l'instance comprennent les tarifs réglementés relatifs aux services d'itinérance ou au partage des pylônes et des emplacements, ou tous autres services de gros prescrits. L'instance aura lieu en 2014, et le début de l'audience est prévu pour le 29 septembre 2014. On s'attend à ce qu'une décision soit rendue au premier trimestre de 2015. Il est encore trop tôt pour déterminer l'incidence que l'issue de cette instance pourrait avoir sur les activités de la société.

Demande d'examen des frais pour les factures papier présentée au CRTC
Le 22 octobre 2013, le Centre pour la défense de l'intérêt public a déposé une demande au CRTC, en vertu de laquelle il demande que les fournisseurs de services de télécommunications ne soient pas autorisés à imposer des frais à leurs clients résidentiels pour fournir des factures papier, et que les clients d'une compagnie de téléphone réglementée soient remboursés pour tous les frais payés dans le passé relativement aux factures papier fournies. Dans le cadre de cette instance, TELUS a reconnu qu'elle impose des frais pour les factures papier fournies à ses abonnés des services résidentiels, mais que ces frais sont raisonnables, compte tenu du fait que tous les abonnés auxquels des frais sont imposés ont accès à la facturation électronique, mais choisissent de recevoir une facture papier. Nous n'imposons pas de frais pour factures papier à nos abonnés des services de téléphonie filaires autonomes. Le 23 juillet 2014, le CRTC a publié un rapport dans lequel il énonce ses constatations concernant les pratiques liées aux frais pour factures papier au sein de l'industrie. Le CRTC a également annoncé qu'il compte tenir, le 28 août 2014, une réunion avec des représentants des sociétés de télécommunications et des entreprises de distribution de radiodiffusion, afin de discuter de la pratique visant à facturer des frais additionnels aux abonnés qui désirent recevoir des factures papier. Il est trop tôt pour évaluer l'incidence sur l'exploitation, le cas échéant, de la décision potentielle du CRTC en ce qui a trait à cette instance, et les coûts supplémentaires connexes qui pourraient être engagés dans le cadre de nos activités de facturation.

Services de télécommunications de base
Le CRTC a annoncé qu'il compte effectuer un examen exhaustif dans le cadre d'une audience publique, afin de déterminer quels services (p. ex, voix et large bande) tous les Canadiens ont besoin pour participer pleinement à l'économie numérique, et de déterminer si des changements doivent être apportés au mécanisme national de contributions, en vertu duquel les services de télécommunications de base dans les zones de desserte à coût élevé sont subventionnés. On s'attend à ce que le CRTC publie, plus tard au cours de l'année, un avis public décrivant plus en détail le champ d'application de l'instance. Il est trop tôt pour déterminer l'incidence de l'issue de cette instance sur la société.

Consultation publique sur les services de télévision (examen de l'instance intitulée Parlons Télé)
Par suite de deux consultations générales auprès du public général, le CRTC a amorcé une instance officielle aux fins de l'examen du cadre réglementaire relatif aux services de télédiffusion. Cet examen général sollicite des observations concernant presque tous les aspects du cadre existant. Les parties intéressées avaient jusqu'au 27 juin 2014 pour présenter leurs observations, et une audience publique devrait débuter en septembre 2014. Plusieurs questions seront analysées dans le cadre de cette instance, y compris la proposition du CRTC visant à accroître la capacité des consommateurs à pouvoir s'abonner à des services de programmation à la carte, la nécessité d'exiger des paiements de contribution des fournisseurs de contenu qui en sont actuellement exemptés et les façons d'établir des tarifs de gros pour les services de programmation dans un contexte qui offre plus de choix aux consommateurs. Les décisions qui découleront de cette instance n'auront vraisemblablement aucune incidence significative sur les activités de la société.

Atténuation des risques : Nous continuerons d'exercer des pressions sur le CRTC afin qu'il réduise le champ d'application relatif aux installations réseau qui sont assujetties à un accès obligatoire par les concurrents. Si l'accès à l'infrastructure de la fibre optique jusqu'aux locaux de l'abonné est réglementé par suite de l'examen des services filaires de gros, les entreprises de télécommunications pourraient possiblement renoncer à investir dans la fibre optique jusqu'aux locaux de l'abonné dans l'avenir.

Nous participons aux deux instances concernant les services par satellite et les services de transport et, en tant que contributeur net, nous présentons des arguments contre la mise en place d'un mécanisme de subvention additionnel financé par l'industrie pour les installations situées au Yukon, au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Nous participons à l'instance concernant les services mobiles de gros afin de démontrer que le marché des services mobiles est concurrentiel et qu'il n'y a pas lieu de réglementer les tarifs d'itinérance.

Nous avons présenté nos observations concernant la demande liée aux frais pour factures papier et démontré que les frais que nous imposons sont justes, en ce sens qu'ils sont uniquement imposés aux abonnés qui ont un accès direct à la facturation électronique, mais qui choisissent quand même de recevoir des factures papier. Nous avons également démontré que les frais pour factures papier que nous imposons sont basés sur les services auxquels l'abstention de la réglementation s'applique, ce qui signifie que le CRTC s'est abstenu de réglementer ces tarifs.

Nous participerons à l'examen des services de télécommunications de base et soulignons le fait que toute amélioration de l'objectif du service de base actuel fera en sorte que des modifications connexes doivent être apportées au régime de subvention actuel, ou qu'un nouveau régime doit être mis en place, afin de financer entièrement toutes nouvelles exigences concernant la prestation de services minimaux.

Nous participons également à l'examen du cadre réglementaire relatif aux services de télévision qu'effectue le CRTC, et nous encourageons ce dernier à faire en sorte que nos abonnés des services de télévision bénéficient d'un plus grand choix. Nous nous concentrons sur les modifications qui doivent être apportées au cadre réglementaire afin de résoudre les questions liées à l'intégration verticale du secteur de la radiodiffusion et aux tarifs de services gros artificiellement élevés des services de programmation découlant de la prestation de services au moyen de gros forfaits (ne reflétant pas la demande des consommateurs à l'égard d'un service donné dans le cadre du forfait).

11. Définitions et rapprochements

11.1 Mesures financières non définies par les PCGR

Nous présentons certaines mesures non définies par les PCGR et fournissons des indications à ce sujet. Nous avons recours à ces mesures pour évaluer le rendement de TELUS et de ses secteurs opérationnels, et aussi pour déterminer si nous respectons les clauses restrictives de nos conventions d'emprunt et pour gérer la structure du capital. Étant donné que les mesures non définies par les PCGR n'ont généralement pas de signification normalisée, elles pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Les règlements sur les valeurs mobilières exigent que ces mesures soient définies clairement et qu'elles fassent l'objet d'un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR les plus semblables.

Intensité du capital : Cette mesure est calculée comme les dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre) divisées par le total des produits d'exploitation. Cette mesure fournit une méthode utile pour comparer le niveau des dépenses d'investissement avec celui d'autres entreprises de tailles diverses du même secteur.

Ratio de distribution : Il s'agit des dividendes du trimestre déclarés par action pour le trimestre clos le plus récent, tels qu'ils sont présentés dans les états financiers consolidés, multipliés par quatre et divisés par le total du bénéfice par action de base pour les quatre trimestres les plus récents en ce qui concerne les périodes intermédiaires (divisés par le bénéfice par action de base annuel des exercices).

Calcul du ratio de distribution

Périodes de 12 mois closes les 30 juin (en dollars)	**2014**	2013
Numérateur – Dividende annualisé du deuxième trimestre déclaré par action de participation[1]	**1,52**	1,36
Dénominateur – Bénéfice net par action de participation[1]	**2,26**	1,89
Ratio (en %)	**67**	72

1. Reflète le fractionnement d'actions à raison de deux pour une effectué le 16 avril 2013.

Ratio de distribution du bénéfice net ajusté : Le ratio historique fondé sur le bénéfice par action déclaré ajusté de manière à ne pas tenir compte des ajustements liés à l'impôt, de la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme, et des éléments ajustés dans le BAIIA est considéré comme plus représentatif du calcul des bénéfices prévisibles. L'indication visée par notre politique est un ratio de distribution annuel, sur une base prospective plutôt que sur une base actuelle, et elle est de 65 % à 75 % des bénéfices prévisibles, sur une base prospective (se reporter à la *rubrique 4.3*).

Calcul du ratio de distribution du bénéfice net ajusté

Périodes de 12 mois closes les 30 juin (en dollars)	**2014**	2013
Numérateur – Dividende annualisé du deuxième trimestre déclaré par action de participation[1]	**1,52**	1,36
Bénéfice net ajusté (en millions de dollars) :		
Bénéfice net attribuable aux actions de participation	**1 404**	1 234
Ajouter : prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme après impôt sur le résultat	—	17
Ajouter : ajustements défavorables nets (déduire : ajustements favorables nets) liés à l'impôt sur le résultat (se reporter à la *rubrique 5.2*)	**(16)**	3
Option de règlement en espèces net liée aux options	—	(2)
	1 388	1 252
Dénominateur – Bénéfice net ajusté par action[1]	**2,24**	1,92
Ratio ajusté (en %)	**68**	71

1. Reflète le fractionnement d'actions à raison de deux pour une effectué le 16 avril 2013.

Couverture par le bénéfice : Cette mesure est définie dans le Règlement 41-101 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et dans les règlements connexes, qui est calculée comme suit :

Calcul du ratio de couverture par le bénéfice

Périodes de 12 mois closes les 30 juin (en millions de dollars, sauf les ratios)	**2014**	2013
Bénéfice net attribuable aux actions de participation	**1 404**	1 234
Impôt sur le résultat	**483**	450
Coûts d'emprunt (intérêts sur la dette à long terme plus les intérêts sur les emprunts à court terme et les autres emprunts et plus la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme)	**398**	381
Numérateur	**2 285**	2 065
Dénominateur – Coûts d'emprunt	**398**	381
Ratio (fois)	**5,7**	5,4

BAIIA (bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements) : Nous présentons le BAIIA et fournissons des indications à ce sujet parce qu'il constitue une mesure clé utilisée pour évaluer le rendement consolidé ainsi que l'apport de nos deux secteurs opérationnels. Le BAIIA est une mesure commune à laquelle les investisseurs et les établissements de crédit recourent largement en tant qu'indicateur du rendement opérationnel d'une société et de sa capacité de contracter des dettes et d'en assurer le service, ainsi qu'à titre de paramètre d'évaluation. Le BAIIA ne doit pas être substitué au bénéfice net comme mesure du rendement de TELUS ni utilisé comme mesure unique des flux de trésorerie. Le BAIIA tel qu'il est calculé par TELUS correspond aux produits d'exploitation moins les montants inscrits aux postes Charge au titre de l'achat de biens et services et Charge au titre des avantages du personnel.

Nous pourrions également calculer un BAIIA ajusté qui exclurait les éléments de nature inhabituelle qui ne reflètent pas nos activités habituelles ou continues; ce BAIIA ne devrait pas être considéré comme une mesure d'évaluation et ne devrait pas être pris en compte aux fins d'une évaluation de notre capacité à assurer le service de la dette ou à contracter des dettes. En ce qui a trait à la coentreprise immobilière résidentielle Jardin TELUS, qui est prise en compte dans le secteur des services filaires, nous ne prévoyons pas conserver une participation dans la tour d'habitation en copropriété du projet Jardin TELUS une fois que les travaux de construction seront terminés. En ce qui a trait à la coentreprise immobilière résidentielle Jardin TELUS, nous avons, aux deuxièmes trimestres de 2014 et de 2013, comptabilisé des pertes liées à la participation de néant.

Rapprochement du BAIIA

	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
(en millions de dollars)	**2014**	2013	**2014**	2013
Bénéfice net	**381**	286	**758**	648
Coûts de financement	**115**	132	**217**	228
Impôt sur le résultat	**133**	134	**268**	259
Amortissement des immobilisations corporelles	**348**	344	**694**	691
Amortissement des immobilisations incorporelles	**96**	102	**213**	206
BAIIA	**1 073**	998	**2 150**	2 032

BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires : Nous présentons cette mesure en tant qu'indicateur supplémentaire de notre rendement opérationnel. Cette mesure sert aussi au calcul du *ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires* et *du ratio de couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires*.

Calcul du BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires

	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
(en millions de dollars)	**2014**	2013	**2014**	2013
BAIIA	**1 073**	998	**2 150**	2 032
Coûts de restructuration et autres coûts similaires compris dans le BAIIA	**11**	39	**19**	50
BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires	**1 084**	1 037	**2 169**	2 082

Couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires : Cette mesure est définie comme le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires divisé par le montant net des charges d'intérêts, calculé sur 12 mois. Cette mesure est semblable au ratio de couverture prévu par les clauses restrictives des facilités de crédit de TELUS (se reporter à la *rubrique 7.6*).

BAIIA déduction faite des dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre) : Nous présentons cette mesure comme un indicateur supplémentaire de notre rendement opérationnel. Nous calculons cette mesure comme de simples flux de trésorerie consolidés et comme des flux de trésorerie de nos deux secteurs opérationnels. Le BAIIA déduction faite des dépenses d'investissement peut être utilisé à des fins de comparaison avec les résultats présentés par les autres sociétés de télécommunications avec le temps, et il est assujetti aux questions possibles de comparabilité du BAIIA décrites ci-dessus.

Calcul du BAIIA déduction faite des dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre)

	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
(en millions de dollars)	**2014**	2013	**2014**	2013
BAIIA	**1 073**	998	**2 150**	2 032
Dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre)	**(636)**	(511)	**(1 132)**	(978)
BAIIA déduction faite des dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre)	**437**	487	**1 018**	1 054

Flux de trésorerie disponibles : Nous présentons cette mesure comme un indicateur supplémentaire de notre rendement opérationnel. Les flux de trésorerie disponibles ne doivent pas être substitués aux mesures présentées dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie. Ils excluent les variations de certains éléments du fonds de roulement (tels que les créances clients et les dettes fournisseurs), le produit tiré des actifs cédés ainsi que d'autres sources et affectations des liquidités figurant dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie. Ils fournissent une estimation des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation qui sont disponibles après les dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre) et qui peuvent notamment être utilisés pour payer les dividendes, rembourser la dette, racheter des actions dans le cadre de notre programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, ou effectuer d'autres investissements. Les flux de trésorerie disponibles peuvent être complétés de temps à autre par le produit tiré des actifs cédés ou par les activités de financement.

Calcul des flux de trésorerie disponibles

	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
(en millions de dollars)	**2014**	2013	**2014**	2013
BAIIA	**1 073**	998	**2 150**	2 032
(Décaissements) au titre de la restructuration, déduction faite des coûts de restructuration	**(4)**	4	**(19)**	(2)
Éléments des tableaux consolidés des flux de trésorerie :				
Rémunération fondée sur des actions	**23**	13	**39**	25
Montant net des charges au titre des régimes à prestations définies du personnel	**22**	28	**44**	54
Cotisations de l'employeur aux régimes à prestations définies du personnel	**(22)**	(130)	**(51)**	(166)
Intérêts versés	**(124)**	(130)	**(185)**	(188)
Intérêts reçus	**—**	2	**1**	3
Dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre)	**(636)**	(511)	**(1 132)**	(978)
Flux de trésorerie disponibles avant impôt	**332**	274	**847**	780
Impôt sur le résultat payé, déduction faite des remboursements	**(122)**	(82)	**(346)**	(230)
Flux de trésorerie disponibles	**210**	192	**501**	550

Le tableau ci-dessous présente le rapprochement des flux de trésorerie disponibles selon notre définition et des entrées liées aux activités d'exploitation.

Rapprochement des flux de trésorerie disponibles et des entrées liées aux activités d'exploitation

	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
(en millions de dollars)	**2014**	2013	**2014**	2013
Flux de trésorerie disponibles	**210**	192	**501**	550
Ajouter : dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre)	**636**	511	**1 132**	978
Ajustements aux fins du rapprochement avec les entrées liées aux activités d'exploitation	**9**	4	**(180)**	(92)
Entrées liées aux activités d'exploitation	**855**	707	**1 453**	1 436

Dette nette : Nous estimons que la dette nette est une mesure utile, parce qu'elle représente le montant des emprunts à court terme et des obligations relatives à la dette à long terme qui ne sont pas couverts par la trésorerie et les placements temporaires disponibles. La mesure définie par les IFRS qui se rapproche le plus de la dette nette est la dette à long terme, y compris la tranche à court terme de la dette à long terme. La dette nette est un élément du *ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires*.

Calcul de la dette nette

Aux 30 juin (en millions de dollars)	**2014**	2013
Dette à long terme, y compris la tranche à court terme	**9 185**	6 698
Frais d'émission de titres de créance portés en déduction de la dette à long terme	**39**	33
Trésorerie et placements temporaires	**(57)**	(272)
Emprunts à court terme	**105**	401
Dette nette	**9 272**	6 860

Ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires : Cette mesure est définie comme la dette nette à la fin de la période divisée par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires sur 12 mois. Notre indication à long terme pour ce ratio se situe dans une fourchette de 1,50 à 2,00 fois.

Ratio dette nette/total des capitaux investis : Il s'agit d'une mesure de la proportion de la dette utilisée dans la structure du capital de TELUS.

Montant net des charges d'intérêts : Cette mesure est le dénominateur utilisé pour calculer le ratio de *couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires*. Le montant net des charges d'intérêts représente les coûts de financement, excluant les intérêts nets des régimes à prestations définies du personnel et les recouvrements liés au remboursement par anticipation et à l'échéance de la dette, calculés sur 12 mois. Aucun recouvrement lié au remboursement par anticipation et à l'échéance de la dette n'a été comptabilisé au cours des périodes de 12 mois closes les 30 juin 2014 et 2013. Les charges comptabilisées relativement à la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme, le cas échéant, sont prises en compte dans le montant net des charges d'intérêts. Le montant net des charges d'intérêts s'est établi à 406 millions de dollars au cours de la période de 12 mois close le 30 juin 2014 et à 350 millions de dollars au cours de la période de 12 mois close le 30 juin 2013.

Coûts de restructuration et autres coûts similaires : Afin de réduire nos coûts permanents, nous engageons des coûts de restructuration supplémentaires connexes non récurrents. Il est également possible que nous engagions des charges inhabituelles lorsque nous apportons des changements importants ou transformationnels à nos modèles d'affaires ou à nos modèles opérationnels. Outre les éléments tels que les charges liées à la main-d'œuvre interne et externe, ces charges inhabituelles peuvent comprendre l'amortissement des charges au titre des immobilisations incorporelles, lorsque la mise hors service d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles a lieu bien avant la fin de leur durée d'utilité estimée, de manière à ce que les autres ressources restantes qui étaient auparavant associées à ces immobilisations, telles que le spectre, puissent être utilisées dans le cadre d'autres activités. Les autres coûts similaires comprennent également les coûts externes supplémentaires engagés relativement aux acquisitions d'entreprises.

Composantes des coûts de restructuration et autres coûts similaires

	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
(en millions de dollars)	**2014**	2013	**2014**	2013
Achat de biens et services	**1**	7	**1**	8
Charge au titre des avantages du personnel	**10**	32	**18**	42
Coûts de restructuration et autres coûts similaires compris dans le BAIIA	**11**	39	**19**	50

Le total des capitaux investis – **valeur comptable** est défini et calculé comme suit :

Calcul du total des capitaux investis – valeur comptable

Aux 30 juin (en millions de dollars)	**2014**	2013
Dette nette	**9 272**	6 860
Capitaux propres	**8 160**	7 471
Déduire : cumul des autres éléments du résultat global	**(28)**	(32)
Total des capitaux investis – valeur comptable	**17 404**	14 299

11.2 Indicateurs opérationnels – services mobiles

Les mesures suivantes constituent des paramètres utilisés dans l'industrie pour évaluer le rendement opérationnel d'une entité de télécommunications sans fil. Elles n'ont cependant pas de signification normalisée prescrite par les IFRS de l'IASB.

Produits moyens par appareil d'abonné (« PMAA ») mensuels Nombre, exprimé selon un taux mensuel, obtenu au moyen de la division des produits tirés des services de réseau par le nombre moyen d'appareils en service dans le réseau au cours de la période.

Taux de désabonnement, par mois Nombre d'appareils d'abonnés désactivés au cours d'une période donnée, divisé par le nombre moyen d'appareils dans le réseau au cours de la période, exprimé sous forme de taux mensuel. L'appareil d'un abonné des services prépayés de TELUS ou des services prépayés Koodo est désactivé lorsque ce dernier n'utilise pas les services au cours des 90 jours suivant l'expiration des crédits prépayés.

Frais d’acquisition Montant total au titre du financement des appareils (coût des appareils pour TELUS, moins le montant initial facturé au client), des commissions ainsi que des frais de publicité et de promotion qu’il faut débourser pour l’acquisition initiale des abonnés au cours d’une période donnée. Tels qu’ils sont définis, les frais d’acquisition excluent les frais engagés pour conserver les abonnés existants (frais de fidélisation).

Frais d’acquisition par ajout brut d’abonné Frais d’acquisition divisés par les ajouts bruts d’abonnés au cours de la période.

Frais de fidélisation par rapport aux produits tirés des services de réseau Coûts directs liés aux activités de marketing et aux promotions (y compris le financement des appareils et les commissions) visant à fidéliser les abonnés existants, divisés par les produits tirés des services de réseau.

Appareil d’abonné des services mobiles (« abonné ») Unité génératrice de produits active et récurrente (p. ex. un téléphone cellulaire, une tablette ou une clé Internet mobile) dotée d’un numéro d’identité d’abonné unique (numéro SIM ou IMEI), qui donne accès aux réseaux mobiles de transmission de la voix ou de données à des fins de communication. De plus, TELUS établit une relation directe avec l’utilisateur de chaque appareil aux fins de la facturation ou des services de soutien. Les appareils d’abonnés excluent les appareils offrant les services machine à machine tels que ceux utilisés pour effectuer le suivi des biens, les systèmes de contrôle à distance et les compteurs, les distributeurs automatiques et les guichets automatiques sans fil.

Comptes consolidés intermédiaires résumés de résultat et de résultat global (non audité)

	Trimestres		Semestres	
Périodes closes les 30 juin (en millions, sauf les montants par action)	**2014**	2013	**2014**	2013
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Services	**2 749 $**	2 633 $	**5 451 $**	5 215 $
Équipement	**189**	177	**361**	338
	2 938	2 810	**5 812**	5 553
Autres produits d'exploitation	**13**	16	**34**	29
	2 951	2 826	**5 846**	5 582
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achat de biens et services	**1 268**	1 222	**2 490**	2 376
Charge au titre des avantages du personnel	**610**	606	**1 206**	1 174
Amortissement des immobilisations corporelles	**348**	344	**694**	691
Amortissement des immobilisations incorporelles	**96**	102	**213**	206
	2 322	2 274	**4 603**	4 447
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION	**629**	552	**1 243**	1 135
Coûts de financement	**115**	132	**217**	228
BÉNÉFICE AVANT IMPÔT	**514**	420	**1 026**	907
Impôt sur le résultat	**133**	134	**268**	259
BÉNÉFICE NET	**381**	286	**758**	648
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL				
Éléments qui peuvent être ultérieurement reclassés en résultat				
Variation de la juste valeur latente des dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie	**(3)**	(5)	**—**	(3)
Écart de change découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger	**(6)**	4	**1**	6
Variation de la juste valeur latente des actifs financiers disponibles à la vente	**—**	(10)	**(4)**	(11)
	(9)	(11)	**(3)**	(8)
Élément qui ne sera jamais ultérieurement reclassé en résultat				
Réévaluations des régimes à prestations définies du personnel	**59**	(77)	**221**	91
	50	(88)	**218**	83
BÉNÉFICE GLOBAL	**431 $**	198 $	**976 $**	731 $
BÉNÉFICE NET PAR ACTION DE PARTICIPATION				
De base	**0,62 $**	0,44 $	**1,22 $**	0,99 $
Dilué	**0,62 $**	0,44 $	**1,22 $**	0,99 $
DIVIDENDES DÉCLARÉS PAR ACTION DE PARTICIPATION	**0,38 $**	0,34 $	**0,74 $**	0,66 $
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ TOTAL D'ACTIONS DE PARTICIPATION EN CIRCULATION				
De base	**617**	652	**619**	653
Dilué	**619**	656	**621**	656

États consolidés intermédiaires résumés de la situation financière (non audité)

(en millions)	**Au 30 juin 2014**	Au 31 décembre 2013
ACTIF		
Actifs courants		
Trésorerie et placements temporaires, montant net	**57 $**	336 $
Débiteurs	**1 360**	1 461
Impôt sur le résultat et autres impôts à recevoir	**61**	32
Stocks	**287**	326
Charges payées d'avance	**312**	168
Actifs dérivés courants	**12**	6
	2 089	2 329
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles, montant net	**8 673**	8 428
Immobilisations incorporelles, montant net	**7 720**	6 531
Goodwill, montant net	**3 752**	3 737
Coentreprises immobilières	**13**	11
Autres actifs non courants	**853**	530
	21 011	19 237
	23 100 $	21 566 $
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Passifs courants		
Emprunts à court terme	**105 $**	400 $
Créditeurs et charges à payer	**1 740**	1 735
Impôt sur le résultat et autres impôts à payer	**4**	102
Dividendes à payer	**234**	222
Facturation par anticipation et dépôts de clients	**739**	729
Provisions	**73**	110
Tranche à court terme de la dette à long terme	**1 197**	—
Passifs dérivés courants	**6**	1
	4 098	3 299
Passifs non courants		
Provisions	**219**	219
Dette à long terme	**7 988**	7 493
Autres passifs non courants	**609**	649
Impôt sur le résultat différé	**2 026**	1 891
	10 842	10 252
Passif	**14 940**	13 551
Capitaux propres		
Capitaux propres attribuables aux actions ordinaires	**8 160**	8 015
	23 100 $	21 566 $

Tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie (non audité)

	Trimestres		Semestres	
Périodes closes les 30 juin (en millions)	**2014**	2013	**2014**	2013
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Bénéfice net	**381 $**	286 $	**758 $**	648 $
Ajustements visant le rapprochement du bénéfice net et des entrées liées aux activités d'exploitation :				
Amortissement des immobilisations corporelles et amortissement des immobilisations incorporelles	**444**	446	**907**	897
Impôt sur le résultat différé	**32**	26	**51**	6
Charge de rémunération fondée sur des actions	**23**	13	**39**	25
Montant net des charges au titre des régimes à prestations définies du personnel	**22**	28	**44**	54
Cotisations de l'employeur aux régimes à prestations définies du personnel	**(22)**	(130)	**(51)**	(166)
Autres	**(21)**	3	**(43)**	(1)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation	**(4)**	35	**(252)**	(27)
Entrées liées aux activités d'exploitation	**855**	707	**1 453**	1 436
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Paiements en trésorerie au titre des immobilisations, excluant les licences de spectre dans la bande de fréquence de 700 MHz	**(584)**	(506)	**(1 132)**	(1 008)
Paiements en trésorerie au titre des licences de spectre dans la bande de fréquence de 700 MHz	**(914)**	—	**(1 143)**	—
Paiements en trésorerie au titre des acquisitions et placements connexes	**(3)**	(3)	**(40)**	(29)
Avances et apports aux coentreprises immobilières	**(11)**	(7)	**(25)**	(11)
Sommes reçues des coentreprises immobilières	**1**	1	**1**	1
Produit des cessions	**—**	1	**5**	1
Autres	**(6)**	—	**(10)**	(4)
Sorties liées aux activités d'investissement	**(1 517)**	(514)	**(2 344)**	(1 050)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Dividendes versés aux détenteurs d'actions de participation	**(224)**	(209)	**(446)**	(417)
Rachat d'actions ordinaires à des fins d'annulation	**(177)**	(238)	**(336)**	(238)
Émission et remboursement d'emprunts à court terme	**5**	(4)	**(295)**	(1)
Émission de titres de créance à long terme	**3 148**	1 692	**3 909**	2 272
Remboursements par anticipation et à l'échéance sur la dette à long terme	**(2 079)**	(1 174)	**(2 214)**	(1 825)
Autres	**(6)**	(10)	**(6)**	(12)
Entrées (sorties) liées aux activités de financement	**667**	57	**612**	(221)
SITUATION DE TRÉSORERIE				
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des placements temporaires, montant net	**5**	250	**(279)**	165
Trésorerie et placements temporaires, montant net au début	**52**	22	**336**	107
Trésorerie et placements temporaires, montant net à la fin	**57 $**	272 $	**57 $**	272 $
INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION				
Intérêts versés	**(124) $**	(130) $	**(185) $**	(188) $
Intérêts reçus	**— $**	2 $	**1 $**	3 $
Impôt sur le résultat payé, montant net	**(122) $**	(82) $	**(346) $**	(230) $

Information sectorielle (non audité)

Trimestres clos les 30 juin (en millions)	Services mobiles 2014	Services mobiles 2013	Services filaires 2014	Services filaires 2013	Éliminations 2014	Éliminations 2013	Chiffres consolidés 2014	Chiffres consolidés 2013
Produits d'exploitation								
Produits externes	**1 604 $**	1 510 $	**1 347 $**	1 316 $	**— $**	— $	**2 951 $**	2 826 $
Produits intersectoriels	**13**	12	**44**	42	**(57)**	(54)	**—**	—
	1 617 $	1 522 $	**1 391 $**	1 358 $	**(57) $**	(54) $	**2 951 $**	2 826 $
BAIIA[1]	**708 $**	666 $	**365 $**	332 $	**— $**	— $	**1 073 $**	998 $
Dépenses d'investissement, excluant les licences de spectre[2]	**228 $**	171 $	**408 $**	340 $	**— $**	— $	**636 $**	511 $
BAIIA, moins les dépenses d'investissement, excluant les licences de spectre	**480 $**	495 $	**(43) $**	(8) $	**— $**	— $	**437 $**	487 $

Produits d'exploitation	**2 951 $**	2 826 $
Achat de biens et services	**1 268**	1 222
Charge au titre des avantages du personnel	**610**	606
BAIIA	**1 073**	998
Amortissement des immobilisations corporelles	**348**	344
Amortissement des immobilisations incorporelles	**96**	102
Bénéfice d'exploitation	**629**	552
Coûts de financement	**115**	132
Bénéfice avant impôt	**514 $**	420 $

Semestres clos les 30 juin (en millions)	Services mobiles 2014	Services mobiles 2013	Services filaires 2014	Services filaires 2013	Éliminations 2014	Éliminations 2013	Chiffres consolidés 2014	Chiffres consolidés 2013
Produits d'exploitation								
Produits externes	**3 159 $**	2 982 $	**2 687 $**	2 600 $	**— $**	— $	**5 846 $**	5 582 $
Produits intersectoriels	**26**	24	**85**	83	**(111)**	(107)	**—**	—
	3 185 $	3 006 $	**2 772 $**	2 683 $	**(111) $**	(107) $	**5 846 $**	5 582 $
BAIIA[1]	**1 398 $**	1 332 $	**752 $**	700 $	**— $**	— $	**2 150 $**	2 032 $
Dépenses d'investissement, excluant les licences de spectre[2]	**393 $**	305 $	**739 $**	673 $	**— $**	— $	**1 132 $**	978 $
BAIIA, moins les dépenses d'investissement, excluant les licences de spectre	**1 005 $**	1 027 $	**13 $**	27 $	**— $**	— $	**1 018 $**	1 054 $

Produits d'exploitation	**5 846 $**	5 582 $
Achat de biens et services	**2 490**	2 376
Charge au titre des avantages du personnel	**1 206**	1 174
BAIIA	**2 150**	2 032
Amortissement des immobilisations corporelles	**694**	691
Amortissement des immobilisations incorporelles	**213**	206
Bénéfice d'exploitation	**1 243**	1 135
Coûts de financement	**217**	228
Bénéfice avant impôt	**1 026 $**	907 $

1. Le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements (le « BAIIA ») n'a pas de signification normalisée prescrite par les IFRS de l'IASB et, par conséquent, il est peu probable qu'il soit comparable à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs; selon notre définition, le BAIIA correspond aux produits d'exploitation diminués des biens et services achetés et de la charge au titre des avantages du personnel. Nous avons publié des indications au sujet du BAIIA et l'avons inclus dans l'information présentée parce qu'il constitue une mesure clé à laquelle la direction a recours pour évaluer la performance de nos activités et qu'il sert aussi à déterminer si nous respectons certaines clauses restrictives de nos conventions d'emprunt.
2. Total des dépenses d'investissement.

Communiqué de presse

TELUS Corporation
AVIS DE DIVIDENDE EN ESPÈCES

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ que le conseil d'administration a annoncé un dividende trimestriel de trente-huit cents (0,38 $) canadiens par action sur les actions ordinaires émises et en circulation de la société, payables le 1er octobre 2014 aux porteurs inscrits à la clôture des registres le 10 septembre 2014.

Par ordre du conseil

Monique Mercier
VPE - Affaires, générales, chef des services juridiques et secrétaire générale

Vancouver, Colombie-Britannique
6 août 2014

Renseignements : Relations avec les investisseurs
1-800-667-4871
ir@telus.com

-30-